

Commune d'ACIGNE

-
Département d'Ille et Vilaine
35
-

Dossier d'enquête publique

Autorisation au titre des installations classées

Demande présentée par Parc Eolien Les AILES

Rue du Pré Long du CHEVRE SAS – 35770 Vern-sur-Seiche

Enquête publique

Du lundi 11 mars au jeudi 11 avril 2024

Prescrite par Arrêté Préfectoral du 13 février 2024

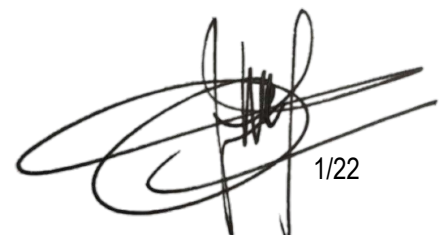


Rapport du commissaire enquêteur

Document 1/2

Destinataires :

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes
Préfecture de Rennes



1/22

Sommaire

1	PRESENTATION DE L'ENQUETE.....	4
1.1	Présentation du projet	4
1.2	Localisation du site du projet :	4
1.3	Objet de l'enquête	5
1.4	Cadre juridique,	5
1.5	Contexte urbanistique	6
1.6	Identité du demandeur.....	6
2	MODALITES DE L'ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE	10
2.1	Désignation du commissaire enquêteur	10
2.2	Information du Public	10
2.2.1	Publicité de l'enquête :	10
2.2.2	Autres actions d'information :	10
2.2.3	Visites des lieux et contacts préalables.	12
2.2.4	Concertation préalable, information	12
2.2.5	Cotation et paraphe des documents constituant le dossier d'enquête.	13
3	AVIS DES SERVICES ET PERSONNES PUBLIQUES.....	14
3.1	Avis des services de l'Etat	14
3.2	Contributions des services	16
3.3	Avis des communes.....	17
4	DEROULEMENT DE L'ENQUETE	18
4.1	Réception du public	18
4.2	Consultation du dossier par le public et recueil des observations	18
4.3	Rencontres avec les Maires des communes concernées	18
4.4	Report des observations formulées pendant l'enquête.....	19
4.5	Notification du procès-verbal de synthèse des observations.....	20
4.6	Questions, remarques du commissaire enquêteur :	20
4.7	Mémoire en réponse du Maître d'Ouvrage.....	22
5	CONCLUSION	22

Pièces jointes

(Destinées à l’Autorité Organisatrice de l’Enquête)

- J1 Désignation du commissaire enquêteur
- J2 Arrêté Préfectoral
- J3 Attestation parution n°1 (Ouest France et Chronique Républicaine)
- J4 Attestation parution n° 2 (Ouest France et Chronique Républicaine)
- J5 Avis d’enquête
- J6 Article éolien l’Acignolaise n° 479 Mars 2024
- J7 Avis WEB Préfecture de Rennes
- J8 Avis WEB site dématérialisé
- J9 3 Procès-verbaux d’affichage (Constat d’huissier)
- J10 Procès-verbal de synthèse des observations
- J11 Mémoire en réponse du Maître d’ouvrage au procès-verbal de synthèse
- J12 Tableau de synthèse des observations

Pièces annexes

(Éléments pour la bonne compréhension du rapport)

A1-Synthèse des contributions et observations

A2-Avis MRAe

A3-Note SDIS école supérieure des Sapeurs Pompiers

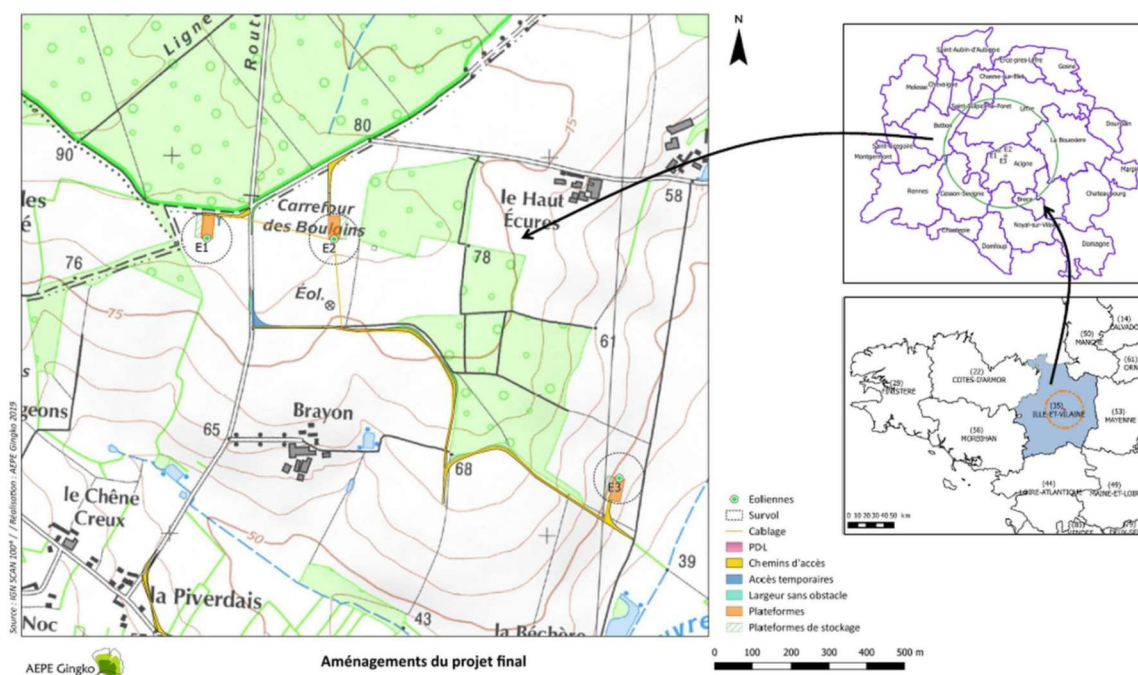
1 PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1 PRESENTATION DU PROJET

La société « PARC EOLIEN LES AILES DU CHEVRE SAS » projette la construction de 3 éoliennes (nommées E1, E2 et E3, d'ouest en est) et d'un poste de livraison électrique sur la commune d'Acigné, à environ 10 km au nord-est de Rennes. Chaque éolienne sera accompagnée d'une aire de grutage, afin de permettre son montage et les entretiens ultérieurs des machines. Ces emprises atteignent une surface de l'ordre de 1 860 m² (0,2 ha) au total. Le poste de livraison sera localisé aux abords de l'éolienne E1 et aura une surface d'environ 24 m².

1.2 LOCALISATION DU SITE DU PROJET :

Le projet éolien Les Ailes du Chevré est situé dans le département d'Ille-et-Vilaine (35), sur le territoire de la communauté de communes de Rennes Métropole. Il est localisé sur la commune d'Acigné, à environ 10 km au nord-est de Rennes. Les études environnementales ont été menées sur la base d'une Zone d'Implantation Potentielle des éoliennes (ZIP) définie à 500 m des habitations les plus proches et localisées sur la carte ci-dessous.



Carte 1 : Situation des éoliennes du projet

Adresse du site : BRAYON sur la commune d'ACIGNE

1.3 OBJET DE L'ENQUETE

Les éoliennes du projet seront constituées de mâts d'une hauteur maximale de 116 m et d'un rotor de 131 m maximum. La hauteur maximale en haut de pale sera de 180 m. Selon les éléments du dossier, la garde au sol sera d'au moins 45 m.

Le projet relève du régime de l'Autorisation (A) des installations classées pour la protection de l'environnement.

1.4 CADRE JURIDIQUE,

- **Le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)**

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (loi de Grenelle II) soumet les éoliennes à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Les installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent relèvent ainsi de la rubrique 2980 de la nomenclature des ICPE, créée par le décret n°2011-984 du 23 août 2011. Sont ainsi soumises à autorisation les éoliennes dont la hauteur de mât est supérieure ou égale à 50 m ainsi que les parcs éoliens dont la puissance totale installée est supérieure ou égale à 20 MW et dont la hauteur de mât d'au moins une éolienne est supérieure ou égale à 12 m.

Le projet d'Acigné est constitué de trois éoliennes d'une hauteur de mât supérieure à 50 m, il est donc soumis au régime d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

- **La procédure d'autorisation environnementale**

L'installation d'un parc éolien est soumise à plusieurs législations et réglementations. Les porteurs de projets éoliens terrestres devaient initialement réaliser plusieurs démarches administratives pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Afin de faciliter la démarche d'instruction de ces projets, le législateur a mis en place une démarche d'autorisation environnementale qui réunit les différentes procédures et permet la constitution d'un seul et unique dossier de demande par projet.

La procédure d'autorisation environnementale a été introduite par les textes suivants :

- Ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale
- Décret n°2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale
- Décret n°2017-82 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale

L'autorisation environnementale inclut, dans la mesure où le projet est concerné, l'ensemble des prescriptions des différentes législations applicables et relevant des différents codes :

- **Code de l'environnement** : autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA), autorisation spéciale au titre de la législation des réserves naturelles nationales ou des réserves naturelles de Corse, autorisation spéciale au titre de la législation des sites classés, dérogations à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés, agrément pour l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), agrément des installations de traitement des déchets ; déclaration IOTA ; enregistrement et déclaration ICPE ;

- **Code forestier** : autorisation de défrichement ;
- **Code de l'énergie** : autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité.

Pour le présent projet, la demande d'autorisation environnementale est uniquement réalisée au titre du code de l'environnement (ICPE) et du code de l'énergie.

1.5 CONTEXTE URBANISTIQUE

- **Compatibilité du projet avec les Plans , Schémas et Programmes :**

L'analyse de l'étude d'impact informe que le projet est compatible avec :

- Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) 2013/2018 qui fixe les objectifs 2020/2050.
- Le Schéma Régional Eolien (SRE) arrêté par le Préfet de Région le 28/09/2012 **annulé par un jugement du Tribunal Administratif de Rennes en date du 23/10/2015.**
- Le Schéma Régional d'Aménagement , de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) adopté après délibération des 17 & 18 décembre 2020.
- Le Plan Climat Air Energie (PCAET) de Couesnon Marches de Bretagne arrêté le 06/11/2019 et en instruction depuis le 17/01/2020.
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) approuvé par arrêté Préfectoral en date du 12/12/2013.
- Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).
- Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR)
- **Les règles d'urbanisme** : Le projet éolien Les Ailles du Chevré est implanté sur la commune d'Acigné où l'urbanisme est régi par le PLUi de Rennes Métropole.

1.6 IDENTITE DU DEMANDEUR

Dénomination : Parc Eolien Les Ailes du Chevré
N° SIRET : 841 432 768 00015
Forme juridique : à associé unique
Adresse : Val d'Orson rue du Pré Long
 35770 Vern sur Seiche

1.7 CARACTERISTIQUES DU PROJET.

Principaux éléments du projet : Le projet de parc éolien Les Ailes du Chevré sera situé sur la commune d'Acigné. Il comprendra :

- L'implantation sur fondation de 3 éoliennes,
- 3 aires de grutage,
- Un réseau de voies d'exploitation,
- Un réseau de câblage électrique souterrain inter-éolien,
- Un poste de livraison électrique.

Les éoliennes installées permettront une production électrique de l'ordre de 27 000 MWh par an à partir du gisement de vent du site.

Les éoliennes : Le gabarit d'éolienne retenu pour le projet correspond aux dimensions suivantes :

- Une hauteur de mât de 116 m ;
- Un diamètre du rotor de 131 m (soit des pales de 65,5 m de long)
- Une hauteur totale en bout de pale à la verticale de 180 m.

La puissance électrique nominale de chaque éolienne sera de 3,6 MW, soit une puissance électrique totale 10,8 MW pour l'ensemble du parc éolien.

Les fondations : Les fondations seront définies suite à une étude géotechnique qui précisera en amont du chantier les caractéristiques du sol et permettra de dimensionner précisément l'ouvrage. À titre indicatif, les fondations d'une éolienne nécessitent en moyenne de creuser une surface de 700 m² sur environ 3 m de profondeur.

Les aires de grutage : La construction et l'exploitation d'un parc éolien supposent la réalisation au pied de chaque éolienne d'une aire de grutage afin de permettre le montage de l'éolienne et l'éventuelle intervention d'une grue suite à la mise en service du parc éolien. Les aires de grutage du projet présenteront une surface de l'ordre de 1 860 m².

La voirie d'exploitation : Afin d'accéder aux éoliennes, des chemins seront renforcés et créés depuis le réseau viaire du site. Ces accès reprendront au maximum des chemins existants. Ils présenteront une largeur de 5 m et devront supporter une charge de 10 à 12 tonnes. Leur surface sera stabilisée par un décapage de la terre végétale et un empierrement par apport de graviers et de sable (ou la mise en œuvre d'un traitement de sol à la chaux).

Le poste de livraison : Le poste de livraison assure la connexion entre le réseau électrique inter-éolien (réseau interne) et le réseau électrique public de distribution (réseau externe). Il contient l'ensemble des appareillages de contrôle, de sécurité et de comptage électrique nécessaires au fonctionnement d'un parc éolien. Ce bâtiment aura une surface d'environ 24 m² et une hauteur totale d'environ 2,5 m. Il sera situé aux abords de l'éolienne E1.

Le câblage électrique inter-éolien : Chaque éolienne sera raccordée au poste de livraison par une liaison électrique de tension égale à 20 kV (réseau inter-éolien). Ces câbles auront une section comprise entre 150 et 240 mm et seront enfouis à environ 1,00 m - 1,20 m de profondeur. Le linéaire de câbles pour l'ensemble du projet sera d'environ 1 935 m. Après l'enfouissement des câbles, les terrains seront remis en état d'origine.

Le raccordement au poste source : La limite du parc éolien sera matérialisée par le poste de livraison. Le raccordement du poste de livraison au poste source sera sous la responsabilité du gestionnaire public de transport de l'électricité (ENEDIS) et à la charge du maître d'ouvrage du projet. Il consistera en un câblage électrique souterrain s'appuyant sur les routes existantes.

À ce stade de l'étude, il est impossible de savoir quel sera le poste source retenu pour le raccordement du projet. Notons que le poste source le plus proche du projet est situé sur la commune de Thorigné-Fouillard à environ 4 km du projet.

Le parcellaire concerné par les emprises des installations :

Plusieurs emprises au sol seront nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc éolien Les Ailes du Chevré :

La fondation de l'éolienne qui sera recouverte de terre végétale. Ses dimensions exactes seront calculées en fonction des éoliennes et des propriétés du sol.

La zone de survol des pales, qui correspond à la surface au sol au-dessus de laquelle les pales sont situées, en considérant une rotation à 360° du rotor par rapport à l'axe du mât.

L'aire de grutage qui correspond à une surface permettant le positionnement de la grue destinée au montage et aux opérations de maintenance liées aux éoliennes.

Les chemins d'accès aménagés pour permettre aux véhicules d'accéder aux éoliennes, aussi bien pour les opérations de construction que pour les opérations de maintenance liées à l'exploitation du parc éolien. La plupart des chemins d'accès réutilisent les voies et chemins agricoles existants. Toutefois, afin d'acheminer les éoliennes au sein des parcelles, de nouveaux chemins devront être créés.

Les surfaces d'emprises du projet (fondations et aires de grutage seront de l'ordre de : 6 150 m² pour les 3 éoliennes du projet éolien Les Ailes du Chevré.

Toutes ces emprises concernent uniquement la commune d'Acigné.

Les emprises parcellaires du projet sont précisées pour chaque éolienne et le poste de livraison électrique dans les tableaux ci-après.

Emprises fondations et aires de grutage :

Tableau 8 : Les emprises liées à l'éolienne 1

Éolienne 1	Parcelle	Commune	Propriétaire	Surface (m ²) permanente	Surface temporaire
Éolienne	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	62	/
Fondation	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	380	/
Plateforme	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	1 860	1 054
Survol	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	13 956	/
Total fondations + plateforme (hors survol)				2 240	1 054

Tableau 9 : Les emprises liées à l'éolienne 2

Éolienne 2	Parcelle	Commune	Propriétaire	Surface (m ²) permanente	Surface temporaire
Éolienne	ZA 192	Acigné	M. JOUAULT David	62	
Fondation	ZA 192	Acigné	M. JOUAULT David	380	
Plateforme	Za 192	Acigné	M. JOUAULT David	1 860	1 054
Survol	ZA 192	Acigné	M. JOUAULT David	13 768	
	ZA 355	Acigné	M. JOUAULT David	188	
Total fondations + plateforme (hors survol)				2 240	1 054

Tableau 10 : Les emprises liées à l'éolienne 3

Éolienne 3	Parcelle	Commune	Propriétaire	Surface (m ²) permanente	Surface temporaire
Éolienne	ZA 566	Acigné	M. LAMOUREUX Pierre	62	
Fondation	ZA 566	Acigné	M. LAMOUREUX Pierre	380	
Plateforme	ZA 566	Acigné	M. LAMOUREUX Pierre	1 860	1 054
Survol	ZA 566	Acigné	M. LAMOUREUX Pierre	13 956	
Total fondations + plateforme (hors survol)				2 240	1 054

Emprise des accès :

La surface d'emprise totale des accès sera de l'ordre de 10 815 m².

	Parcelle	Commune	Propriétaire	Surface (m ²) permanente	Surface (m ²) temporaire
Accès E1	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	675	185
Accès E2	ZA 355	Acigné	M. JOUAULT David	1 194	/
	ZA 192	Acigné	M. JOUAULT David	38	/
Accès E3	ZA 355	Acigné	M. JOUAULT David	142	/
	ZA 191	Acigné	M. JOUAULT David	8	/
	ZA 191	Acigné	M. JOUAULT David	711	/
	ZA 494	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	176	/
	ZA 555	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	2 869	/
	ZA 264	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	890	/
	ZA 250	Acigné	M. LAMOUREUX Pierre	1 576	/
	ZA 566	Acigné	M. LAMOUREUX Pierre	2 242	109
	TOTAL				10 521

Emprise du poste de livraison :

Le poste de livraison électrique (PDL) sera implanté au niveau de l'accès à l'éolienne E1. La surface au sol du poste de livraison sera de 23 m².

Il sera implanté sur une plateforme stabilisée d'une surface de 9 m².

	Parcelle	Commune	Propriétaire	Surface m ²
Poste de livraison	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	23
Plateforme d'accueil du poste de livraison	ZA 507	Acigné	M. GORIEU Raymond _ GFA Gorieu	9

La société Parc éolien Les Ailes du Chevré SAS s'est assuré de la maîtrise foncière des parcelles concernées par le projet. Des promesses de bail emphytéotique ont été signées avec les différents propriétaires concernés par les emprises des installations.

Les justificatifs de faisabilité foncière (accords des propriétaires) sont consultables en Annexe 9 du pièce n° 4 du dossier d'enquête .

2 MODALITES DE L'ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

2.1 DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

A la demande de Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine , Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné **Gérard BESRET commissaire enquêteur**.

Autorité Organisatrice de l'Enquête (AOE) :

→ **Préfecture de RENNES :**

Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Dossier suivi par : Mme MANSON Anne-Loïse

Tel : 02 21 86 23 28

Par arrêté en date du 13/02/2024 Monsieur le Préfet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du **11/03 au 11/04/2024** pour :

Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune d'ACIGNE

2.2 INFORMATION DU PUBLIC

2.2.1 Publicité de l'enquête :

Le commissaire enquêteur a constaté que **l'article 4** de l'arrêté de M. le Préfet sus visé avait été appliqué de la manière suivante :

Insertion de l'avis d'enquête publique dans les éditions des journaux suivants :

- **Ouest France :**
 - 1^{ère} insertion le 16/02/2024
 - 2^{ème} insertion le 15/03/2024

- **Les Petites Affiches**
 - 1^{ère} insertion le 17/02/2024
 - 2^{ème} insertion le 16/03/2024

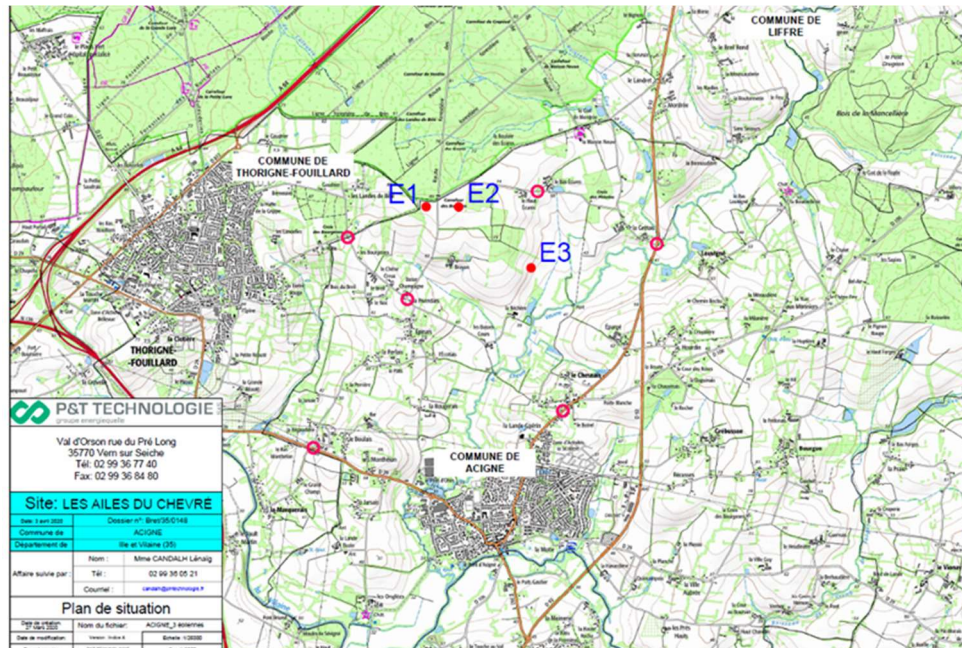
2.2.2 Autres actions d'information :

L'avis d'enquête (Format A2 fond jaune) a été placé sur le site et visible de la voie publique aux abords du projet **par le porteur du projet** conformément au courrier de Monsieur le Préfet.

→ Voir constats d'huissier J9 joint au dossier

L'avis d'enquête publique a été :

- Affiché en extérieur des Mairies d'Acigné (Siège de l'enquête) et Thorigné Fouillard.
- Affiché en extérieur des Mairies de Betton, Brécé, Cesson Sévigné, La Bouëxière, Liffré , Mouazé, Noyal sur Vilaine, Rennes, Servon sur Vilaine, et Saint Sulpice la Forêt (concernées par le rayon d'affichage des 6 kms).
- Affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet par le pétitionnaire, quinze jours avant le début de l'enquête et jusqu'à la clôture de celle-ci.



Carte d'implantation des affichages sur sites.

Le commissaire enquêteur a pu vérifier que ces affichages et insertions **avaient été réalisés lors de ses déplacements.**

Consultation du dossier d'enquête :

- En mairie d'Acigné (version papier) ,aux heures d'ouverture de la mairie
- En mairie de Thorigné-Fouillard (version papier) , aux heures d'ouverture de la mairie
- Sur le site internet de la Préfecture <https://ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>
- Sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/5199> quinze jours avant le début de l'enquête.
- Sur un poste informatique mis à disposition du public :
 - Au point numérique de la Préfecture d'Ille et Vilaine

Des informations concernant le projet pouvaient être obtenues auprès de la Société Parc éolien Les Ailes du Chevré, rue du Pré Long, Val d'Orson à Vern sur Seiche.

Les observations et propositions pouvaient être formulées pendant toute la durée de l'enquête :

- En mairie d'Acigné sur le registre
- En mairie de Thorigné-Fouillard sur le registre
- Sur le registre dématérialisé sécurisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5199>
- Sur l'adresse mail suivante enquete-publique-5199@registre-dematerialise.fr

- Par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Acigné 6 place de la mairie.

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5199>

2.2.3 Visites des lieux et contacts préalables.

Dès réception du courrier de Monsieur le Président du Tribunal Administratif me désignant en qualité de Commissaire Enquêteur j'ai organisé :

- Un rendez-vous avec le porteur du projet le mardi 16 janvier 2024 .

Etaient présents :

- Monsieur LE DREVO Matthieu Directeur Technique
Energiequelle SAS
12, rue Alek Plunian
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
- Monsieur BLIN Jean-Philippe Chef de projet

Ce rendez-vous a permis :

- De prendre connaissance du dossier.
- D'organiser le déroulement de l'enquête

2.2.4 Concertation préalable, information

Un processus d'information continu a été mis en place sur le projet éolien Les Ailes du Chevré pour participer à son intégration territoriale et à son acceptabilité sociale.

Un dialogue territorial a été instauré avec la tenue de 8 réunions de concertation permettant un échange autour du projet. Ces rendez-vous, proposés à tous durant la phase de développement du projet, a permis de faire émerger des besoins d'information précis auxquels P&T Technologie s'est efforcée de répondre.

Le site internet <http://acigne.eolien.bzh/interlocuteurs/> a permis de présenter les différentes étapes du projet, les conclusions des études au fur et à mesure et de répondre aux questions. Les comptes-rendus des réunions de concertation ont été régulièrement mis en ligne.

La volonté de faire participer le territoire au capital de la société de projet a été rapidement exprimée.

Une campagne de financement participatif lancée en entre mai et juin 2017 a mobilisé 120 000€ en un temps record avec la participation de plus de 80 personnes. Des taux préférentiels étaient appliqués en fonction de la distance des participants au projet éolien.

Énerg'iv, la Ville d'Acigné et Acyléole (société citoyenne) ont engagé des démarches avec P&T Technologie afin d'être propriétaires, à terme, du projet éolien d'Acigné.

Enfin, le nom du parc « Les Ailes du Chevré » est le fruit de réflexions entre les participants aux réunions de concertation.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Le développement d'un parc éolien a déjà été évoqué à Acigné lorsque P&T Technologie vient présenter la zone sur laquelle l'implantation d'éoliennes pourrait être étudiée. La municipalité d'Acigné souhaite qu'un tel projet fasse l'objet d'informations régulières avec la population.

Dès lors, P&T Technologie mandate le cabinet Quélia, spécialisé en concertation autour de projets d'énergies renouvelables, pour la mise en place d'un processus adapté au territoire.

Une information est diffusée largement dans un premier temps afin d'informer la population de la possibilité de participer à la première réunion de concertation de septembre 2016.

A cette occasion, chaque participant a fait part de ses questions et des sujets qu'il souhaitait voir aborder lors des prochaines réunions.

2.2.5 Cotation et paraphe des documents constituant le dossier d'enquête.

Le commissaire enquêteur a pu récupérer les dossiers complets auprès de la Préfecture pour les parapher et ensuite les déposer auprès des deux mairies (Acigné et Thorigné-Fouillard)

Composition du dossier d'enquête :

- Registre d'enquête
- Désignation du commissaire enquêteur
- Arrêté de M. le Préfet
 - P0 : Courrier d'accompagnement dépôt
 - P1 : CERFA
 - P2 : Sommaire inversé
 - P3 : Note non technique
 - P4 : Description de la demande
 - P5A : Etude d'impact
 - P5B : Résumé non technique de l'étude d'impact
 - P5C : Cahier de photomontages
 - P6A : Etude de danger
 - P6B : Résumé non technique de l'étude de danger
 - P7 : Plans
 - P8 : Avis de la MRAE
 - P9 : Tableau de réponses à la MRAE
 - P10 : Tierce expertise Ouest Am'
 - P11 : Note chiroptère

3 AVIS DES SERVICES ET PERSONNES PUBLIQUES

3.1 AVIS DES SERVICES DE L'ÉTAT

→ **05/10/2020 : Météo-France**

Avis : Aucune contrainte règlementaire spécifique ne pèse sur ce projet

→ **19/10/2020 : Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)**

Avis : Le projet est implanté dans le respect des distances minimales d'éloignement des radars et des aides à la navigation.

Le projet se situe en dehors des zones intéressées par des servitudes aéronautiques et radioélectriques associées à des installations de l'aviation civile.

Avis favorable avec la prescription suivante, **le demandeur devra prévoir un balisage diurne et nocturne** pour chacune des éoliennes.

Remarques du commissaire enquêteur : Toutes les éoliennes seront dotées d'un balisage lumineux d'obstacle conforme à l'arrêté du 23 avril 2018 relatif à la réalisation du balisage des obstacles à la navigation aérienne (art V2.1.8 description du projet).

→ **: Institut National de l'Origine et de la Qualité**

Avis : pas de réponse

→ **19/10/2020 : Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS)**

Avis : Favorable sous réserve de la réalisation d'une campagne de mesure acoustique à la mise en service du site.

→ **26/11/2020 : Ministère des armées**

Avis : Favorable

→ **27/02/2023 : Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe)**

Avis : Au regard des enjeux identifiés par l'Ae voici **en synthèse** les observations émises :

Sur la qualité de l'évaluation environnementale

Qualité formelle du dossier : Le plan de bridage prévisionnel annuel (en fonction des saisons ou des périodes de la journée) doit être affiché dans sa globalité dès la présentation du projet, y compris dans le résumé non technique.

Sur la qualité de l'analyse

Etat initial de l'environnement : Le caractère restreint de l'aire d'étude immédiate limite la pertinence des inventaires réalisés.

Scénarios alternatifs et choix réalisés : La variabilité de ces solutions alternatives reste cependant limitée, car elles ne concernent qu'un seul ensemble de ZIP, présentant, en outre, une forte sensibilité environnementale vis-à-vis de la faune volante, du fait de sa localisation en marge d'un réservoir de biodiversité. L'application de l'évitement dans la séquence ERC6 n'est pas complète sans comparaison avec d'autres sites potentiels.

L'Ae recommande de compléter, à l'échelle intercommunale, l'analyse des solutions alternatives par une étude comparant l'ensemble des ZIP retenu avec d'autres ZIP possibles pour les éoliennes, avec pour objectif de choisir le projet permettant l'évitement maximal des incidences environnementales.

Sur la prise en compte de l'environnement

Biodiversité :

Les zones humides ont été évitées dans la conception du projet, en tant que milieux, mais leurs fonctionnalités ne semblent pas prises en compte, notamment au regard de la faune volante.

Concernant les chiroptères, un écologue passera afin d'identifier les arbres constituant des gîtes potentiels pour les chiroptères. Le dossier indique qu'il conviendra de respecter une période et une méthode de travaux, en privilégiant notamment les mois de septembre et octobre, en cas de présence de gîte potentiel. La rédaction de cette mesure n'apparaît pas comme un engagement ferme du porteur de projet, mais plutôt comme une possibilité. Cette mesure de réduction doit être renforcée pour apporter de réelles garanties.

Considérant la présence significative de chiroptères au sein de la zone, les conclusions de l'étude apparaissent sous estimées et conduites selon une logique discutable ;

La proximité des éoliennes avec les zones boisées est susceptible, selon la bibliographie actuelle, de générer de forts niveaux de mortalités (cf. réflexions amont aux recommandations Eurobats9).

Les lignes directrices Eurobats préconisent un éloignement minimal de 200 m entre lisières boisées ou haies et éoliennes en bout de pale afin de limiter les risques de mortalité de chauves-souris. Cette recommandation est réitérée dans la note technique¹⁰ du groupe de travail éolien de la coordination nationale chiroptères de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) de décembre 2020 ;

La recherche d'un évitement maximal n'est pas apparente (cf. zones sans risques des ZIP en figure 9, non employées) ;

Le rôle potentiel de corridor du boisement central, entre la forêt de Rennes et la vallée du Chevré, pour les espèces volantes, apparaît insuffisamment traité dans le dossier, de l'état initial¹¹ à la définition de mesures ERC appropriées. La mise en évidence d'une priorité donnée à l'évitement des impacts s'en trouve compromise.

Le dossier indique qu'un ajustement du plan de bridage pourra être mis en place en fonction des résultats du suivi de mortalité et d'activité. Les conditions pouvant conduire à un ajustement du bridage sont décrites de manière trop peu précise.

L'Ae recommande :

De préciser les modalités du suivi acoustique envisagé au droit des habitations riveraines et de s'engager à analyser les gênes ressenties par les riverains, au-delà du simple respect des seuils réglementaires ;

De préciser dès à présent le type de mesures qui seront mises en place pour pallier les gênes ressenties.

Concernant les nuisances visuelles, l'étude des ombres portées indique qu'aucun bâtiment n'est concerné par une exposition à l'effet « stroboscopique »¹³ de plus de 30 h/an et 30 minutes/jour. Les éoliennes sont suffisamment éloignées pour ne pas présenter une gêne du fait de leur ombre portée.

Divers risques ont été étudiés dans l'étude de dangers. Il en ressort un niveau de risque faible à très faible du fait de l'éloignement relatif des habitations.

Sur la qualité paysagère :

L'implantation d'éoliennes de grande hauteur dans ce secteur va ainsi transformer l'identité paysagère locale.

L'implantation retenue des éoliennes, s'appuie sur les lignes de force du paysage, selon un axe nord-ouest/sud-est et permet globalement une bonne lisibilité du paysage.

Des effets de rupture d'échelle persistent selon certains points de vue

Le porteur de projet prévoit une mesure d'accompagnement (en priorité pour ces secteurs les plus impactés), en proposant de financer des plantations pour les riverains qui percevraient la vue des éoliennes comme une gêne. Il conviendra qu'il démontre l'acceptabilité et le caractère suffisant de telles mesures, dont les effets sont souvent limités.

Sur la prévention des risques et nuisances :**L'Ae recommande :**

De préciser les modalités du suivi acoustique envisagé au droit des habitations riveraines et de s'engager à analyser les gênes ressenties par les riverains, au-delà du simple respect des seuils réglementaires ;

De préciser dès à présent le type de mesures qui seront mises en place pour pallier les gênes ressenties.

Le dossier indique que la hauteur des éoliennes rend très faible le risque de propagation d'un incendie de la machine vers un élément arboré et conclut que le risque feux de forêts est très faible. Au vu de la proximité des éoliennes avec la forêt, cette affirmation nécessite d'être démontrée. Les modalités mises en place pour prévenir les incendies et lutter contre leur propagation doivent être clairement exposées dans l'étude d'impact (dispositifs d'alarmes, entretien de la végétation...), en faisant l'objet d'engagements fermes le cas échéant.

Réponses du Maître d'ouvrage en date de juillet 2023 :

Le Maître d'ouvrage apporte des réponses dans le document n° 9 du dossier d'enquête.

3.2 CONTRIBUTIONS DES SERVICES

→ 24/02/2023 Rapport n° 1 de l'inspecteur des installations classées

→ 23/10/2023 Rapport n° 2 de l'inspecteur des installations classées

Proposition de l'inspecteur : L'examen du dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la société Parc éolien Les Ailes du Chevré fait apparaître qu'il est **complet et régulier** et ne conduit à identifier, à ce stade, **de motif de rejet** parmi ceux prévus par l'article R. 181-34 du code de l'environnement. Il est jugé suffisant pour apprécier les inconvénients ou dangers du projet sur les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 du code de l'environnement.

→ 08/10/2020 : Sapeurs-Pompiers d'Ille et Vilaine

Avis :**AVIS DU SDIS 35**

Suite à l'étude réalisée, le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine émet un **AVIS FAVORABLE** à la délivrance de l'autorisation d'exploiter.

Cependant, il conviendra de transmettre au pétitionnaire l'ensemble les observations suivantes émises par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine.

- Les éoliennes soient accessibles au moyen d'une voie carrossable d'une largeur de 3 mètres afin de faciliter l'intervention des engins d'incendie comme le précisent la fiche technique 12.17. jointe.
- Cet accès devra être entretenu et être défriché régulièrement.
- Les éoliennes devront disposer d'une zone de sécurité à leurs abords, égale à une fois et demie leur hauteur totale chacune et libre de toute construction.

- **23/07/2018 : Direction Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) Services eau et biodiversité**
- **09/11/2020 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) Service eau de biodiversité**

Avis : Les parcelles OA n° 507 /OA n°355 /OA N°192 /OA n° 566 n'ont pas été identifiées comme parcelles à caractère hydromorphe.

3.3 AVIS DES COMMUNES

Communes	Avis	Certificat Affichage
Acigné	Favorable	
Thorigné-F	Défavorable	
Betton	Favorable	
Brecé	Favorable	
Cesson S	Favorable	Oui
La Bouëxière	Défavorable	
Liffré	Pas délibéré	
Mouazé	Pas délibéré	
Noyal sur V.	Favorable	
Ville Rennes	Favorable	
Servon sur V.	Favorable	
Sain Sulpice La F.	Favorable	
Rennes Métropole	Favorable (Simple courrier)	

Les délibérations sont mises en pièces jointes au présent rapport

4 DEROULEMENT DE L'ENQUETE

4.1 RECEPTION DU PUBLIC

Le projet porte sur la construction de 3 éoliennes dont l'implantation est prévue en limite du territoire de la commune de Thorigné-Fouillard . En accord avec le porteur du projet il a été proposé à l'Autorité Organisatrice de l'Enquête de tenir 2 permanences dans la commune de Thorigné-Fouillard et 4 permanences dans la commune d'Acigné afin de permettre aux riverains de pouvoir s'exprimer :

En exécution de l'article 3 de l'arrêté de M. Le Préfet le commissaire enquêteur a assuré 6 permanences en Mairie pour recevoir le public les :

N°	Jour	Dates	Horaires	Lieu des permanences
1	Lundi	11/03/2024	9h00/12h00	Acigné (Ouverture)
2	Lundi	11/03/2024	14h00/17h00	Thorigné-Fouillard
3	Mercredi	20/03/2024	14h00/17h00	Acigné
4	Vendredi	22/03/2024	9h00/12h00	Thorigné-Fouillard
5	Mercredi	03/04/2024	9h00/12h00	Acigné
6	Jeudi	11/04/2024	9h00/12h00	Acigné (Clôture)

Climat de l'enquête

Aucun incident particulier n'est à relever dans le cadre de cette procédure si ce n'est une forte participation.

4.2 CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC ET RECUEIL DES OBSERVATIONS

Les permanences se sont tenues dans les locaux des deux mairies sus visées .Le dossier d'enquête comportant le registre d'enquête a été mis à la disposition du public durant toute l'enquête à l'accueil aux heures d'ouverture des Mairies conformément à l'arrêté de Monsieur le Préfet.

4.3 RENCONTRES AVEC LES MAIRES DES COMMUNES CONCERNEES

Mairie d'Acigné : Entretien avec Monsieur le Maire le 11/03/2024 avant l'ouverture de l'enquête

Mairie de Thorigné-Fouillard : Entretien avec Monsieur le Maire le 11/03/2024 avant ouverture de la permanence n° 2

4.4 REPORT DES OBSERVATIONS FORMULEES PENDANT L'ENQUETE

R : Sur registre
C : Courrier / Mail / Courriel

Contributions déposées sur les registres mairies :

- **R1** : **Registre papier Mairie d' Acigné**
- **R2** : **Registre papier Mairie de Thorigné-Fouillard**
- **D** : **Registre dématérialisé**
- **C** : **Courriers et Mails où déposés**

ACIGNE (siège de l'enquête)

- 61 visites
- 64 contributions portées sur le registre papier (R1)
- 28 courriers

THORIGNE-FOUILLARD

- 58 Visites
- 59 contributions portées sur le registre papier (R2)
- 10 courriers

Adresse dédiée Préfecture

- 1 contribution (portée sur le RD)

Registre dématérialisé

- 797 contributions déposées (RD)
- 55 documents annexés

Avis des communes (en date du PVS)

- 2 délibérations défavorables
- 9 délibérations favorables
- 2 Collectivités n'ont pas répondu

Communautés de communes : En attente

Au total : 119 visites

920 contributions

- 147 contributions déposées par Acigné
- 190 contributions déposées par Thorigné-F
- 583 contributions anonymes (doublon, complément, sans adresse ou sans avis)
 - 148 avis **favorables** (R1+R2+RD)
 - Acigné 47 / Thorigné-F 6
 - 656 avis **défavorables** (R1+R2+RD)
 - Acigné 93 / Thorigné-F 178
 - 21 thématiques abordées
- (1687 observations / 93 documents)
- 1 pétition 1400 signatures déposée par l'association Vents Contraires

4.5 NOTIFICATION DU PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS.

Après analyse du dossier et des contributions, le procès-verbal de synthèse des observations **a été présenté au Maître d’Ouvrage et remis physiquement le 18/04/2024.**

4.6 QUESTIONS, REMARQUES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Sur le milieu Humain :

- Les conséquences économiques d’un tel projet sur les biens immobiliers n’apparaissent pas dans l’étude du dossier,

Sur le Paysage et le patrimoine :

- Pas de question particulière

Sur le milieu agricole :

- Pourquoi les risques agricoles , incidences sur les animaux, ne fait l’objet d’aucune observation ou analyse dans l’étude d’impact ?

Sur le milieu naturel :

- Pourquoi l’implantation des éoliennes est aussi proche d’une zone naturelle sensible (Natura 2000) ? Est-ce l’accord foncier qui justifie la localisation ?
- Dans l’analyse des variantes (p404/EI) il est indiqué que E1 et E2 sont situées à 10 mètres de la lisière de la forêt ?
- Le tracé de l’acheminement du matériel n’est pas précisé alors qu’il peut être très impactant.
- Le bridage semble être la seule solution, en cas de mortalité avérée que reste-il comme solution ? et quel impact sur la production d’énergie ? Quel ajustement reste possible ?
- Une contribution confirme la présence du Balbuzard.

Sur le démantèlement :

- En cas de retrait de l’entreprise ou de cessation de l’activité , qui assurera la dépose complète des installations ? Que deviendra le bloc de fondation des éoliennes ?
- Comment est calculé le provisionnement financier pour le démantèlement .

Sur le milieu physique :

- Une étude géobiologique permet d’identifier, sur un lieu défini (maison, appartement, bureaux, lieu de travail, etc.), la présence de perturbations ou nocivités énergétiques potentielles, pourquoi cette étude ne figure pas dans le dossier d’enquête ?

Sur le déroulement de l'enquête :

- Quelle information ont reçu les habitants de la Lande de Billé par le porteur du projet dans le cadre de la préparation du projet? Y a-t-il eu une réunion spécifique avec les riverains de Thorigné-Fouillard ?
- Pourquoi insister à positionner 2 éoliennes en lisière de forêt avec tous les risques et inquiétudes que cela comporte et ensuite proposer des solutions de bridage ayant pour conséquences un rendement moindre des machines ?

Sur les dangers :

- En cas d'incendie d'une éolienne E1 ou E2 l'impact probable sur la forêt ne semble pas avoir été mesuré dans l'étude des dangers, alors que la MRAe insiste sur ce point ?
- L'avis de l'ONF a-t-il été sollicité en amont du projet

Items divers

- Le projet sera classé ICPE, le commissaire enquêteur doit se prononcer sur l'intérêt public de l'opération au regard des avantages et des inconvénients. Pour cela le promoteur doit démontrer la production réelle d'électricité dans tous les cas de figure compte tenu des nombreuses solutions de bridage proposées . Le financement doit apparaître dans le dossier au regard du coût de production , du coût d'exploitation, des financements, du démantèlement ...
- Plusieurs personnes attirent l'attention du porteur du projet sur une zone non venteuse ? une analyse de la carte des vents dans ce secteur serait utile.
- L'accès chantier et d'exploitation a été une source de discussion pendant les permanences, le porteur du projet peut-il apporter des précisions ?
- Pourquoi avoir pris le risque de ne pas solliciter une dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées ?
- Plusieurs contributions par leur développement méritent des réponses détaillées.
- Dans l'hypothèse où le parc éolien serait accepté, une extension serait-elle envisagée par le porteur du projet ?
- A plusieurs reprises les contributeurs ont demandé le tracé entre le poste source et le point de livraison .
- L'étude ne semble pas prendre en compte l'aspect touristique du site (promeneurs, vététistes, joggeurs,)
- Une contribution souligne que le projet ne respecterait pas le règlement d'urbanisme

4.7 MEMOIRE EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE

Le pétitionnaire a produit un mémoire en réponse joint au présent rapport (document J11) le **07/05/2024**

5 CONCLUSION

En conclusion du présent rapport, le commissaire enquêteur estime que les conditions de déroulement de cette enquête permettaient une bonne information du public.

Les conclusions et avis du commissaire enquêteur sur le projet portant ouverture sur :

La construction d'un parc éolien sur la commune d'Acigné

Demande déposée par : PARC EOLIEN LES AILES DU CHEVRE SAS

Sont formulés dans un document séparé joint à ce rapport.

Etabli le **13 Mai 2024**
Par le commissaire enquêteur
Rapport comprenant **22 pages**
Gérard BESRET



Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérent Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	R1	R2				Milieu Humain						Milieu naturel					Milieu agricole			Paysage	Autres Items															
						ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge- production	Rehabilité									
R1	R1-1		11/03/2024	PILLET Pascal	Prise de connaissance du dossier et de la procédure																																				
R1	R1-2	R1-C1	11/03/2024	Collectif ACYLEOLE TALIDEC / FOUCHER FRANGEUL / BROUDIC	Favorable au projet Explications du rôle et des objectifs du collectif Remettent un document au commissaire enquêteur	1		1																																	
R1	R1-3		15/03/2024	TALIDEC Dominique	Favorable au projet parce que le collectif est parvenu à entrer dans la société d'exploitation20/03/2024. Voir complément de réponse sur R1	1		1																																	
R1	R1-4		15/03/2024	MARTIN Bernard	Il faut arrêter de se voiler la face et remettre à demain ce que l'urgence climatique nous impose : recourir à des énergies alternatives comme celles de ce projet.	1		1																																	
R1	R1-5		18/03/2024	TALIDEC Dominique	Je ne pense pas que 3 éoliennes en porte de forêt dépleurerait cette forêt de tout être humain. Hier pas de vent, pas de feuilles dans les arbres,																																				
R1	R1-6		19/03/2024	RALYS Julien	Favorable au projet	1		1																																	
R1	R1-7		19/03/2024	BENOIT Julie	Favorable au projet	1		1																																	
R1	R1-8		20/03/2024	ROUAUD Claire	Prend connaissance du dossier Déposera une contribution	1																																			
R1	R1-9		20/03/2024	HERISSON Hary DENIS Louise et J.Claude	Choix du site , une aberration devant la forêt de Rennes Atteinte à la biodiversité, saccage du site NATURA 2000 Atteinte à la santé humaine	1					1																														
R1	R1-10		20/03/2024	MORELLE Alain et Catherine	Demandant à connaitre l'étude du vent sur ce secteur en complément de leur contribution RD95																																				
R1	R1-11	R1-C2	20/03/2024	HARTZ Isabelle	Dépose une contribution C2	1					1																														
R1	R1-12	R1-C3 C3-1	20/03/2024	ELLEOUE xavier	Dépose une contribution + complément	1																																			
R1	R1-13		20/03/2024	COUDERC Jean	Visite et prise de connaissance du dossier																																				
R1	R1-14	R1-C4	20/03/2024	COLLOC Grégoire	Dépose une contribution			1																																	
R1	R1-15		22/04/2024	TOUCHE Annie	Persuadée de l'urgence de produire une énergie propre	1			1																																
R1	R1-16		22/03/2024	CHAUFFAUT Alain	Je soutiens ce projet	1			1																																
R1	R1-17	R1-C5	25/03/2024	FOUCHER Benoit Acyléole	Dépose une contribution d'explication Association Acyléole	1			1																																
R1	R1-18	R1-C6	25/03/2024	GAUVIN	Dépose une contribution																																				
R1	R1-19	R1-C7	26/03/2024	SEVAUX Matthieu	Dépose une contribution défavorable Absence de communication, qualité formelle du dossier, biodiversité, qualité paysagère , risques et nuisances,			1		1		1																													
R1	R1-20	R1-C8	28/03/2024	LE MOAN Martial	Inquiet pour la santé de ses chevaux, S'associe à toutes les contributions faisant état de de nuisances aux riverains , paysage, biodiversité et chauve-souris,	1					1	1																													
R1	R1-21	R1-C9	29/03/2024	PANNETIER Olivier	Opposé au projet Zone protégée, Natura 2000, impact visuel, sonore, environnemental, économique...	1					1	1																													
R1	R1-22	R1-C10	03/04/2024	NOUVEL Manuel	Dépose une contribution C10																																				
R1	R1-23	R1-C11	03/04/2024	DELAHAYE Alain	Dépose une contibution C11	1			1																																
R1	R1-24		03/04/2024	AULNETTE M et Mme	Avis défavorable Perte immobilière, Proximité de la forêt, risque incendie, zone Natura 2000, Espèces protégées, Accès chantier ?, zone touristique, Impacts sur la santé, Artificialisation du site, visuel ,	1																																			
R1	R1-25		03/04/2024	PRIMAULT Loic et François	Opposés au projet	1																																			
R1	R1-26		03/04/2024	MALAPERT Marie-Hélène	Opposée au projet	1																																			
R1	R1-27		03/04/2024	TOINEL Roger	Opposé au projet																																				

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité	
R1	R1-28	R1-C12	03/04/2024	SOUDRILLE	Dépose une contribution C12	1			1		1		1																		
R1	R1-29		03/04/2024	SCHMITT Didier	Opposé au projet Proximité du bois des écures		1		1		1							1				1									
R1	R1-30	R1-C13	03/04/2024	HERISSON Hary	Dépose une contribution C13	1			1			1						1		1											
R1	R1-31		03/04/2024	CLOAREC Melwenn	Déposera une contribution RD-390																										
R1	R1-32		03/04/2024	VEILLARD Rémy	Propriétaire bois des Ecures Observations : E2 touche le bois , risque incendie, danger pour l'humain par projection d'éléments métalliques ou naturels, absence de plan de projection, biodiversité .	1						1							1							1					
R1	R1-33	R1-C14	03/04/2024	DELBOUILLE Pierre	Dépose une contribution C14	1			1													1									
R1	R1-34	R1-C15	03/04/2024	GUILME Muriel	Dépose une contibution C15	1			1		1		1								1							1	1		
R1	R1-35	R1-C16	03/04/2024	GLEVAREC Yannick	Dépose une contribution C16				1									1	1	1										1	
R1	R1-36	R1-C17	03/04/2024	GLEVAREC Liliane	Dépose une contribution C17				1					1					1	1								1	1	1	
R1	R1-37	R1-C18	03/04/2024	VIGIER Françoise	Dépose une contribution C18		1		1		1									1								1	1		
R1	R1-38	R1-C19	03/04/2024	VIGIER Philippe	Dépose une contribution C19		1		1		1									1							1				
R1	R1-39	R1-C20	03/04/2024	TRELUYER Mme	Dépose deux contribtions C20				1			1	1					1	1	1		1	1			1	1	1	1	1	
R1	R1-40	R1-C21	03/04/2024	TRELUYER Vincent	Dépose une contribution C21				1									1	1	1			1				1	1	1	1	
R1	R1-41	R1-C22	03/04/2024	LAOT Sylvain	Dépose une contribution C22	1			1		1	1	1					1	1	1						1	1				
R1	R1-42		06/04/2024	PEIGNE Nathalie	Opposée au projet, reprise de l'avis de la MRAe,	1			1			1	1						1	1		1						1			
R1	R1-43		08/04/2024	LE PAGE Jean-Pierre	Opposé au projet	1			1		1	1										1				1					
R1	R1-44		08/04/2024	LE Page Mme	Opposée au projet	1			1			1						1		1											
R1	R1-45		09/04/2024	LONCHAMP Pierre	Bon projet pour la commune	1	1																								
R1	R1-46		09/04/2024	BERNARD Loïc	Je soutiens ce projet	1	1																								
R1	R1-47		10/04/2024	GORIEU Mme	Je soutiens ce projet	1	1																								
R1	R1-48		10/04/2024	GORIEU L et A burgot	Soutiennent le projet	1	1																								
R1	R1-49		10/04/2024	DELPIERRE	Ezn faveur du projet	1	1																								
R1	R1-50		10/04/2024	RENAUDIN M H	Opposée au projet, reprise de l'avis de la MRAe,	1			1																						
R1	R1-51	R1-C23	11/04/2024	DELARUE dominique	Dépose une contribution R1-C23 Voir RD 655																										
R1	R1-52	R1-C24	11/04/2024	CHOQUENE Guy-Luc	Bretagne vivante - dépose une contribution C24																										
R1	R1-53	R1-C25	11/04/2024	RENARD Jacques	Le choix de ce site best une abération Dépose une contribution C25		1		1										1	1			1					1	1		
R1	R1-54		11/04/2024	LEDUC Morgane Via Avocats	Prise de contact avec le commissaire enquêteur au nom de Vents Contraires																										
R1	R1-55		11/04/2024	TESTARD Alan	Agriculteur , Souhaite connaître le tracé entre poste source et livraison, favorable au projet avec système d'éfarouchement, détection automatique des avions, manque de pédagogie en amont de l'enquête,	1	1																								
R1	R1-56		11/04/2024	JACQUET Christiane	Opposée au projet mais non opposée à l'éolien	1			1											1											
R1	R1-57		11/04/2024	LAURENT Loïc	Contre le projet Refaire l'étude	1			1																						

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité			
R1	R1-58		11/04/2024	LEBRETON	Dépose une contribution sur RD																												
R1	R1-59		11/04/2024	POIRIER Hélène	Pour le prjet éolien à Acigné	1		1																									
R1	R1-60		11/04/2024	Anonyme	Opposé au projet, manque de pédagogie,	1			1																								
R1	R1-61		11/04/2024	HERVE Philippe	Opposé au projet qui porte préjudice à Thorigné plus qu'à Acigné		1		1		1									1													
R1	R1-62	R1-C26	11/04/2024	MONTARON Catherine	Dépose une contribution Favorable au projet	1		1																									
R1	R1-63	R1-C27	11/04/2024	RAHYR Diane	Profdesseur en biologie, Fortement opposée à ce projet	1			1	1								1	1	1		1	1				1						
R1	R1-64	R1-C28	11/04/2024	GUILLEMAUD Françoise	Totalement opposée au projet		1		1										1	1	1					1			1				
R2	R2-58	R2-C1	11/03/2024	M. le Maire Thorigné Fouillard	Laisse au commissaire enquêteur un courrier du Maire 02/08/2016		1		1																								
R2	R2-1		11/03/2024	ROSSI	Destruction du paysage Le projet démontre l'incapacité à imaginer d'autres solutions Gains à court terme ne sont pas chiffrés																												
R2	R2-2		11/03/2024	PRIME Christophe	Président association vents contraires Demande un RDV sur site du commissaire enquêteur Déposera une contribution ultérieurement																												
R2	R2-3		11/03/2024	MOYON Sandrine et Arnaud	Prise de connaissance du dossier et de la procédure		1																										
R2	R2-4		11/03/2024	FEVRIER Denis	Le pétitionnaire n'a pas pris en compte les populations du parking (Carrefour des Boulaïns) pour les randonneurs, les matrices gravité/risques sont donc à revoir. Analyse REX accidents revoir base ARIA 2000-2023 Incendie forêt non prise en compte Pas de vue depuis centre Thorigné Etude d'impact transport des éléments des éoliennes non examinée,		1																										
R2	R2-5		11/03/2024	DAVARD PLANTARD DEVRAND	Prise de connaissance du dossier et de la procédure Questions sur l'impact du fait de la proximité de la forêt Accès chantier et matériel ?		1													1							1						
R2	R2-6		11/03/2024	VILLENEUVE France	Prise de connaissance du dossier et sur le déroulement de l'enquête Déposera sa contribution ultérieurement		1																										
R2	R2-7		14/03/2024	BERTHY Martine	Opposition au projet Hauteur gigantesque des éoliennes, Bord de forêt , nuisances sonores , lumineuses, site défigurés		1		1		1									1					1								
R2	R2-8		14/03/2024	RINFRAY Annie	Avis défavorable Destruction du paysage, projet gigantesque, nuisances sonores , visuelle,		1		1		1									1					1								
R2	R2-9		19/03/2024	MICHARD	Avis favorable		1	1																									
R2	R2-10		20/03/2024	ROSSI	Opposition à ce projet, hauteur des éoliennes, nuisances sonores, déficit d'information sur l'intérêt financier de l'opération, incompétences des comptables		1		1	1	1																						
R2	R2-11		21/03/2024	BERQUE Gilles	Avis défavorable		1		1																								
R2	R2-12		21/03/2024	BERLON Catherine	Avis défavorable , zone non ventée, Natura 2000, zone de biodiversité protégée, pollution visuelle et sonore, Profit de quelques actionnaires, hauteur = 2 x tour des Horizons		1		1		1	1						1	1	1								1					
R2	R2-13	R2-C2	22/03/2024	NOUVEL Nivedita	Doit déposer une contribution		1																										
R2	R2-14		22/03/2024	MARTIN Caroline	Doit déposer une contribution																												
R2	R2-15	R2-C3	22/03/2024	AUBREE Hélène	Dépose une contribution Zone natura 2000, poumon de biodiversité, lieu de vie sociale pour les promeneurs, nombreuses nuisances ,facteur de charge diminuera , grande mécontente dans la population, imposture juteuse pour les promoteurs,		1		1		1									1	1								1				
R2	R2-16		22/03/2024	CALVEZ Jean-François	Défavorable Déposera une contribution		1		1																								
R2	R2-17		22/03/2024	NOUAUX Patrick	Déposera une contribution Perte veinale immobilière, coût du démantèlement après exploitation, qui prend en charge ?		1		1							1																	
R2	R2-18		22/03/2024	JAOUEN Jean-Pierre	Habite à moins d'1 km du parc Hauteur des éoliennes trop importante, nuisances bruit et santé, quel prorata au regard de la production, impact financier sur l'immobilier?		1		1		1	1			1																	1	

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès châtier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production	Rentabilité	
R2	R2-19		22/03/2024	BERLON Catherine	Visite permanence		1																									
R2	R2-20		22/03/2024	TRAVERS Marcelle	La Riboisière, avis défavorable		1	1																								
R2	R2-21		22/03/2024	BOUILLARD Luc	Déposera une contribution Prend connaissance du dossier																											
R2	R2-22		22/03/2024	NAVES Elise	Prend connaissance du déroulement de l'enquête																											
R2	R2-23	R2-C4	22/03/2024	BARBOT Pascal et Morgane	Habitent ACIGNE Déposent une contribution , défavorables, possèdent un centre équestre et sont inquiets des effets infrasons, bruit et clignotements, environnement détruit		1	1					1						1					1								
R2	R2-24		22/03/2024	DELBOULLE- RAHYR	Habitent ACIGNE Agriculteurs la BREIL, souhaitent une étude géobiologique pour mesurer les incidences - 200 bovins, installés depuis 1an1/2,		1	1														1										
R2	R2-25		22/03/2024	FOLGOAS Joël	Manque d'information, absence de débat, dissymétrie entre ACIGNE et THORIGNE davantage concerné par le projet, pour que vive la démocratie il faut débattre, les solutions peuvent en découler, Hauteur des éoliennes serait à revoir, finalité financière ? , population proche du projet contactée ?		1	1	1						1																	
R2	R2-26		22/03/2024	TOINEL Nicole	Manque d'information, secteur Natura 2000, impact sur élevage, effets stroboscopiques, défavorable, zone de bien être compromise		1	1	1			1	1							1		1										
R2	R2-27	R2-C5	22/03/2024	HOUDUS Henri	Dépose une contribution, nombreuses nuisances , site écologique remarquable de promenades, densité humaine importante autour du projet, zone protégée Natura 2000, impact immobilier, pollution des terrains, projet financier très lucratif, rentabilité ?		1	1			1	1								1			1									
R2	R2-28		22/03/2024	PELLAE Mary-Annick	Opposée au projet, dévalorisation du bien, hauteur des éoliennes trop importante, impact sur la santé humaine		1	1				1																				
R2	R2-29		22/03/2024	BRETON Gaëtan	Inquiétudes par rapport E1 et E2 trop près de la forêt, impacts insuffisamment démontrés, aspect financier (redevance) mal réparti, défavorable au projet		1	1												1												
R2	R2-30	R2-C6	22/03/2024	JACQUET Chantal	Hauteur des mats trop imposante, proximité des habitations, zone Natura 2000, zone de promenade, LPO défavorable au projet, Acheminement du matériel ?		1	1					1							1							1					
R2	R2-31		22/03/2024	ROUCOU Jean-François	Visite en complément de sa contribution RD																											
R2	R2-32		22/03/2024	HAMON	Opposition au projet Déplorent un projet trop proche des habitations		1	1					1																			
R2	R2-33		22/03/2024	PRIME Christophe	Dépose une contribution Une des zone les plus sensibles et les plus protégées de la région, zone sanctuarisée, situation contrainte par le foncier, pas de solution alternative, défiguration du paysage, hostilité des riverains, zone de loisirs très fréquentée, risques non pris en compte, impacts sur la faune , refus de demande de dérogation, présence du Balbuzard non pris en compte,		1		1									1		1					1				1		1	
R2	R2-34	R2-C7	22/03/2024	DUVAL Joël	Dépose une contribution Zone Natura 2000, forêt de Rennes , impact visuel catastrophique, nuisances sur la santé, démantèlement , quel impact sur les agriculteurs ? ,		1		1			1	1								1			1	1							
R2	R2-35		23/03/2024	Marie-Cécile	Projet nuisible pour la santé Grésillements et ressentis néfastes, bordure de forêt, mal être animal,		1		1			1	1								1		1									
R2	R2-36		25/03/2024	LORQUET	Projet implanté dans une zone qui devrait restée vierge de ce type d'engins Avis très défavorable		1		1									1														
R2	R2-37		27/03/2024	LOTODE Christelle	Opposée au projet		1		1			1	1							1				1								
R2	R2-38	R2-C8	25/03/2024	ROCHE Claude	Opposé au projet Zone protégée, Natura 2000, touristique, nuisances visuelles, sonores, A force de brider le projet est-il toujours viable ?		1		1			1								1				1								
R2	R2-39		28/03/2024	TILLIER	Favorable au projet		1	1																								
R2	R2-59	R2-C9	21/03/2024	DELOMEL Bastien	Contribution adressée en Préfecture en AR RD99 et RD161																											
R2	R2-40		02/04/2024	LE POGAM	Défavorable au projet		1		1									1						1	1							
R2	R2-41		02/04/2024	SERAN	Opposé au projet		1		1									1				1						1				
R2	R2-42		02/04/2024	LE POGAM Patrice	Opposé au projet		1		1										1	1				1								
R2	R2-43		02/04/2024	PAPIN Jean-Claude	Opposé au projet		1		1			1							1	1		1										

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité	
R2	R2-44		03/04/2024	JOUAULT David	Eleveur agriculteur, favorable au projet,		1	1																							
R2	R2-45		03/04/2024	Di Piazza	Opposé au projet		1		1											1											
R2	R2-46		04/04/2024	Anonyme	Opposé au projet		1		1																						
R2	R2-47		08/04/2024	OGOR Laura	En complément RD n° 1																										
R2	R2-48		08/04/2024	HARY Daniel	D'accord avec la construction des éoliennes		1	1																							
R2	R2-49		09/04/2024	NOIRET Gaël	Oui aux éoliennes mais pas n'importe où !		1		1		1	1						1		1								1			
R2	R2-57	C10	25/03/2024	DENIS Nelly	Opposée au projet		1		1		1		1						1	1											
R2	R2-50		08/04/2024	GUILLEMOT Nicole	Projet anti-écologique, anti transition écologique, anti humein		1		1		1	1							1	1		1						1			
R2	R2-51		09/04/2024	Famille JEAN	Contre ce projet		1		1											1								1			
R2	R2-52		10/04/2024	LYON Isabelle	Complètement favorable avec ce projet			1																							
R2	R2-53		10/04/2024	MAILLARD Anne-Lise	En désaccord avec le projet actuel		1		1		1							1	1	1		1									
R2	R2-54		11/04/2024	TANGUY Yves et Françoise	Opposés au projet		1		1				1							1											
R2	R2-55		11/04/2024	LE DEVEHAT Françoise	Totalement contre ce projet		1		1									1	1												
R2	R2-56		11/04/2024	DELAPLACE Jean-Pierre	Totalement contre ce projet		1		1																						
RD	n° 1		11/03/2024	OGOR Laura	Zone protégée Natura 2000 Monstres de 180 mètres / Peu de vent dans cette zone Dépassement d'émergences = bridage = perte de production ???		1		1		1								1									1		1	
RD	n° 2		11/03/2024	POUPLIN Richard	Lisière de la forêt de Rennes Mesures acoustiques négligées sur le hameau de Landes de Billé Etude d'impact limitée à Acigné		1		1		1								1												
RD	n° 3		11/03/2024	Anonyme	Nuisances pour les riverains Bruit et clignotements				1		1		1																		
RD	n° 4		11/03/2024	Anonyme	Néfaste pour les êtres humains Pourquoi aussi près des habitations et élevages Production faible (18%)				1			1	1									1									1
RD	n° 5		11/03/2024	Anonyme	Atteinte à une zone très protégée de Rennes Métropole Trame verte et bleue, ZNIEFF et Natura 2000 Site transformé en site industriel Projet à but lucratif				1										1	1											
RD	n° 6		11/03/2024	Anonyme	Nuisances et risques pour la santé et effets stroboscopiques Distance / habitation insuffisante Le projet n'est pas en adéquation avec la protection de l'environnement		1		1		1	1	1							1											
RD	n° 7		11/03/2024	MARTINS	Nuisances et risques pour la santé et effets stroboscopiques Distance / habitation insuffisante Le projet n'est pas en adéquation avec la protection de l'environnement		1		1		1	1	1							1											
RD	n° 8		11/03/2024	Anonyme	Oubli du Balbuzard pêcheur Bridage "ferme" pour réduire l'impact sur les noctules et la Pipistelle de Khul				1																						1
RD	n° 9		11/03/2024	Anonyme	0% de perte biodiversité non respectée L'étude admet une mortalité de 10% !				1										1												
RD	n° 10		11/03/2024	KREULEN	Densité humaine trop importante autour du projet Trop près de la forêt et des élevages Impact sur la faune et le cadre naturel		1		1		1	1								1											
RD	n° 11		11/03/2024	Anonyme	Projet financé par les habitants Transition énergétique urgente Empreint carbone importante			1																							
RD	n° 12		11/03/2024	Anonyme	Risques pour les animaux et la population Impact essentiellement sur Thorigné				1																						
RD	n° 13		11/03/2024	BAYNAST Valérie	Projet en déséquilibre avec les démarches de préservation des espèces et du cadre de vie Impact sur la biodiversité Pourquoi aussi proche des villes ?		1		1				1						1												
RD	n° 14		11/03/2024	OLLIVIER Michel	Aucune énergie n'est parfaite Fière de contribuer au financement du projet		1	1																							

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production	Rentabilité		
RD	n° 15		11/03/2024	RICHER Anne-Claire	Zone habitée, en lisière de forêt et Natura 2000 Nombreuses espèces protégées Parc éolien en zone de randonnée, zone vierge de poteaux électriques et de nuisances lumineuses Pourquoi réaliser un projet pour le brider ensuite ? Une aberration pour la faune	1			1			1	1							1													1			
RD	n° 16		11/03/2024	HARTZ Isabelle	Les maires sont contre le projet Artificialisation du site et destruction d'espèces et de la biodiversité Nuisances sur le cadre de vie et pollution lumineuse Conséquences négatives sur l'économie de la commune Facteur de charge à 21,6% contre 68,6% pour le nucléaire	1			1				1							1				1										1		
RD	n° 17		12/03/2024	Anonyme	Pourquoi aussi proche d'un site protégé ? Nuisances visuelles , sonores et nuisance pour le bétail Rentabilité non démontrée Saturation du paysage On ne pourra plus se promener au calme				1		1				1									1												
RD	n° 18		12/03/2024	Anonyme	Nuisances visuelles et sonores Il existe d'autres terrains isolés des habitations Eleveurs sous tension				1				1													1										
RD	n° 19		12/03/2024	PILON Patrick	Voir rapport du CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation , de l'Agriculture des Espaces ruraux) remis en ce début d'année au ministère de l'agriculture (Joint au dossier)				1															1												
RD	n° 20		13/03/2024	Anonyme	De ce que l'on voit, le montage financier est-il réellement rentable pour les gestionnaires? Est ce que l'opérateur sera assez costaud pour la gestion, l'entretien et surtout le démantèlement? Pourquoi tout ce bouleversement environnemental pour un projet qui semble si risqué pour le contribuable à ce que je comprends?				1					1																						
RD	n° 21		13/03/2024	LEGUIARDER Jean-Louis	je refuse le parc éolien par respect de l'environnement, aussi pour défendre les habitants conserner par les nuisances: beton,gigantisme, bruit,non respect des habitant, et non respect d'une zone protegee				1		1										1			1												
RD	n° 22	RD-22	13/03/2024	CHASSAIGNE Edouard	Document C22 Opposé totalement au projet				1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1									
RD	n° 23		13/03/2024	AUBREE Adeline	Habite BRECE Impact sur la biodiversité , les randonneurs et la faune				1										1	1	1													1		
RD	n° 24		13/03/2024	Anonyme	Impacts sur les humains et les animaux Trop proche des habitations				1		1	1												1												
RD	n° 25		13/03/2024	Anonyme	Préservons ces derniers espaces de verdure				1																											
RD	n° 26		13/03/2024	DELAHAYE Jean-Alain	Favorable au projet Energie renouvelable décarbonée	1		1																												
RD	n° 27		13/03/2024	Anonyme	Favorable au projet Exagération de l'impact sur la biodiversité La Bretagne bien positionnée pour ces projets d'énergie			1																												
RD	n° 28		13/03/2024	SIoux Berger	Ecrivain, sillonne la France pour recueillir les témoignages des personnes et des animaux en souffrance au pied des parcs éoliens				1		1													1												
RD	n° 29		14/03/2024	Anonyme	Favorable au projet Exagération sur la mortalité de quelques oiseaux Evitera le réchauffement climatique et la pollution			1																												
RD	n° 30		14/03/2024	BERENGERE	Projets éoliens injustifiés, dégradants pour la nature et répondant à un lobby, terrains agricoles à proximité immédiate de la forêt de Rennes				1												1															
RD	n° 31		14/03/2024	Anonyme	Pour l'avenir des générations futures il est primordial de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.				1																											
RD	n° 32		14/03/2024	HAMEL Gérard	Habite Epinais en Acigné Trop près de mon habitation et de Natura 2000 Projet non rentable car peu de vent	1			1				1								1															
RD	n° 33		15/03/2024	BERNIER	Favorable au projet			1																												
RD	n° 34	RD-34	14/03/2024	LOUVEL / SYLVESTRE	Document C34 Projet trop proche de Thorigné		1		1																											
RD	n° 35		15/03/2024	BOURDON François	Il est urgent d'accélérer le développement des systèmes de production d'énergie durable et locales même si bien sûr ces solutions on des inconvénients				1																											

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production Rentabilité		
RD	n° 36		15/03/2024	Anonyme	Nous sommes contre ce projet d'Eolienne pour ses raisons très simple qui ne protège ni la flore ni les animaux . Suivant plusieurs enquêtes et avis les Éoliennes ne sont ni performantes au niveau électricité ni utiles			1							1																	
RD	n° 37		15/03/2024	Anonyme	Personne électrosensible Doit vivre > 30 kms d'une éolienne			1																								
RD	n° 38		15/03/2024	Anonyme	Ce parc éolien va produire l'équivalent en énergie de la consommation de la ville d'Acigné d'après le dossier... produire localement de l'énergie c'est être plus résilient.		1																									
RD	n° 39		15/03/2024	Anonyme	Je trouve que ce projet va dans le bon sens car il assurera de l'autonomie énergétique à notre commune			1																								
RD	n° 40		15/03/2024	RIGAUD Lionel	Je soutiens ce projet éolien qui contribuera à diminuer notre dépendance à l'énergie nucléaire			1																								
RD	n° 41		15/03/2024	DELAMARRE Anne	Ce projet serait intéressant s'il n'était pas si mal positionné et que ce parc ne soit pas constitué que de 3 éoliennes. Il serait un danger pour l'écosystème, une nuisance sonore préjudiciable pour les habitations (éloignées de 500m pour certaines). Envisager brider ces dernières en cas de vents forts pour contrecarrer cet inconvénient serait un non sens concernant la rentabilité d'une telle implantation			1			1		1					1	1											1		
RD	n° 42		15/03/2024	AcYléole	La localisation du site éolien est le résultat d'études techniques, pas de choix politiques. Il en ressort que la zone retenue est l'unique site sur Rennes métropole susceptible d'accueillir un parc éolien compte tenu des exigences de distances minimales aux habitations (500 mètres). La localisation précise des éoliennes repose aussi sur des considérations foncières et environnementales à l'intérieur du périmètre technique autorisé. L'électricité va toujours au plus court en fonction des besoins et Thorigné bénéficiera tout autant qu'Acigné de la production électrique du parc éolien	1		1																								
RD	n° 43		16/03/2024	DACHER Alexandra	la zone indiquée ne me semble pas être compatible avec la protection de l'environnement. Il s'agit en effet d'une zone extrêmement proche d'une zone Natura 2000 et l'exploitation d'éoliennes seraient potentiellement destructrice pour les espèces s'y abritant. Par ailleurs, il s'agit d'un espace dédié à l'agriculture, et y construire des éoliennes viendrait supprimer des terres cultivables à un moment où la souveraineté alimentaire de la France apparaît comme une question prégnante			1										1	1		1											
RD	n° 44		16/03/2024	TESSIER Mickaël	En tant qu'habitant d'Acigné, je suis enchanté par l'implantation de ce projet éolien citoyen dans notre commune. Cette initiative incarne parfaitement l'esprit de collaboration et d'engagement de notre communauté en faveur d'une transition énergétique durable. Et ce projet ne pourrait voir le jour sans une étude sérieuse menée en amont tenant compte des exigences rigoureuses associées à ce type d'installation.	1		1																								
RD	n° 45		16/03/2024	Anonyme	Les éoliennes je ne suis pas contre ... mais pas dans un endroit si proche d'une zone résidentielle ! l'impact pour l'environnement positif sans doute sur une partie mais qu'en est il de la zone détruite pour mettre en place ces éoliennes géantes ? qu'en est il de l'impact sur les habitants des communes toutes proches (Bruit , risques sanitaires ...) Il y a très certainement des endroits beaucoup plus isolés pour mettre en place ce projet !			1			1	1	1																			
RD	n° 46		16/03/2024	De ROCHEPRISE Agnès	Je souhaite m'opposer à ce projet, du fait de la proximité de l'emplacement avec la forêt de Rennes, habitant à Cesson-Sevigné et étant particulièrement sensible au maintien et à la bonne préservation de nos espaces verts.			1																								
RD	n° 47		16/03/2024	Anonyme	Non respect des riverains, mauvaise instruction du projet La multiplication des parcs modifie notre cadre de vie, nous étouffe. Il n'est pas tenu compte des nuisances, évidentes: sonores, visuelles (effet stroboscopique, saturation), ondes électriques, magnétiques et infra-sons qui perturbe de nombreuses personnes ainsi que de nombreux élevages. Tout cela pour un production minime			1	1		1	1		1								1										
RD	n° 48		16/03/2024	BOURGES Raymond	Je suis favorable à ce projet, non qu'il faille produire plus mais parce qu'il faut produire autrement. Le nucléaire ne pouvant répondre seul à ces enjeux. Je suis aussi favorable à ce projet, car il a une gouvernance locale	1		1																								
RD	n° 49		17/03/2024	GAIN Emma	La pseudo-écologie au détriment de la faune et de la flore locale n'a aucun sens.			1											1													
RD	n° 50		17/03/2024	De ROCHEPRISE Antoine	Dégradant le paysage et étant à mon sens beaucoup trop proche de la forêt de Rennes et des habitations qui l'entourent.			1																	1							

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge- production Rentabilité		
RD	n° 51		17/03/2024	Anonyme	Je suis enchantée par ce projet. Mettons fin à l'énergie fossile et surtout au nucléaire ! De plus, ce projet participatif impliquant la population est une bonne chose.			1																								
RD	n° 52		17/03/2024	PACE Lou-An	Je suis contre l'installation des éoliennes dans la forêt de Rennes Natura 2000 en raison des dégradations visuels et environnementales que cela va engendrer				1										1													
RD	n° 53		17/03/2024	MARQUET Marius	Je ne suis pas favorable car c'est une zone très peu ventueuse		1		1																			1				
RD	n° 54		17/03/2024	TOUCHE Annie	Je suis très favorable au projet de parc éolien	1		1																								
RD	n° 55		17/03/2024	GUERIN Philippe	Habitation très proche , cartes tronquées dans le dossier, Impact sonore , environnement et préjudice économique				1		1								1													
RD	n° 56		17/03/2024	LEBRETONNIC Solen	Je suis pour ce projet citoyen et le développement des énergies propres	1		1																								
RD	n° 57		17/03/2024	Anonyme	Je crains des nuisances pour les personnes habitant dans les environs proches de ces éoliennes et également pour les promeneurs appréciant le silence de la forêt (déjà en partie perturbé par l'A84). Pourquoi ne pas positionner ces éoliennes en bordure de l'A84 ?				1																							
RD	n° 58		17/03/2024	De TONQUEDEC Denis , Charlotte	Nous sommes contre ce projet éolien entre Acigné et Thorigné car nous voulons protéger la forêt de Rennes, son poumon, zone de loisir et de détente. Cette zone est aussi connue et protégée pour sa Biodiversité ! De plus, le gigantisme des éoliennes (180 m) semble démesuré dans un paysage à préserver. Qu'en est-il de la protection des chauves-souris et des oiseaux ? Biodiversité : La forêt choisie est classée Natura 2000.				1									1	1	1												
RD	n° 59		17/03/2024	REYNAUD Annie	Lieu à préserver : J'habite à proximité de la forêt, c'est un lieu de promenade et de détente Chantier : L'installation-même de ces trois éoliennes va engendrer un chantier énorme Nuisances pour les habitants. Certaines maisons sont à quelques 500 mètres des éoliennes. Interrogation sur la pertinence économique		1		1				1						1	1							1					
RD	n° 60		17/03/2024	TILLY Yannick	Je suis pour l'implantation d'éolienne sur notre commune	1		1																								
RD	n° 61		17/03/2024	BAYNAST Valérie et Bruno	Nous sommes contre le projet d'éoliennes pour préserver ces sites aux enjeux environnementaux, sociétaux forts Pourquoi à un endroit aussi peu ventueux ? Est-ce que vraiment toutes les alternatives ont été étudiées ?		1		1										1	1								1				
RD	n° 62		17/03/2024	CHAUFFERT Maylis	Je m'oppose fortement à ce projet, qui fait prendre des risques importants à la biodiversité de la forêt de Rennes Le projet est vraiment mal placé				1										1	1												
RD	n° 63	RD-63	17/03/2024	Anonyme	Pourquoi installer des éoliennes en France alors que nous avons le taux de CO2 le plus faible d'Europe ? Que faire du bloc de béton de 1 500 tonnes une fois l'éolienne ayant fini son cycle de vie de 15 ans ?				1													1										
RD	n° 64		17/03/2024	Anonyme	Contre le projet				1																							
RD	n° 65		17/03/2024	JAMOIS Sophie	J'ai passé mon enfance aux Escures dans cet environnement si protégé et si nature. Je suis scandalisée qu'on puisse mettre des éoliennes à cet endroit si préservé, si proche d'une forêt publique en plus classée natura 2000				1																							
RD	n° 66		17/03/2024	Collectif ACYLEOLE	Avis relatif aux fondations en béton des éoliennes																		1									
RD	n° 67		17/03/2024	ROUCOU Sophie	Notre maison est située à environ 700 mètres à vol d'oiseau des éoliennes. Nous demandons formellement que les études soient refaites en prenant les mesures acoustiques en saison hivernales, afin de fournir des bases de comparaison utilisables		1		1				1																			
RD	n° 68		17/03/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet de parc éolien qui n'est autre qu'un projet politique au détriment du bien-être des habitants et de notre belle campagne.				1			1													1							
RD	n° 69		18/03/2024	DESILLE Josiane	Je suis pour le projet car je préfère les éoliennes au nucléaire sachant que le meilleur moyen de lutter contre les énergies fossiles est de réduire notre consommation utiliser les transports doux...	1		1																								
RD	n° 70		18/03/2024	DESILLE Josiane	Je suis pour le projet car je préfère les éoliennes au nucléaire sachant que le meilleur moyen de lutter contre les énergies fossiles est de réduire notre consommation utiliser les transports doux...	1		1																								
RD	n° 71		18/03/2024	DELAÏAIE Jean-Alain	Je suis pour une indépendance énergétique de la commune une production d'électricité décarbonnée et locale	1		1																								

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 72		18/03/2024	ROYER Patrice	Je suis contre ce projet d'éoliennes et aussi contre le nucléaire .		1	1																								
RD	n° 73		18/03/2024	BLIN Philippe	L'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune d'Acigné permettrait de produire de l'énergie décarbonée locale, propre, respectueuse de l'environnement, pendant 20 à 30 ans au moins.			1																								
RD	n° 74		18/03/2024	JEANSON Astride	Il est impensable d'implanter des éoliennes à côté de la forêt de rennes à Acigné			1											1													
RD	n° 75		18/03/2024	STANISLAS David	Je suis contre ce projet. J'habite Cesson et c'est notre grand espace de respiration cette forêt ! Les éoliennes industrielles n'ont pas leur place à cet endroit			1																								
RD	n° 76		18/03/2024	CHAUFFERT-YVART Joséphine	Quel dommage de mettre des éoliennes dans un si bel endroit, riche en biodiversité ou les gens aime venir en famille et entre amis. J'y vais depuis des années car j'habite à rennes depuis toujours			1											1													
RD	n° 77		18/03/2024	GUILLIER Renaud	Ayant vécu aux landes de Billée, lieu ou je vais toujours rendre visite à ma mère, je dis non au projet éolien car ce projet est situé en lisière de Thorigné et malgré tout la commune n'a pas été associée au projet . Les mesures acoustiques ont été négligées sur la zone des Landes de Billée De plus nous habitons dans une zone de campagne très protégée à côté de la forêt Natura 2000			1											1													
RD	n° 78		18/03/2024	RENEAUME Capucine	Ce projet est une aberration			1																								
RD	n° 79		18/03/2024	COLINET Mathilde	Je suis opposé au projet éolien à Acigné. Je suis rennais et très attaché à la forêt			1																								
RD	n° 80		18/03/2024	LEBONNOIS Paulette	Je vous fais part de mon opposition à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains, bruit, nuisances visuelles, infrasons			1		1			1	1					1						1			1				
RD	n° 81		18/03/2024	STANISLAS CHAUFFERT	Je suis contre ce projet mal positionné. J'habite à rennes depuis toujours			1																								
RD	n° 82		18/03/2024	Anonyme	Je suis favorable au développement des énergies renouvelables, et notamment de l'éolien. Cependant je m'oppose au projet proposé à Acigné en raison des impacts majeurs sur l'environnement et la qualité de vie.			1			1							1														
RD	n° 83		18/03/2024	AMAT Nathalie	Ces trois éoliennes de 180 mètres de haut au-delà des nuisances qu'elles vont causer aux 1800 habitants de la zone (bruit, clignotement la nuit, nuisances visuelles car elles sont situées en périmètre tellement proche des maisons qu'elles seront visibles depuis l'extérieur comme l'intérieur de celles-ci), vont aussi dénaturer la forêt, située en bordure d'une zone Natura 2000, dans laquelle nous nous promenons très régulièrement à pieds ou en vélo dans un environnement apaisé et vivifiant	1		1			1		1				1		1													
RD	n° 84		18/03/2024	Anonyme	Bonjour, je suis sensible aux ondes et ne veut en aucun cas avoir d'éoliennes proche de mon domicile. Je préfère envisager de partir d'acigne	1		1																								
RD	n° 85		18/03/2024	POUPLIN Morgane	Je vous fais part de ma ferme opposition à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains . Le bruit , le clignotement la nuit , les nuisances visuelles avec ces monstres de 180 m de haut qui seront visibles jusqu'à des dizaines de km à la ronde . Notre environnement très préservé sera détruit définitivement			1			1		1						1						1							
RD	n° 86		18/03/2024	CLAUDE Christophe	Je suis favorable à ce projet. Mieux vaut avoir près de chez soit des éoliennes que des centrales nucléaires (petites ou grandes) surtout vu la hausse des besoins en électricité	1		1																								
RD	n° 87		18/03/2024	ACHARD	Je suis contre le projet d'éoliennes. Les énergies éoliennes sans énergie fossile ne fonctionnent pas car elles sont soumises aux aléas du vent . Avec quelles énergies fossiles sont elles couplées ? D autre part les nuisances apportées aux riverains et à la faune d'une zone natura 2000 sont inacceptables. Pourquoi ne pas les déplacer le long de l'A84 ?			1											1													
RD	n° 88		18/03/2024	BURGET Chantal	J'habite Acigné, je suis contre ces éoliennes, ces monstres que l'on voit de très loin qui dénaturent notre si belle campagne. La distance entre les maisons et les éoliennes a beau être respectée, en cas de vent très fort, un bruit assourdissant envahit la télévision, ainsi que bien d'autres nuisances.	1		1			1		1																			
RD	n° 89		18/03/2024	Anonyme	Je ne comprends pas le site retenu pour l'installation de ces éoliennes, en limite de la forêt de Rennes. Zone natura 2000. Zone "Touristique" ou les habitants viennent se reposer avec une balade au calme.			1											1								1					
RD	n° 90		18/03/2024	Anonyme	Non au projet			1																								

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité			
RD	n° 91	RD-91	18/03/2024	PUAUD Didier	Bonjour, je suis artisan électricien, j'envisageais l'achat d'une maison sur Acigné, mais si le projet de parc éolien voit le jour, je renonce... ces éoliennes détruisent le vivant par leurs mises à la terre commune jusqu'au poste de livraison du réseau RTE, en provoquant des courants vagabonds dans le sol, qui détruit la vie des animaux (élevages et autres) et la santé des humains. Lire "le prix du vent" des éoliennes, des bêtes et des hommes...				1			1	1										1												
RD	n° 92		18/03/2024	ROUCOU Jean-François	Bien que totalement en faveur des l'énergies renouvelables et notamment de l'éolien, je m'oppose à la réalisation du projet objet de la consultation publique pour les raisons suivantes qui touchent à sa localisation inappropriée, Dommage à l'environnement et au paysage, risque pour la forêt																					1									
RD	n° 93		18/03/2024	Anonyme	De par l'enquête publique, j'apprends que des éoliennes géantes sont envisagées à moins de 700 mètres de ma maison. Les documents du projet (étude d'impact, avis de la MRAE, etc... démontrent que ces électro-génératrices géantes sont susceptibles de causer des dépassement des normes sonores (sans parler des sons de basse fréquence et infrasons, non couverts par ces normes), de générer des effets stroboscopiques, de créer une pollution visuelle et lumineuse, de défigurer ce paysage totalement préservé et de causer atteinte à la biodiversité.				1				1	1						1							1								
RD	n° 94		18/03/2024	GAMBLIN Bénédicte	Je suis extrêmement attachée à la forêt de Rennes, poumon vert, zone écologique majeure et zone d'habitat naturel pour nombre d'animaux et en particulier d'oiseaux				1												1														
RD	n° 95		18/03/2024	MORELLE Alain	Les gens ne sont pas correctement informés la production annuelle d'une éolienne se situe au mieux entre 25 et 28% de sa capacité réelle nominale, si vous voulez produire 3 MW, il vous faut donc installer 4 éoliennes de 3 MW pour arriver à la valeur moyenne annuelle, sachant que dans des condition de vent optimale pour les éoliennes, vous atteindrez par moment 12 MW de puissance fournie que le réseau devra résorber. Problème de vent et 1,6 ha de terres agricoles prélevées, non économiquement, incidences climat et environnement.	1			1	1						1									1		1								
RD	n° 96		19/03/2024	Anonyme	Le projet d'implantation d'éoliennes si proches d'habitations est un non sens. Pourquoi donc avoir classé la zone Natura 2000 ?				1												1														
RD	n° 97		19/03/2024	DÉSNOs Mickaël	Je rejoins en tout point les avis exprimés par M Jean-F. Roucou dans la contribution web n°92 et un anonyme dans la contribution n°96		1		1											1	1														
RD	n° 98	RD-98	19/03/2024	AcYléole	M. le commissaire enquêteur, voici notre avis concernant les infrasons éoliens																														
RD	n° 99		19/03/2024	DELOMEL Bastien	Je suis totalement et fermement opposé au projet éolien Il est hors de question que ma famille soit installée proche de ces installations dangereuses pour la nature et pour la santé. 2 des 3 éoliennes seront à moins de 2km à vol d'oiseau de chez nous, c'est inacceptable, Par ailleurs, je me suis renseigné sur ce projet qui est un non sens écologique de part sa proximité avec la forêt et la zone NATURA 2000, et d'autant plus dans une zone qui est peu ventée.		1		1												1									1			1		
RD	n° 100		19/03/2024	Anonyme	Quel intérêt d'installer 3 éoliennes dans une des zones les moins ventées de Bretagne, bridées la nuit et pendant les nidification d'oiseaux et de chauve souris, en limite d'une zone natura 2000 ?				1										1		1														
RD	n° 101		19/03/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'éoliennes sur le site d'Acigné, qui entrainera un danger pour la biodiversité végétale et animale				1			1								1															
RD	n° 102		19/03/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet qui va dénaturer le paysage de plus il portera atteinte à la biodiversité				1											1															
RD	n° 103		19/03/2024	GOMELET Martine	Je suis pour l'installation d'éoliennesur Acigné car je les trouve majestueuses	1		1																											
RD	n° 104		19/03/2024	Anonyme	Dans la situation actuelle, il est bon de multiplier les sources d'énergie. C'est pourquoi je suis favorable à ce projet				1																										
RD	n° 105		19/03/2024	GAMBLIN Pierre Louis	Par ce mail je souhaite m'opposer au projet éolien prévu sur la commune d'Acigné. En effet je ne souhaite pas voir la nature détériorée par ces éléments et voir le paysage drastiquement changer pour les générations futures				1																	1									
RD	n° 106		19/03/2024	PRIME Charlotte	Je suis opposée à ce projet qui se situe à une entrée et une sortie importante de la forêt de rennes.				1												1														
RD	n° 107		19/03/2024	CODET Marie-Alix	Je suis contre le projet éolien que vous prévoyez sur le secteur de Acigné à côté de la forêt de rennes	1			1										1		1														
RD	n° 108		19/03/2024	MASUREL Ombeline	Je souhaite vous informer que je m'oppose au projet éolien de Acigné. Vous dénaturez notre belle forêt de Rennes				1													1													

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisère forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité					
RD	n° 109		19/03/2024	LECLERCQ Tiphaine	je suis ancienne rennaise et je reviens très régulièrement le week-end pour me ressourcer auprès de la nature. Ce projet éolien est une aberration!				1										1																
RD	n° 110		19/03/2024	PIQUET Berthilde	Quelle dommage pour notre jolie forêt et ses paysages revitalisant. Les éoliennes sont gigantesques, détruisent les paysages et engendrent de nombreux problèmes notamment au niveau de la faune et la flore... Sans parler des nuisances sonores occasionnées pour le voisinage !				1	1									1																
RD	n° 111		19/03/2024	COLAS France	Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.			1																											
RD	n° 112		19/03/2024	ROUAUD Jean	Je vous exprime par ce mail mon opposition à ce projet éolien. De mon point de vue, il ne réglera pas le pb des émissions de gaz à effets de serre				1																										
RD	n° 113		19/03/2024	LARDOUX Guy	Je m'oppose formellement à l'installation d'une éolienne sur ACIGNE Cette décision entre dans le cadre de Replier l'application des textes sur la Prévention des nuisances visuelles et auditives	1			1		1																								
RD	n° 114		20/03/2024	COUDERC Jean	Cette construction est une aberration par sa hauteur et sa proximité avec une zone protégée (forêt).																														
RD	n° 115		20/03/2024	Anonyme	Il est très bien que, pour une fois, la métropole accueille enfin l'installation d'éoliennes. Pose plusieurs questions sans émettre un avis																														
RD	n° 116		20/03/2024	PRIME Olivier	N'ayant rien contre l'éolien en général, ce projet me paraît incohérent avec l'idée même d'une transition écologique intelligente.				1											1															
RD	n° 117		20/03/2024	DUCCLOS Hortense	Ayant l'habitude de séjourner à Acigné pendant mes vacances, je m'oppose à ce projet éolien qui se fait au détriment du paysage et de la biodiversité. Je suis très attachée à la forêt de Rennes - poumon vert de Rennes				1											1															
RD	n° 118		20/03/2024	ROUCOU Jean	Je suis favorable au développement des énergies renouvelables, et notamment de l'éolien. Cependant je m'oppose totalement au projet proposé à Acigné en raison des impacts majeurs sur l'environnement et la qualité de vie Les motifs qui s'opposent à la réalisation de ce projet ont été clairement exposés par la Mission Régionale d'autorité Environnementale de Bretagne dans son Avis délibéré du 27 février		1		1									1	1	1															
RD	n° 119		20/03/2024	GAMBLIN JB	Je suis totalement opposé à ce projet, l'écologie oui mais pas au prix de la nature (forêt a proximité)				1											1															
RD	n° 120		20/03/2024	Anonyme	Je trouve regrettable de polluer par de tels ouvrages les environs de rennes. La zone couverte par le projet est proche des forêts de rennes zone natura 2000 dans lesquelles les rennais passent leur week-end à se promener. Une vraie pollution visuelle et sonore.				1		1																								
RD	n° 121		20/03/2024	ROUCOU Jean-François	L'étude attentive des études réalisées pour évaluer les nuisances acoustiques montrent que ces dernières ne sont pas valables et ne permettent pas de conclure à une maîtrise acceptable du risque sonore pour les populations du secteur.		1		1		1																								
RD	n° 122		20/03/2024	Anonyme	Je soutiens ce projet pour les générations futures.			1																											
RD	n° 123		20/03/2024	SIMONNEAUX Pierre	Je ne suis en général pas contre les projets éoliens, encore faut-il qu'ils soient mûrement réfléchis et non dénués de bon sens. En l'espèce, la taille largement disproportionnée de 180m, leur localisation extrêmement proche des habitants, ainsi que de la forêt Natura 2000, des zones de promenade et de loisirs, en font une aberration pour cette zone vierge de toutes pollutions, et symbole d'une campagne tranquille où il fait bon vivre.				1				1							1															
RD	n° 124		20/03/2024	Anonyme	Je suis profondément contre ce projet en raison de la hauteur des éoliennes (180m) et de leur position trop proche des habitants, de la forêt (nature 2000) et des zones de promenade et de loisirs environnant				1				1							1															
RD	n° 125		20/03/2024	RIGAUDIE Jean-François	Je ne suis contre ce projet qui dénature une zone verte et qui pollue le sol avec ses tonnes de béton et son monstrueux sarcophage de ferrailage qui coulera une fortune lors du démantèlement.	1			1															1											
RD	n° 126		20/03/2024	COUDERC Jean	Ce projet est démesuré les éoliennes auront une taille 2 fois supérieures à l'altitude du lieu d'implantation. Ceci prouve qu'aucune étude sérieuse d'implantation n'a été effectuée Le démantèlement d'une telle structure représente un budget colossal de l'ordre d'un million d'euro. Aucun provisionnement n'est prévu cela représente 50 000 euros par année de fonctionnement qui va provisionner ?	1			1	1										1				1											

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production Rentabilité	
RD	n° 127		20/03/2024	TOUZE Anne-Isabelle	Alors que j'ai bien conscience de l'urgence de mettre en place des politiques vertes -et que je suis à priori pas contre les éoliennes, je trouve une fois de plus qu'on privilégie des projets court-termistes et déconnectés de la réalité de la zone d'implantation (éoliennes démesurées, trop proches des habitations et surtout perturbatrices de la vie de la faune de la forêt)				1				1						1	1												
RD	n° 128		19/03/2024	DARGNIES Amélie	Mon attachement à la forêt, le fait que les éoliennes soient si gigantesques dans un paysage si pur à préserver... me désole. Par ailleurs je souhaite préserver les chauves souris et les oiseaux <u>le suis donc totalement contre ce projet éolien.</u>				1								1		1													
RD	n° 129		20/03/2024	Anonyme	Bien qu'étant plutôt favorable aux projets visant à valoriser les énergies renouvelables, je pense que ce projet ne devrait pas voir le jour en l'état. Pour faire court, je trouve qu'installer un parc éolien aussi haut (180 mètres) situé si proche d'une forêt nature 2000, qui est aussi une zone de promenade, <u>mais encore de loisirs.</u>				1										1													
RD	n° 130		20/03/2024	SEITE Pierrick	Bien qu'étant, en général, favorable aux initiatives liées à la transition énergétique, je trouve que ce projet n'a aucun sens et ne devrait pas voir le jour. En effet, installer des éoliennes d'une telle hauteur en limite d'une zone natura 2000 est en soi désolant, mais le projet est d'autant plus aberrant qu'il est prévu de brider les éoliennes pour préserver la faune locale. On peut donc se poser la question du rendement énergétique, d'autant plus que la zone n'est pas des plus ventée, au regard des pollutions inhérentes (visuelle, sonore, etc...)	1			1									1		1											1	
RD	n° 131		20/03/2024	Anonyme	<u>Avis très défavorable</u>				1																							
RD	n° 132		21/03/2024	Anonyme	C'est pour ce manque de transparence, pour les nuisances qui seront occasionnées sur la vie quotidienne des habitants et pour l'impact direct sur le <u>patrimoine de la ville que je m'oppose formellement à ce projet.</u>				1	1																						
RD	n° 133		20/03/2024	HOUDUS Henri	Je vous fait part de mon opposition très forte au projet éolien "Les Ailes de chevré" pour les nombreuses nuisances qu'il va nous apporter. Le bruit, le clignotement la nuit, les nuisances visuelles avec ces éoliennes de 180 Mètres de haut, Ce projet n'est pas écologique,il porte atteinte à une zone très protégée de Rennes Métropole. La forêt de Rennes, La trame verte et bleue, Natura 2000. Protégé ces espaces naturels pour ensuite les transformer en site industriel, Où est la logique ? L'impact sur nos biens immobiliers va être dégradé. Qui voudra acheter un <u>bien à proximité des nuisances d'un site éolien industriel?</u>				1			1		1						1												
RD	n° 134		20/03/2024	GAMBLIN Jean	Médecin, exerçant au Centre Hospitalier Privé de Saint Grégoire, je souhaiterai que l'on applique le principe de précaution sur l'installation d'éoliennes et que les décideurs s'entourent de preuves scientifiques plus étoffées sur l'absence d'effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement. Non, non et non à ce <u>projet !</u>				1			1							1													
RD	n° 135		21/03/2024	Anonyme	La création d'une zone d'éoliennes dans un lieu si proche d'une population dense est un non sens dangereux pour la quiétude des gens, des animaux, de <u>tous les être vivants.</u>				1			1							1				1									
RD	n° 136		21/03/2024	Anonyme	Je ne comprends pas ce projet, pourquoi aller dans le seul endroit encore un minimum préservé pour installer ce parc éolien ? Il y a des champs à perte de <u>vue, quasiment plus d'arbres,</u>				1																	1						
RD	n° 137		21/03/2024	Anonyme	Quel dommage de vouloir implanter 3 éoliennes pile poile dans 1 endroit protégé de toutes nuisances ! Quel dommage pour notre biodiversité... Quel dommage pour les générations futures de ne pas pouvoir profiter pleinement de la quiétude de ce Poumon de Rennes Quel dommage pour ce lieu classé « natura 2000				1										1	1												
RD	n° 138		21/03/2024	Catherine	je suis très défavorable à ce projet qui n'a pas de sens puisque les éoliennes vont être mises sur un site où la vitesse du vent est le plus basse de Bretagne. Aucun intérêt. Et surtout cette forêt est classé Natura 2000, des centaines d'oiseaux, chauves souris y sont des espèces protégées, destruction de la flore et de la faune, Je suis contre aussi car trop proche des maisons,				1			1						1	1	1				1								
RD	n° 139		21/03/2024	Anonyme	Je suis absolument contre ce projet Il faut penser à notre santé et à l'avenir de nos enfants et petits enfants et à la <u>nature</u>				1			1																				
RD	n° 140		21/03/2024	Anonyme	Habitant ACIGNE,je suis fermement opposé à ce projet démesuré au bord de la forêt de RENNES.Outre la destruction des paysages,la menace pour la biodiversité, c'est une nuisance sonore,visuelle pour les habitants ,promeneurs <u>et sportifs.</u>				1		1								1	1						1						
RD	n° 141		21/03/2024	Anonyme	Je suis favorable à l'implantation d'éoliennes.			1																								
RD	n° 142		21/03/2024	Anonyme	L'Etude De Dangers présentée (donc également le résumé non technique) ne prend pas en compte les réelles caractéristiques de forte fréquentation de la Forêt de Rennes, poumon vert de la métropole, lieu d'importantes activités de randonnées pedestres, à vélo, ou courses à pieds, équestres,...				1			1							1							1						

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité				
RD	n° 143		22/03/2024	NAVES Elise	Je suis fermement opposé à ce projet éolien. Et permettez-moi de vous exprimer un sentiment de tromperie On ne peut pas tolérer de tels installations aussi proche des habitations. Il y a des humains dans ces maisons, des enfants qui y vivent, qui se baladent dans ce secteur tous les jours de l'année Pas dans ces conditions : la magnifique forêt de Rennes, la zone NATURA 2000, les habitants, la biodiversité, le paysage totalement perturbés. Parce que oui le paysage va être défiguré		1	1					1						1	1														
RD	n° 144		22/03/2024	Anonyme	Ce Parc Éolien représente un danger pour la bio diversité, la santé, Le bruit émis par les Éoliennes, Elles seraient trop près de la Forêt en la dénaturant, c'est incompatible avec le paysage...			1			1	1							1						1									
RD	n° 145		21/03/2024	RENOUL Pauline	Le projet éolien est incompatible avec la sauvegarde de notre magnifique paysage ! Ce serait un immense crève c"ur que de voir ces éoliennes gâcher tous ces souvenirs..			1																	1									
RD	n° 146		21/03/2024	CHAUMEIL Pauline	Il est indéniable qu'il existe des emplacements plus adaptés pour l'installation de telles infrastructures, préservant ainsi l'intégrité de notre magnifique paysage. De plus, nous soulignons que ce projet est situé en zone Natura 2000, ce qui renforce l'importance de protéger cet environnement fragile et unique			1											1															
RD	n° 147	RD-147-1-2-3-4	21/03/2024	HARTZ Isabelle	Idem contributions RD16 et R1-11																													
RD	n° 148		22/03/2024	NOUVEL Nivedita	Je m'oppose à ce projet éolien en raison de sa proximité avec des habitations, dont les occupants auront à subir des conséquences dramatiques sur leur qualité de vie. La distance minimale de 500 mètres entre une habitation et ce type de dispositif date d'une époque où les aéromoteurs mesuraient une soixantaine de mètres de hauteur.	1			1		1	1	1					1	1	1						1								
RD	n° 149	RD-149 + 11 doc	22/03/2024	PRIME Christophe	Habitant sur Acigné à proximité immédiate du projet et ayant une activité de Chambres d'hôtes et de gîtes, Vous trouverez ci joint copie de ma déposition (+ PJ) que je vous ai remise ce matin. Je vous redis ma totale opposition à ce projet insensé dont les conséquences à court, moyen et long terme seront désastreuses.																													
RD	n° 150		22/03/2024	CHEVET Caroline	Quel dommage de vouloir implanter 3 éoliennes pile poile dans 1 endroit protégé de toutes nuisances ! Quel dommage pour notre biodiversité... Quel dommage pour les générations futures de ne pas pouvoir profiter pleinement de la quiétude de ce Poumon de Rennes Quel dommage pour ce lieu classé « natura 2000 »				1										1	1														
RD	n° 151		22/03/2024	Anonyme	Nous sommes contre ce projet absurde de parc éolien résultat de la détermination aveugle du maire d'Acigné, Vice-président en charge du Climat et de l'Energie à Rennes Métropole et président du SDE 35 basé à Thorigné-Fouillard				1																									
RD	n° 152		22/03/2024	Anonyme	Je suis habitante de Liffré près de la forêt, je considère que ce projet présente un bilan écologique très défavorable				1			1	1						1	1		1												
RD	n° 153		22/03/2024	Anonyme	Je suis pour ce projet. Un parc éolien offre une source d'énergie renouvelable et propre, réduisant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles et contribuant à la lutte contre le changement climatique De plus, il génère des emplois locaux, stimule l'économie régionale et offre des revenus aux propriétaires terriens tout en préservant les paysages naturels et en minimisant les émissions de gaz à effet de serre			1																										
RD	n° 154		22/03/2024	BOUILLARD Luc	Un projet d'implantation d'éoliennes n'a de sens que s'il est justifié par une analyse approfondie de plusieurs paramètres : financiers, écologiques, économiques, sécurité, environnementaux, rendements énergétiques Coût du cablage ? Le porteur de projet prévoit différentes mesures de bridage à la journée ou à l'année, lesquelles ne sont pas claires, accès chantier, mesures prises pour impact visuel, mesures acoustiques l'hiver ? pourquoi une telle hauteur d'éolienne		1		1																									
RD	n° 155	RD-155	22/03/2024	MARTIN Caroline	Résidante des Landes de Billé, citoyenne engagée et respectueuse, je suis totalement opposée au projet des éoliennes d'Acigné (implantées pour ainsi dire à Thorigné) et suis même profondément choquée que l'on puisse considérer un tel projet tant il est peu respectueux des valeurs auxquelles notre société aspire		1		1																									
RD	n° 156		23/03/2024	NOUAUX Patrick	Au delà de toutes considérations déjà abordées dans de nombreuses contributions, j'attire votre attention sur l'impact de valeur immobilière des biens qui auront vue sur les éoliennes																													
RD	n° 157		23/03/2024	Anonyme	il faut trouver un autre site pour ces éoliennes, en lisière de forêt vous condamnez à mort les espèces qui y vivent, et les oiseaux seront déchetés! arte a présenté une situation similaire en Allemagne				1											1	1													

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 158		23/03/2024	CLAUSSE David	Ce projet éolien sera probablement le seul possible sur le territoire de la Métropole de Rennes, alors même que ce territoire aura grand besoin d'électricité renouvelable bas carbone pour assurer sa transition énergétique. Il est issu d'une initiative privée mais il a évolué vers un projet participatif associant collectivité et citoyens, ce qui amène une vraie garantie de bonne gestion du parc dans la durée, y compris si des mesures complémentaires de protection de la biodiversité doivent être prise durant la phase d'exploitation.	1																										
RD	n° 159		23/03/2024	Anonyme	Vu la précédente contribution ,ce monsieur qui dit être pour les éoliennes est le directeur général chez syndicat départementale d'énergie Ile et Vilaine SDE35 donc c'est normal qu'il soit à fond dans ce projet.																											
RD	n° 160		23/03/2024	Anonyme	Vu la précédente contribution ,ce monsieur qui dit être pour les éoliennes est le directeur général chez syndicat départementale d'énergie Ile et Vilaine SDE35 donc c'est normal qu'il soit à fond dans ce projet.																											
RD	n° 161		23/03/2024	DELOMEL Bastien	En complément de ma contribution numéro 99 Je vous alerte sur une colère silencieuse qui est en train de monter. Il ne faut surtout pas sous-estimer le ressenti de citoyens qui sont d'abord ignorés puis manipulés et bafoués. Les impacts de ce projet sont énormes sur les habitants. Ils n'accepteront pas de se voir détruire leur vie au bon vouloir d'une poignée de personnes sans scrupules et sans aucune sensibilité envers leurs voisins.																											
RD	n° 162		23/03/2024	Anonyme	Habitant Acigne Je suis d'accord avec la contribution 159 et 160 il est honteux que le SDE 35 puisse faire une contribution(la 158)en faveur du projet éolien . C'est un manque de respect pour les riverains . Honte à ce monsieur	1																										
RD	n° 163		23/03/2024	DESHAYES Maxime	Hors de question de nous retirer la jouissance ce poumon vert, alors rien ne se prête à cette installation. En effet la zone est très peu ventée et son installation si prêt d'une zone classé Natura 2000 est un non sens	1		1																								
RD	n° 164		23/03/2024	Anonyme	Bonjour, je suis favorable à l'implantation d'éoliennes. Cela contribuera à limiter la consommation d'énergies fossiles grâce à l'énergie produite par le vent. C'est beaucoup moins laid et moins destructeur de faune qu'une route.			1																								
RD	n° 165		23/03/2024	Anonyme	Je suis une jeune Acignolaise de 23 ans et je suis totalement favorable à la mise en place de ce parc éolien. Les Hommes modifient au quotidien la nature, et ce depuis des millions d'années.	1		1																								
RD	n° 166		23/03/2024	Anonyme	Juste pour vous exprimer notre désaccord pour ce projet grotesque en lisière de forêt				1											1												
RD	n° 167		23/03/2024	DELAUNAY Valérie	Totalement favorable à ce projet qui est une chance pour notre commune. Cela montre concrètement comment les politiques publiques locales peuvent contribuer à entrer dans une nouvelle ère écologique et modifier nos consommations énergétiques	1		1																								
RD	n° 168		23/03/2024	Anonyme	POURQUOI ??? AUCUNE INFORMATION SUR L'AMI notre revue de la commune !!!!! A aujourd'hui beaucoup de gens de Thorigné ne sont pas au courant de ce projet, comment peut on demander l'avis des gens S'ils NE SONT PAS PREVENUS. C'est INCOMPREHENSIBLE. Monsieur le Préfet vous avez voulu bien faire en nous informant mais VOTRE message ne nous a pas été transmis. POURQUOI ?????				1																							
RD	n° 169		24/03/2024	Gaël Maire de Thorigné	Afin de rétablir la vérité sur la diffusion de l'information dans le magazine municipal l'AMI de la ville de Thorigné fouillard, il convient de lire la page 25 de cette diffusion où il est indiqué la date de l'enquête publique relative à ce projet éolien soutenu par la ville d'acigne. Le conseil municipal de Thorigné fouillard donnera son avis lors de la séance du 25 mars		1																									
RD	n° 170		24/03/2024	Anonyme	Ce projet de soit disant transition énergétique est totalement anecdotique puisque que la production électrique sera si infime par rapport à l'impact désastreux sur le plan écologique local et sur le bien être des habitants. Je m'oppose fermement à ce projet.			1																								
RD	n° 171		24/03/2024	Anonyme	Je suis opposé à ce projet de création de centrale éolienne à Acigné. Je refuse l'industrialisation et la destruction de la vallée du Chevré qui doit demeurer un milieu naturel préservé. Je refuse la dévalorisation de nos territoires et le manque de considération pour le développement social durable. Je m'oppose fermement à ce projet				1																							
RD	n° 172		24/03/2024	Anonyme	Habitant à 1 kilomètre de la zone d'implantation prévue des éoliennes nous nous opposons formellement à leur installation pour des raisons évidentes relatives aux nuisances sonores et visuelles. Nous ne tenons absolument pas que l'environnement rural dans lequel nous vivons soit dénaturé par des édifices plus hauts que tout ce qui existe sur la métropole Rennaise		1		1		1			1											1							

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démanèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production	Rentabilité			
RD	n° 173		24/03/2024	Anonyme	Je suis tout à fait contre ce projet éolien pour plusieurs raisons. Pourquoi venir dégrader une zone, un espace vert où il fait bon de vivre ? pensez à la faune, à la flore à la population à nos enfants. Nous ne sommes pas des moutons. une implantation qui est à l'encontre des recommandations des autorités environnementales, en limite immédiate de zones préservées et classées. c'est vraiment une absence totale de considération de l'humain. C'est une grosse source de risques physiques et sanitaire.				1			1																							
RD	n° 174		24/03/2024	Anonyme	En réponse à la contribution 169 de monsieur le maire de Thorigné Fouillard Effectivement page 25 de l'AMI Mars/Avril 2024 il est mentionné, en quelques lignes, l'ouverture d'une enquête publique. Je ne sais pas si cela est vraiment suffisant pour informer les habitants de ce projet, à moins qu'il y ait eu une présentation du projet dans des AMI antérieurs ? En fait ce projet concerne tout autant les habitants d'Acigné que ceux de Thorigné Dans l'Acignolais.e de mars 2024 il y a deux pages entières sur les énergies renouvelables avec un quart de page, avec photo, sur le projet d'éolienne, ainsi qu'une page pour le collectif Acyéo. Là au moins on peut dire qu'il y a eu une information																														
RD	n° 175		24/03/2024	Anonyme	Je suis contre l'implantation d'un parc éolien sur Acigné, Thorigné Fouillard.				1																										
RD	n° 176		24/03/2024	Anonyme	Je m'oppose à l'implantation d'un parc éolien sur Acigné, Thorigné Fouillard.				1																										
RD	n° 177		24/03/2024	Anonyme	Je suis contre l'installation de ces très hautes éoliennes si proche des communes d'Acigné et de Thorigné et en limite immédiate d'une forêt Natura 2000.	1			1											1															
RD	n° 178		24/03/2024	Anonyme	Je suis contre les eoliennes lorsque l'on habite en bord de mer et encore plus lorsque elles sont implantées tout près d'habitation et d'une forêt natura 2000				1				1							1															
RD	n° 179		24/03/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet à cause du risque de nuisance pour les riverains. Certains riverains de sites éoliens témoignent souffrir d'insomnies, de dépressions, liées au bruit. Celui-ci n'est peut-être pas d'une intensité très élevée, mais il a une cadence régulière et obsédante. Je précise que je ne suis pas riverain. Je pense qu'il existe des sites plus appropriés pour l'implantation d'éoliennes.				1		1	1																							
RD	n° 180		24/03/2024	LEFEBVRE Sylvain	Je souhaite simplement déposer un avis favorable à ce projet d'implantation d'éoliennes sur la commune d'Acigné			1																											
RD	n° 181		24/03/2024	François-Xavier	Ce projet est incompréhensible. lorsque l'on connaît la réglementation applicable à certaines zones, notamment la directive Natura 2000, destinée essentiellement à la protection des oiseaux, on s'interroge sur l'érection d'éoliennes à proximité de la forêt de Rennes				1											1															
RD	n° 182		24/03/2024	MARTIN Philippe	En effet, pour appréhender ce projet, je me suis plus particulièrement intéressé à l'analyse des risques et ceux-ci semblent avoir été minimisés d'une façon irresponsable : Sous-estimation de la fréquentation de la zone retenue, minimisation du risque d'incendie. omission de certains aspects sanitaires.	1			1	1																1									
RD	n° 183		24/03/2024	MARTIN Philippe	Idem contribution 183																														
RD	n° 184		24/03/2024	HUYNH Eric	Le développement de la production d'énergies renouvelables est rendue nécessaire par nos besoins croissants en électricité. On ne peut pas compter sur les énergies brunes, qui nous emmènent dans le mur, ni sur le nucléaire, qui, pour décarboné qu'il est, pose, de nombreuses questions: que fait-on des déchets? Comment répondre aux besoins croissants avec un parc existant très vieillissant, alors que la construction d'une centrale prend plus de 10 ans? Où positionner les centrales, qui ont besoin d'eau pour les refroidir, alors que les eaux de rivière se réchauffent et que le trait de côte recule de plus en plus vite. Il nous faut davantage d'éoliennes et de centrales photovoltaïques. Un projet citoyen comme celui-ci doit être mené à son terme																														
RD	n° 185		24/03/2024	COQUET Garance	Dans l'intérêt de chaque habitant et habitante de notre territoire, animaux comme humains, je me positionne contre ce projet.	1			1			1										1													
RD	n° 186		24/03/2024	LE MOAN Loïc	Je suis totalement contre le projet d'éoliennes , c'est une aberration sur l'environnement	1			1																										

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 187		24/03/2024	Anonyme	Je demande à Mr le commissaire enquêteur de ne pas prendre en compte la contribution numéro 73 de Mr Jean Philippe Blin qui est de France Énergie Éoliennes, dont les intérêts sont manifestes dans ce projet.																											
RD	n° 188		25/03/2024	SACCINTO Corrine	Les nuisances sont certaines et prouvées, tant du point de vue immobilier que du point de vue de la santé, sans parler de l'impact sur la faune puisque vous les implantez en bordure d'une zone NATURA 2000, au pire le doute devrait profiter aux riverains qui en feront les frais (frais financiers, santé, bruit, stress, pollution visuelle...)			1										1	1	1												
RD	n° 189		25/03/2024	Anonyme	Je lis que les services de l'Etat ont récemment soulevé de nombreuses interrogations et inquiétudes autour de ce projet local et des études d'impact des nuisances éoliennes	1		1										1	1	1												
RD	n° 190		25/03/2024	Anonyme	L'article de ce jour dans Ouest-France sur les problèmes rencontrés dans une exploitation laitière à Crevin, en lien avec un parc d'éolienne, n'est pas rassurant. Comment pouvez-vous assurer que ces problèmes ne seront pas également rencontrés à Acigné et Thorigné Fouillard ?			1													1											
RD	n° 191		25/03/2024	HARDY Solenne	La préservation de la campagne / du bocage de ces 2 communes est donc fondamental du fait de la proximité de la forêt, de sa biodiversité notamment sa faune aviaire.	1		1											1	1												
RD	n° 192		25/03/2024	TOUCHET Alban	J'habite Domloup et j'ai habité longtemps la Bouëxière. Je connais bien le lieu du projet d'implantation et suis totalement opposé. Je trouve fou de vouloir mettre des éoliennes de 180m à cet endroit hyper fréquenté et si près des habitants.				1				1																			
RD	n° 193		25/03/2024	COREAU GUILLIER Sylvie	Je ne peux que m'opposer à ce projet éolien déraisonnable et aberrant Aberrant parce que prévu dans la zone la moins ventée de Bretagne: le bassin rennais. (cf carte de l'ADEME), parce que à l'orée de la zone Natura 2000 (à 50 mètres de cette zone pour E1 et E2), aberrant parce que pour amener les pales des éoliennes, qui en raison de leur dimensions ne peuvent être transportées par les petites routes environnantes, il faudra «défoncer» la forêt sur des kilomètres pour créer une route suffisamment large, en plein coeur de la forêt, pour transporter ces mastodontes.		1		1		1			1	1					1	1									1		
RD	n° 194		25/03/2024	Anonyme	A Crevin les problèmes liés aux éoliennes arrivent sur les animaux ! Voir l'article dans Ouest France ce jour. Il y a 7 exploitations agricoles avec des élevages à proximité immédiate du projet. Le principe de précaution devrait être appliqué.				1													1										
RD	n° 195		25/03/2024	MELOT Gérard	Ancien Acignolais, je soutiens ce projet. Après l'investissement, le coût d'exploitation est faible: le vent est gratuit et inépuisable. Pas de risque de pollution ou de catastrophe. Production locale pour consommation locale			1																								
RD	n° 196		25/03/2024	NIHOUAR Catherine	OK	1		1																								
RD	n° 197		25/03/2024	JOZEAU Caroline	Quel gâchis ! Au milieu d'une belle forêt. Nous aimons nous y promener justement pour la beauté de la nature et son calme. Pourquoi tout gâcher. Laissez nous notre havre de paix. Stop aux nuisances sonores et visuelles. Arrêtons de subir et défendons notre faune et notre flore.		1		1			1								1	1											
RD	n° 198		25/03/2024	DELSARTE Catherine	Je suis d'accord avec ce projet. Il me semble contribuer au respect de la planète	1		1																								
RD	n° 199		25/03/2024	CORMIER Christian	Au vu des nuisances occasionnées lors de la mise en place et surtout tout au long de l'exploitation de ces éoliennes, conforté par l'implantation dans une zone "non ventée", je m'oppose clairement à ce projet. Je suggère de remplacer ce projet par de petites implantations solaires individuelles	1			1																							
RD	n° 200		25/03/2024	Anonyme	L'éolien est une des pistes d'avenir pour la production d'énergie renouvelable. Le projet de parc éolien à Acigné est parfaitement élaboré sans gêne intempestive pour les riverains. Ce projet est utile pour le bien de la collectivité, je soutiens ce projet qui va dans le sens de la préservation de la planète.																											
RD	n° 201		25/03/2024	Anonyme	Je suis votre projet, vous souhaitez installer des éoliennes pour diminuer la production nucléaires. Du point de vue de la lutte contre le réchauffement climatique, cet objectif est dépourvu d'intérêt. Par ailleurs, elles ont un impact négatif sur la biodiversité et défigurent nos paysages et notre patrimoine				1										1												1	
RD	n° 202		25/03/2024	RICHER Vincent	Merci pour cette consultation, qui me permet de vous faire part de ma totale opposition à ce projet éolien à Acigné. Il va nous apporter ainsi qu'aux riverains de très nombreuses nuisances. Le bruit et le clignotement de ces monstres de 180 m de haut seront audibles et visibles à des kilomètres à la ronde, CETTE NATURE SERA DEFINITIVEMENT DETRUITE	1			1					1						1												

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité						
RD	n° 203		25/03/2024	POULICHET Raphaële	Les effets négatifs des éoliennes ou de la circulation de l'électricité sur l'homme ou les animaux constatés par certains n'ont pas été prouvés scientifiquement mais à l'inverse il n'y a aucune preuve non plus qu'il n'y en ait pas. Quand il s'agit de la santé je pense que le principe de précaution doit s'appliquer				1			1	1	1																						
RD	n° 204		25/03/2024	Anonyme	Je suis contre le projet du parc éolien sur les cités Acigné, Thorigné.				1																											
RD	n° 205		25/03/2024	Anonyme	Le projet me semble indispensable pour atteindre nos objectifs de production d'énergie renouvelable. Le sujet Chiroptère est bien pris en compte mais ce n'est pas à cause des éoliennes que ceux-ci sont menacés		1																													
RD	n° 206		25/03/2024	SOURISSEAU Laurence et Frédéric	Nous nous manifestons contre ce projet d'éoliennes sur Thorigné / Acigné pour plusieurs raisons : - Proximité immédiate de la forêt et risques que cela fait porter sur la faune et la flore : comment peut-on abîmer autant notre nature et tous ses habitants. - dénaturer le paysage visuellement pour tous. On ne verra plus que cela et de loin..	1			1										1	1																
RD	n° 207	RD-207	25/03/2024	Pierre	Thorigné-Fouillard est en réalité la commune qui subira le plus de nuisances, Je suis contre ce projet qui piétine les droits des citoyens et la justice sociale et environnementale.	1			1																											
RD	n° 208		25/03/2024	PREDONO Marie	Je suis tout à fait favorable au projet de parc éolien "Les ailes du Chevré". En tant que 1ère adjointe de la commune de Brécé, riveraine du projet, j'ai participé aux premières réunions de présentation du projet. J'ai donc une très bonne connaissance du dossier																															
RD	n° 209	RD-209	25/03/2024	ROUCOU Jean-François	A l'heure où l'effondrement de la biodiversité n'est plus une hypothèse mais une réalité scientifique avérée, ce projet est injustifiable et doit interpeller toute personne soucieuse de la vie sur terre Contribution en complément R2-31/RD92/RD121																															
RD	n° 210		25/03/2024	Anonyme	Information sur l'avis donné par le CM d'Acigné et Thorigné F																															
RD	n° 211		25/03/2024	Anonyme	Contribution modérée																															
RD	n° 212		25/03/2024	Anonyme	Totalement favorable à la construction de ce parc éolien sur ma commune	1	1																													
RD	n° 213		25/03/2024	JAMOIS Alix	L'emplacement choisi pour ce projet est, à mes yeux, une grave erreur. Comment peut-on envisager de défigurer ce paysage préservé, classé Natura 2000 pour sa richesse écologique, par l'installation de machines colossales ? Les risques pour la sécurité des personnes sont réels, sans parler de l'impact sur la faune, notamment les chauves-souris et les oiseaux, dont les routes migratoires pourraient être irrémédiablement perturbées.				1			1						1	1	1																
RD	n° 214		25/03/2024	DREZIGUE Caroline et Pierre	Habitant Cesson Sevigné depuis une quinzaine d'années, nous nous permettons de vous envoyer ce mail pour vous faire part de notre opposition au projet Eolien entre Acigné et Thorigné				1																											
RD	n° 215		25/03/2024	LANGE Patricia	Nous habitons Rennes et apprécions ses environs verdoyants et ces forêts. Nous sommes contre tout projet d'éoliennes.				1											1																
RD	n° 216		25/03/2024	LANGE Arnaud	J'habite Rennes au 177 av du gral leclerc et je suis très attaché à la forêt de Rennes. Je m'oppose au projet d'éoliennes sur Acigné ce qui va dénaturer le paysage et nuire à la protection des oiseaux.				1											1																
RD	n° 217		25/03/2024	HOUSSET Florence	Habitant Rennes et me promenant régulièrement dans la forêt. Je suis contre le projet d'éolien car cela va défigurer la forêt				1											1																
RD	n° 218		26/03/2024	MOIGNE Robin	Je soutiens pleinement la construction de ces trois éoliennes, qui représentent l'avenir de l'énergie française.		1																													
RD	n° 219		26/03/2024	Cathymel	Pour tous ceux qui sont pour l'éolien L'éolien ce n'est ni tout rose et surtout pas tout vert Lien vers le site de la Bouëxière	1			1																											
RD	n° 220		26/03/2024	Anonyme	Par respect pour les habitants et la faune de ce lieu, merci de donner un avis négatif à ce projet et faire remonter le contexte en préfecture				1									1																		
RD	n° 221		26/03/2024	Anonyme	Simple correction de la précédente déposition (220) : "Le visuel de Thorigné montre des habitations situées à 1km, il y en a des biens plus proches..."																															
RD	n° 222		26/03/2024	LE CAM Jean-Pierre	Nous sommes favorables à la réalisation de ce projet local	1	1																													
RD	n° 223		26/03/2024	Anonyme	Je suis contre l'implantation d'éoliennes. La mairie d'Acigné a décidé d'en implanter mais bien loin de son centre				1			1								1																

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production	Rentabilité		
RD	n° 224		26/03/2024	Anonyme	Il est incompréhensible de venir dénaturer un territoire aussi important pour la santé et le bien-être de tellement de personnes. C'est un véritable poumon pour tous les rennais				1																											
RD	n° 225		26/03/2024	THOMAS Daniel	Ce projet « vert » est réalisé au détriment de l'environnement, en conséquence je suis opposé au projet éolien.				1									1		1									1							
RD	n° 226		26/03/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet de parc éolien si proche d'habitation. Je suis pour les avancés et la transition écologique mais pas au détriment des nombreux impacts pour les habitants proches de E1 par exemple ou encore la faune et la flore...				1				1						1	1																
RD	n° 227		26/03/2024	RAULT Philippe	Le développement des EnR est indispensable sur le bassin Rennais comme ailleurs , même s'il est vrai que -bien que faibles- les risques environnementaux et de nuisance à la population zéro n'existent pas, il est important de mettre dans la balance le besoin de développer les EnR sur la métropole et de s'interroger sur les premiers responsables de l'extinction de la biodiversité.			1																												
RD	n° 228		26/03/2024	DESBOIS Antoine	Nous habitons dans une zone de campagne très protégée à côté de la forêt Natura 2000 . Ce projet est complètement inadapté à cette zone de campagne très préservée . Zone de promenade , chemin de randonnées, parcours vtt, balade à Cheval		1		1												1												1			
RD	n° 229		26/03/2024	BERNAUDIN Anne-Claire	A la lecture des documents liés à cette enquête publique, je suis totalement favorable à ce projet, porté par un collectif citoyen, et qui contribuera à la transition énergétique de notre territoire, tout en ayant un impact limité.			1																												
RD	n° 230		26/03/2024	GAULTIER Anthony	les les modalités concernant les mesures de protection de la faune ne ressortent pas assez clairement dans les documents présentés, Les chiffres avancés dans le bilan financier du projet ne sont que trop peu expliqués, L'impact environnemental des travaux de construction, d'acheminement des matériaux et de démantèlement ne sont pas exposés, La proximité des éoliennes par rapport aux habitations est un sujet, Je suis donc contre la réalisation de ce projet.		1		1				1							1					1				1							
RD	n° 231		26/03/2024	Anonyme	En tant que citoyen engagé pour la protection de l'environnement, je suis profondément préoccupé par les conséquences de ce projet sur la biodiversité locale, en particulier la surmortalité des chauves-souris et des oiseaux, observée à proximité des parcs éoliens				1																											
RD	n° 232		27/03/2024	LE BRETON	Ce projet d'installation d'éoliennes géantes de 180 mètres de hauteur à proximité d'une forêt protégée soulève des préoccupations majeures quant à la cohérence de notre politique environnementale		1		1												1	1														
RD	n° 233		27/03/2024	THOMAS Maryvonne	Je m'oppose à ce projet dit « vert », concernant 3 gigantesques éoliennes près de la forêt domaniale de Rennes, Zone Natura 2000. L'impact sur la biodiversité est considérable : - De nombreuses espèces de chauves souris sont actives dans ce secteur ; - Le peuplement d'oiseaux dont beaucoup d'espèces protégées, certaines hivernantes, d'autres migratrices ou niches, est d'une extrême richesse ; - Il est très important de signaler que depuis 2022 le Balbuzard pêcheur niche dans ce secteur. Cette dernière information, entre autres, devrait conduire à des études très précises voire l'annulation définitive de ce projet. - L'acheminement des matériaux et le fonctionnement des éoliennes occasionneront un important abattage d'arbres et de haies.		1		1											1	1	1								1						
RD	n° 234		27/03/2024	EDET Thierry	Le projet citoyen est la meilleure solution pour permettre d'accepter les transitions indispensables vers des énergies décarbonnées. Ce projet éolien doit être soutenu et encouragé			1																												
RD	n° 235		27/03/2024	Anonyme	je suis pour l'installation du projet d'éolienne sue Acigné			1																												
RD	n° 236		27/03/2024	JOUALT Christian	Concernant ces trois éoliennes, comment peut on envisager un tel projet qui jouxte la forêt classée NATURA 2000, sachant que ce type de classement englobe la forêt elle-même, la lisière et la zone tampon				1																											

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production	Rentabilité			
RD	n° 237		27/03/2024	Anonyme	Au document "p9-tableau-de-reponses-a-l-avis-mrae-et-aux-avis-sur-complement-v2.pdf", le promoteur indique : "L'étude de l'effet lisière réalisée pour ce projet démontre une forte chute de l'activité dès 50 mètres. Ce résultat est en accord avec de nombreuses autres analyses des effets lisière que le bureau d'études AEPE Ginkgo a pu réaliser dans l'ouest de la France." Cette réponse quelque peu lapidaire et peu étayée ne cite cependant aucune des autres "nombreuses analyses" avec leurs retours d'expériences, ni les sites concernés.																													
RD	n° 238		27/03/2024	LEBAIL-DELOURME Colette	je me positionne CONTRE L'INSTALLATION DE CE PROJET EOLIEN A ACIGNE sur notre territoire ,notre patrimoine breton			1				1	1	1										1										
RD	n° 239		27/03/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'installation de 3 grandes éoliennes car elles n'apporteront que des nuisances : visuelles, dommageables pour la biodiversité, dommageables pour le site naturel (forêt de Rennes où de nombreux promoteurs recherchent la nature et le calme).			1																										
RD	n° 240		27/03/2024	VIVIEN Liliane	Nous sommes stupéfaits d'apprendre qu'un tel site va être à ce point dénaturé. Malgré ce qui est dit, et pour un maigre bénéfice, l'impact environnemental est conséquent. Nous sommes entre la forêt (natura 2000) et la vallée de Chevré, trame verte et bleue, qui comprend des zones humides, landes, étangs et riche d'une grande biodiversité: * impact sur la faune (oiseaux, chauve souris...) * impact visuel et sonore, malgré les nombreux aménagements proposés TRÈS COMPLEXES			1			1					1		1	1					1										
RD	n° 241	RD-241	27/03/2024	GOUTTE Nicolas	Je ne suis pas favorable à ce projet pour les raisons suivantes: 1. le bruit; 2. la zone: en lisière de forêt, 3. l'écologie, 4. l'injustice: Je n'ai pas le sentiment d'une concertation pleine et entière des citoyens Acignolais. 5. La proximité: l'éolienne du Brayon sera situé à 1300m de ma maison et qui me garantie que d'autres éoliennes seront ajoutées par la suite? S'il vous plaît, arrêtez ce projet	1			1		1	1	1	1					1															
RD	n° 242		27/03/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'éoliennes, c'est en limite d'une zone de natura2000 et c'est un endroit beaucoup trop proche de la forêt domaniale, les oiseaux seront les premières victimes de ce projet, l'hirondelle est déjà en voie de disparition !!!! ,sans compter les tonnes de béton dans un sol de plus en plus perturbé				1									1	1	1				1										
RD	n° 243		27/03/2024	Anonyme	Encore une idée complètement stupide !				1																									
RD	n° 244		27/03/2024	MORELLE Alain	Après avoir consulté le dossier, je m'aperçois que celui-ci est incomplet. Il manque la pièce maîtresse qui est l'étude de vent préalablement réalisée Idem contributions RD-95 et R1-10																							1						
RD	n° 245		27/03/2024	Anonyme	Je suis totalement contre ce projet, la faune, la flore et les riverains de ce secteur ne méritent pas de souffrir ainsi. Ce projet est insensé ! Nous avons assez de recul maintenant pour prouver que les éoliennes sont néfastes pour l'Homme et l'environnement aujourd'hui et n'ont aucune utilité				1			1	1						1															
RD	n° 246		27/03/2024	PILLIAUDIN Yves	Je suis contre le projet du parc éolien d'acigné pour des raisons environnementales (espaces préservés et non respect de la biodiversité) en plus les gênes occasionnées par des monstres de plus de 200 m de haut. La productivité n'est absolument pas évidente. Reste de sujet du démontage dans quelques décennies si cela doit devenir des fiches industrielles et dangereuses pour les humains et les animaux « vive l'écologie »		1		1											1	1			1										
RD	n° 247		27/03/2024	LEHUGER Nathalie	J'ai toujours été favorable aux énergies renouvelables, elles me semblent être le meilleur qui puisse nous arriver pour satisfaire nos besoins énergétiques. Ce projet, j'en entends parler depuis tant d'années qu'il m'est familier. Je suis surprise qu'il suscite soudainement tant d'inquiétude, de critiques, tout en comprenant celle des plus proches voisins des éoliennes.				1																									
RD	n° 248		27/03/2024	Anonyme	En tant que jeune citoyen de 14 ans de la commune d'Acigné, je me permets d'apporter une forte opposition à ce projet. Pour synthétiser, ce projet impactera l'environnement et notre bien-être de manière néfaste. Je ne suis pas contre l'implantation d'éoliennes mais je suis contre l'implantation en ce lieu.	1			1			1								1														
RD	n° 249		27/03/2024	Anonyme	Actuellement acignolais de 16ans j'ai pu être informé d'un futur parc éolien dans ma chère commune. Je suis opposé à ce projet car les personnes qui sont venues s'installer à Acigné sont venus pour s'éloigner des bruits de la ville et de la pollution visuelle. Quelle dommage d'implanter des éoliennes de plus de 180m de hauteur dans un espace non impacté par l'urbanisation	1			1		1																							
RD	n° 250		27/03/2024	Anonyme	NON AUX EOLIENNES	1			1																									

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité			
RD	n° 251		28/03/2024	François Clémentine	Je suis fermement opposée à ce projet insensé de parc éolien près de la forêt de Rennes. Il s'agit donc de trois éoliennes de 180m de haut (!!!) installée à quelques mètres d'une forêt classé Natura 2000 qui abrite des espèces protégées				1									1	1														
RD	n° 252		28/03/2024	LANGLOIS Antoine	Je suis un partisan défenseur de l'écologie. J'ai vécu une grande partie de ma vie à la campagne et l'ai toujours respectée. Je suis pour que nous puissions avoir recours à des énergies alternatives. Mais pas à n'importe quel prix. Aussi, je me permets de poser ici ma contribution opposée au projet éolien de la Commune d'Acigné. En voici les raisons : Impact sur les riverains et la faune à proximité. Impact léthal sur le bétail observé dans plusieurs régions de France (dont récemment encore en Ille et Vilaine à Crevin). Impact (gène mais également léthal) sur la biodiversité (j'ai entendu parler notamment de chauves-souris. Il me semble que c'est une espèce protégée, il faut être prudent).	1			1			1						1	1			1											
RD	n° 253		27/03/2024	CHUZEVILLE Blandine	Je ne veux pas d'éoliennes près de la forêt de Rennes où j'aime me balader. C'est une nuisance visuelle, sonore et nocive pour la santé. NON AUX ÉOLIENNES À ACIGNE				1										1														
RD	n° 254	RD-254	28/03/2024	Mairie Noyal /Vilaine	Délibération du Conseil Municipal																												
RD	n° 255		28/03/2024	LE MOUROUX Marie-Dominique	Je me permets de répondre à votre consultation afin de vous donner mon avis défavorable au projet des éoliennes sur la commune d'Acigné. Je me suis installée à Acigné il y a 10 ans, appréciant le cadre de vie, les zones naturelles préservées et les zones d'activités vertes. Hors ce projet d'éoliennes géantes vient mettre en péril tous ces points	1			1									1							1								
RD	n° 256		28/03/2024	Anonyme	Pourquoi chercher à s'implanter dans une zone reconnue comme une des moins ventées en Bretagne alors que d'autres sites beaucoup plus propices sont exploitables? Il s'agit par ailleurs d'un site extrêmement proche d'une zone classée NATURA 2000				1										1														
RD	n° 257		28/03/2024	Anonyme	je trouve ce projet intéressant pour l'avenir je valide	1																											
RD	n° 258		28/03/2024	COLLEWET Laurick	Je suis pour les énergies renouvelables (à certaines conditions) mais dans tous les cas l'endroit choisi est le mauvais. C'est une forêt très calme, très agréable pour se promener, aller courir, faire du vélo, etc. Ca va gâcher cet endroit et déranger les riverains. Les habitants des villes aux alentours n'ont pas d'alternative directe	1			1											1													
RD	n° 259		28/03/2024	MARTIN Philippe	Je m'oppose à ce projet de parc éolien en bordure de la forêt de Rennes car il manque clairement d'ambition Idem contributions 182-183																												
RD	n° 260		28/03/2024	Anonyme	Le placement des éoliennes de ce projet n'est pas motivé par des contraintes techniques comme aiment à le raconter à qui veut l'entendre Acyléole, Energ'IV, le Maire d'Acigné et surtout le promoteur (P&T). Il n'est que la résultante d'emplacements obtenus "par défaut", raison pour laquelle le promoteur ne peut envisager d'autres zones d'implantations comme recommandé dans l'avis de la MRBF				1																								
RD	n° 261		28/03/2024	Jean	Habitant à Thorigné (coté est du village), je m'oppose fermement à la mise en place de ces éoliennes géantes à cet emplacement. Je m'oppose tout particulièrement à la localisation des unités E1 et E2 le long de la forêt Natura 2000 et plus proches du bourg de Thorigné que de celui d'Acigné, commune à l'initiative du projet.	1			1										1	1													
RD	n° 262		28/03/2024	Anonyme	Riverain du futur parc éolien je suis opposé à sa construction pour les raisons suivantes.	1			1			1						1	1	1					1								
RD	n° 263		28/03/2024	ECHARDEL Laurent	Je ne suis pas du tout favorable à l'implantation d'éoliennes en bordure de forêt comme c'est prévu.		1		1											1													
RD	n° 264		28/03/2024	Anonyme	Les éoliennes en fonctionnement ne génèrent aucun déchet, aucun effluent, aucun gaz, elles ne laissent aucun déchets dangereux pour des millénaires aux générations futures. L'éolien est l'une des clés de la transition énergétique: la consommation d'électricité d'Acigné avoisine 27 GWh en 2021 et celle de Thorigné 23 GWh. A titre de comparaison 3 éoliennes de 3 MW produiront annuellement de l'ordre de 25 GWh				1																								
RD	n° 265		28/03/2024	Anonyme	Investisseur potentiel dans le projet, j'ai participé aux ateliers de l'éolien proposés par Acyléole à Acigné après contact dans un magasin bio de la région rennaise. Différents intervenants ont évoqué plusieurs sujets relatifs aux énergies éoliennes et au projet lors de cette soirée : Acyléole, Energ'IV, P&T Technologie, ainsi que des intervenants sur le climat. Beaucoup d'éléments étaient de nature fautive ou à porter préjudice aux riverains de sorte qu'en tant que citoyen je ne puis donner suite en qualité d'investisseur.				1																								

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité			
RD	n° 266	RD-266	29/03/2024	Anonyme	Je me permets de rebondir sur la contribution de la personne précédente pour citer l'avocat qui a défendu les riverains face au projet mené par P&T à Melgven dans le Finistère, nous parlons donc bien du même promoteur qu'à Acigné. Ce courrier met bien en valeur les manipulations et mensonges dont le promoteur, P&T, semble très coutumier.																												
RD	n° 267		29/03/2024	LEBRETON Noël	Je suis contre ce projet parce que les études d'impact sont tronquées et j'en subit les conséquences (perte de valeur et bruit incessant) AVIS DEFAVORABLE Le Conseil d'État a d'ailleurs annulé le 08/03/2024 l'ensemble des dispositions concernant les trois versions successives du protocole de mesure de nuisances sonores censé protéger la santé des riverains			1	1																								
RD	n° 268		29/03/2024	Anonyme	Je trouve que l'énergie éolienne est bien plus vertueuse que l'énergie nucléaire. J'ai déjà participé à un projet citoyen éolien cela fait maintenant 10 ans. C'est un très beau projet qui m'apporte tout satisfaction. Je suis donc tout à fait favorable au parc éolien les Ailes du Chevré			1																									
RD	n° 269	RD-269	29/03/2024	ROUCOU Jean-François	Divers documents relatifs aux incendies des éoliennes Compléments contributions 31-92-121-209																												
RD	n° 270	RD-270	29/03/2024	Mairie Thorigné-Fouillard	Délibération du Conseil Municipal																												
RD	n° 271		29/03/2024	BAILLIARD Christine	Je vous confirme ma ferme opposition au projet car il contrevient aux recommandations de l'académie de médecine qui préconise un éloignement de 1500 m des habitations en raison des risques pour la santé				1																								
RD	n° 272		29/03/2024	BRIAND Philippe	Je suis totalement OPPOSE à ce projet. En voici les principales raisons: * Conséquences néfastes sur l'environnement à cause en particulier de la proximité de la forêt de Rennes (Natura 2000) (bétonnage d'un site naturel et préservé). * Impact négatif sur la faune locale. * Fortes nuisances sonores sur les communes d'Acigné et de Thorigné-fouillard toute proches et très denses en population. * Fortes nuisances visuelles sur toute la région rennaise est. * Région de Rennes peu ventée à ma connaissance et expérience pour y vivre depuis 35 ans		1		1		1								1	1						1			1				
RD	n° 273		29/03/2024	Collectif AcYléole	Présentation du collectif AcYléole et de ses motivations justifiant son soutien au projet éolien Idem contributions R1-2/RD-42 /RD98																												
RD	n° 274		29/03/2024	Anonyme	Je vois qu'il est fait mention par certains d' « une étude de vent [qui] permet d'évaluer le potentiel du parc. [...] affiné en prenant en compte d'autres paramètres tel que les bridages pour le bruit ou la préservation de l'avifaune et chiroptères. » J'ai beau chercher dans le dossier je n'y vois ni étude de vent, ni calcul prévisionnel du nombre d'heures d'arrêt pour bridage.																												
RD	n° 275		29/03/2024	Anonyme	Nous ne remercieront jamais assez le collectif AcYléole et son énième contribution, qui cordialement nous présente ses motivations justifiant son soutien au projet éolien des ailes du Chevré.																												
RD	n° 276		29/03/2024	Anonyme	Ceci est une réponse à la contribution 273 d'Acyleole qui déclare : « L'autorisation environnementale reste la décision du préfet et si le parc est construit nous serons certainement plus attentifs aux éventuelles nuisances qu'un promoteur privé et lointain »																												
RD	n° 277		30/03/2024	LE METAYER Marie	Je ne suis pas favorable au projet d'implantation de 3 éoliennes géantes (Acigné/Thorigné-Fouillard) car il a récemment été observé un couple de Balbuzard dans la forêt environnante				1									1															
RD	n° 278		30/03/2024	LE METAYER Maden	Il est impensable de couler autant de mètres cubes de béton dans une zone classée Natura 2000 pour produire aussi peu d'électricité				1													1											
RD	n° 279		30/03/2024	LE METAYER Gwenaël	Où est la logique d'implanter un parc éolien dans une zone aussi peu venteuse ? Pourquoi imposer une telle charge financière, comme la maintenance, aux citoyens et aux collectivités ?				1																				1				
RD	n° 280		30/03/2024	ROYER Patrice	Je suis contre l'installation d'éoliennes sur la commune de thornigné et d'acigné qui détruisent le paysage, la nature et qui sont bruyantes et génératrices d'ondes néfastes à la santé.. Idem contribution 72																												
RD	n° 281		30/03/2024	Thomas Maryvonne	Je suis contre ce projet d'éoliennes. Ces gigantesques éoliennes à quelques mètres de la forêt de Rennes, en particulier pour E1 et E2, vont constituer un nid à discorde.	1			1											1										1			
RD	n° 282		30/03/2024	CALVARY Nathalie	Stop à ce déploiement d'éoliennes géantes dans la zone la moins ventées de Bretagne, trop proches des habitations. Préservons la forêt de Rennes !				1				1																	1			

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge- production Rentabilité	
RD	n° 283		30/03/2024	JANIS Vincent	Je suis surpris de constater autant d'avis défavorables et de peur que suscite ce projet alors qu'environ 75 % des Français ont une bonne image des éoliennes (stat. Ademe) Je suis favorable	1		1																							
RD	n° 284		30/03/2024	VAN CAUWELAERT Damien	je suis contre l'implantation de 3 éoliennes à Acigné dont le projet ne respecte pas les critères de biodiversité, de la protection des oiseaux ni des chauves souris, de la présence d'un couple de balzard pêcheur (espèce très protégée), en contradiction avec les recommandations Eurobat qui préconisent un éloignement de plus de 200 mètres de la forêt de Rennes		1	1									1	1													
RD	n° 285		30/03/2024	VAN HOUWE Ariane	je suis contre l'implantation des 3 éoliennes qui se trouve à proximité de la forêt de Rennes qui est classée Natura 2000, projet destructeur pour la faune (oiseau et chauves souris).		1	1										1	1							1					
RD	n° 286		30/03/2024	RIBEIRO Christophe	Il est vrai qu'il faut développer les "énergies renouvelables" mais pas n'importe ou ni n'importe comment: Je suis contre l'implantation de ces éoliennes géantes qui vont encore défigurer le paysage			1																1							
RD	n° 287		30/03/2024	Anonyme	Au delà des sondages qui permettent on le voit de faire dire tout et son contraire aux Français, on peut comprendre que des citoyens vivant aux abords d'une forêt Natura 2000, peuplée d'espèces en voie d'extinction et pour lesquels des efforts sont réalisés depuis des années en vue de leur survie soient inquiets et se mobilisent contre un projet d'éoliennes de 180m surplombant la forêt et dont les effets délétères sur ces mêmes espèces sont connues et largement documentés par les associations environnementales (Bretagne Vivante, GMB, LPO)			1										1	1												
RD	n° 288		30/03/2024	GUIRAUD Nicolas	Zone de biodiversité et vierge -Forêt de Rennes classée Natura 2000 donc projet destructeur pour la faune -Présence du Balzard pêcheur (rapace) qui a fait son nid dans la forêt et c'est le seul nid en Bretagne, espèce super protégée. -Nombreux oiseaux et chauves souris qui seront tués par les pales -Projet en totale contradiction avec les recommandations Eurobat qui préconisent un éloignement de plus de 200m des lisières de bois et forêts (projet à 50m !!!!),...		1	1			1							1	1			1				1					
RD	n° 289	RD 289-1 289-2	30/03/2024	KERBIRIOU Paul	Ce projet d'éolienne n'est pas un projet écologique. C'est un projet qui va endommager un milieu naturel que le législateur a pourtant classé « Natura 2000 ». Les chauves-souris, les oiseaux, les petits mammifères, etc ... ne connaissent pas la classification « Natura 2000 » mais par contre tous fuiront cet endroit si des éoliennes y sont implantées ; éoliennes, je le rappelle, placées aux vents dominants par rapport à la forêt. Avis défavorable au projet		1	1										1	1	1											
RD	n° 290		30/03/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'installation d'éoliennes, mal situé, trop près des habitations et des forêts, et dans une zone peu ventée.			1				1																1			
RD	n° 291		30/03/2024	DIOT Jean-Louis	Je suis contre pour les raisons suivantes: Impact négatif sur la biodiversité. Destruction de la forêt par la constitution d'un couloir pour acheminer le matériel		1	1											1	1							1				
RD	n° 292		30/03/2024	LE STRAT Nolwen	Impact négatif sur la biodiversité (Oiseaux, chauve souris...) Risque d'incendie et Risque de chute de pale. Je suis contre le projet d'éoliennes à Acigné.		1	1										1	1						1						
RD	n° 293		30/03/2024	Anonyme	Elles seraient trop proches de certaines habitations, cela nuit aux conditions de vie des habitants, et à leur sommeil. C'est mauvais aussi pour les animaux qui sont en élevage à côté. Elles seraient trop proches aussi de la forêt, c'est mauvais pour la faune et la flore.			1			1	1						1	1			1									
RD	n° 294		30/03/2024	Anonyme	En France, la distance minimale autorisée entre une éolienne et les habitations est de 500m. Cette distance était préconisée lorsque les éoliennes faisaient 90m de haut, et non pas 180m comme celles du projet d'éoliennes à Acigné			1					1																		
RD	n° 295		30/03/2024	DIOT Emmanuelle	Étant habitante de Thorigné depuis presque 22 ans, je suis entièrement opposée au projet de construction des 3 éoliennes entre Acigné et Thorigné-Fouillard, entre les incendies, les risques de chutes de pales ainsi que les nuisances sonores, sans parler de la biodiversité qui va être totalement ravagée, c'est inadmissible et irresponsable de donner un avis favorable à ce projet.		1	1			1							1								1					
RD	n° 296		30/03/2024	Anonyme	Étant habitant sur la commune d'Acigné, je suis entièrement opposé au projet de construction de ces 3 éoliennes entre Acigné et Thorigné-Fouillard. Risque incendie, nuisances sonores, biodiversité	1		1			1								1	1							1				
RD	n° 297		30/03/2024	DOUTERLINGNE Hervé	Projet en limite de zone protégée sans aucune considération pour la biodiversité de la forêt Contradictions avec les recommandations Eurobat Zone peu ventée sans intérêt pour ce type de projet Nuisance pour les habitants de Thorigné au profit d'acigne		1	1											1	1											

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production	Restaurabilité			
RD	n° 298		30/03/2024	Anonyme	Destruction de la biodiversité (faune et flore) - Trop proche des habitations - Zone peu ventée				1				1							1																	
RD	n° 299		30/03/2024	RAMONET Sophie	Projet irresponsable Trop proche de la forêt classée zone protégée et des habitations de Thorigné Destruction de la faune et de la flore de la seule forêt à proximité de Rennes		1		1				1							1	1																
RD	n° 300		30/03/2024	Anonyme	Habitant à 1000m des éoliennes présumées E1 et E2, je souhaite vous exprimer mon désaccord quant au projet dont fait l'objet cette enquête.				1			1	1							1	1							1	1								
RD	n° 301		30/03/2024	COLLOC Grégoire	onsieur Le commissaire enquêteur, quelques contributeurs défendent ce projet en mettant en avant le sérieux de l'étude du promoteur. Je tiens, à ce titre, à vous signaler que le plan affiché dans la salle dédiée à l'enquête publique en mairie d'Acigné est erroné. En effet, l'implantation des deux éoliennes E1 et E2 sont fausses (on remarque notamment que E1 se trouve positionnée sur une voie communale).																																
RD	n° 302	RD 302	30/03/2024	COLLOC Grégoire	Ajout du document RD-302																																
RD	n° 303	RD-303	30/03/2024	Anonyme	Le projet tel que présenté sur le seul site www.acigne.eolien.bzh est très incomplet, et surtout très partial, de nature à orienter les dépositions des lecteurs.																																
RD	n° 304	RD-304	30/03/2024	Anonyme	En lisant la contribution n°303, je vois avec étonnement que dans les pièces jointes la copie d'écran du site de la ville d'Acigné mentionne une consommation électrique en 2022 "d'un peu moins 19GW". Or ce chiffre est bien loin de la réalité, la consommation d'Acigné étant de 27GWh environ en 2022																																
RD	n° 305		31/03/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet qui porte un préjudice réel à l'ensemble des habitants de la métropole . La forêt de Rennes est un site protégé (Natura 2000). C'est l'endroit le plus préservé de Rennes métropole. De plus, les incidences sur la santé des riverains sont très inquiétantes				1			1									1																
RD	n° 306		31/03/2024	Anonyme	La forêt de Rennes nous semblait être un site protégé ???				1												1																
RD	n° 307		31/03/2024	Anonyme	Allons à l'essentiel, lorsque nous aimons la nature, nous ne la défigurons pas, nous la protégeons .				1																												
RD	n° 308		31/03/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet qui va dénaturer une forêt protégée Natura 2000.				1												1																
RD	n° 309		31/03/2024	Anonyme	Etonnant que le projet déposé par la commune d'Acigné soit prévu en zone limitrophe de Thorigné avec les nuisances sonores pour les habitants de Thorigné . Problème avec la proximité de la forêt avec le risque pour la faune et le risque d'incendie				1		1										1							1									
RD	n° 310		31/03/2024	ROUXEL Pierre	A proximité d'un espace naturel protégé et en même temps à proximité d'un grand nombre d'habitations, dont plusieurs situées à guère plus de 500 mètres des éoliennes, on imagine sans peine les nuisances que vont subir les riverains : bruit, laideur, dévalorisation des habitations, etc.... Pour toutes ces raisons, je suis opposé à ce projet				1		1		1			1					1				1												
RD	n° 311		31/03/2024	Anonyme	Je suis contre se projet sur la commune d'Acigné, prévu en zone limitrophe de Thorigné avec des nuisances visuelles et sonores pour les habitants d'Acigné et de Thorigné				1		1																1										
RD	n° 312		31/03/2024	SENGARENNES	L'implantation de plusieurs éoliennes si proches de la forêt et de nombreuses habitations est un projet insensé. De plus, le site sera détérioré à tout jamais lors de l'aménagement, par des coupes franches dans la forêt classée Natura2000 La forêt apporte sa protection à de nombreuses espèces protégées et rares dont le Balbuzard pêcheur. Pour toutes ces raisons je suis opposée à ce projet		1		1				1						1		1																
RD	n° 313		31/03/2024	RAMONET Alphonsine	Je m'oppose à ce projet qui va détruire la faune et la flore de la seule forêt de Rennes qui contient des zones et espèces protégées Trop de nuisances pour un projet en contradiction avec de nombreuses études		1		1											1	1	1															
RD	n° 314		31/03/2024	RAMONET Jean-Yves	Projet beaucoup trop proche des habitations et surtout des zones protégées de la forêt. Installations disproportionnées dans cette zone très peu ventée. Des travaux avec un impact définitif sur la nature impossible à démanteler. Menace pour la biodiversité et l'environnement dans la seule forêt de Rennes		1		1				1								1	1															
RD	n° 315		31/03/2024	PROVOST	Je suis contre votre projet , pourquoi sacrifier cette environnement classé natura2000 . ?																																

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité				
RD	n° 316		31/03/2024	CALQUET Camille	Je ne pense pas que les études faites sur ce projet montrent que l'installation du parc éolien respecte la biodiversité, l'environnement et le dialogue social sur la commune d'Acigné. Voici les principales raisons pour lesquels je m'oppose à ce projet, il n'y a pas eu de vrai dialogue sur le sujet lors du conseil municipal, les communes de Thorigné et la Bouexière ont voté contre ce projet. Les chauves souris très présentes dans ce secteur, le seul couple breton de Balbuzard-pêcheur,	1			1	1								1	1																	
RD	n° 317	RD-317	31/03/2024	NEZOU	Habitant à la Villeneuve en lisière de forêt, en zone protégée Natura 2000, nous vous faisons part de notre opposition quant au projet de centrale éolienne à Acigné. ce projet n'est pas compatible avec la sauvegarde de la forêt et de sa faune. Ce projet va détruire le paysage autour d'Acigné et de Thorigné mais aussi depuis Noyal sur vilaine et Cesson Sévigné,				1		1									1	1						1									
RD	n° 318		31/03/2024	Anonyme	Protection de la forêt et de l'environnement				1																											
RD	n° 319		31/03/2024	Anonyme	L'étude n'a pas pris en compte à aucun moment la protection de la forêt et de ses occupants, biodiversité, silence, déplus nous venons habiter en dehors de rennes pour être loin du bruit et nous récupérerons tous les effets de la pollution et consommation				1											1	1															
RD	n° 320		31/03/2024	Anonyme	Les différents lieux choisis pour les 3 éoliennes défigurent avec importance le paysage existant, L'énergie renouvelable éolien doit préserver la qualité de vie des animaux et personnes vivant aux alentours de ces projets et avoir une réelle valeur en terme de rentabilité énergétique et non pas faire semblant de politiquement correct dans l'énergie renouvelable				1																	1										
RD	n° 321		31/03/2024	MATHUR Savita	je m'oppose à ce projet qui a en plus la mauvaise idée de s'implanter à proximité d'une forêt qui accueille rapaces et chauve-souris, d'une zone classée Natura 2000 et qui est bien trop proche d'habitations				1			1							1	1																
RD	n° 322		31/03/2024	VASSAL	Je tiens à affirmer mon désaccord avec le projet éolien des ailes du Chevré à Acigné, situé à grande proximité de la forêt domaniale de Rennes L'ADEME indique en effet que le tripoint entre les communes d'Acigné, de Thorigné-Fouillard et de Liffré est au plus bas de l'échelle de vitesse des vents,				1		1	1							1	1	1			1												
RD	n° 323		01/04/2024	Anonyme	Je crois pas à la sécurité du nucléaire vue l'évolution de Flamanville (dangers, durée, coûts). La meilleure approche pour moi est : - de diminuer notre consommation d'énergie - d'utiliser au maximum l'énergie durable gratuite (soleil, vent, eau). Je participe au projet éolien de Béganne, au projet Soleil sur Vilaine et je dispose de deux panneaux photovoltaïques			1																												
RD	n° 324		01/04/2024	Anonyme	Je suis pour l'éolien mais pas ici. Ce n'est pas artisanal. C'est géant. C'est moche. On va voir ces monstres à 25km. Il y a des risques physiques et sanitaires. C'est un vrai carnage. Ça empêche de se promener. Ça va transformer la forêt en un site artificiel.				1												1					1										
RD	n° 325		01/04/2024	Anonyme	Je vous fais part de mon opposition très forte à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains. Le bruit, le clignotement la nuit, les nuisances visuelles avec ces monstres de 180 m de haut qui seront visibles jusqu'à des dizaines de km à la ronde. Notre environnement très préservé sera détruit définitivement.				1		1			1						1						1										
RD	n° 326	RD-326	01/04/2024	Anonyme	Et bien voilà nous y sommes : condamnation de P et T technologies suite à l'implantation de 3 éoliennes à Kergleuziou dans le Finistère. Riverains ne vous inquiétez plus lorsque ces 3 éoliennes seront construites vous pourrez faire condamner.				1																											
RD	n° 327		01/04/2024	Anonyme	franchement je préfère quelques éoliennes. Il y aura bien une poignée de chauve-souris broyées par les pales, mais au regard du gain substantiel pour la planète et le réchauffement climatique franchement ça vaut le coup.			1																												
RD	n° 328		01/04/2024	Anonyme	Zone de biodiversité Nuisances sonores				1											1																
RD	n° 329		01/04/2024	GUERIN Emmanuelle	il faut considérer également les dommages irréversibles que la construction des éoliennes entrainera sur notre précieuse forêt. La création des fondations nécessitera des travaux de terrassement importants, causant des dégâts significatifs à l'écosystème forestier et entraînant une perte irréparable de la biodiversité. De plus, l'accès aux éoliennes nécessitera le défrichement d'une partie de la forêt, impactant davantage notre environnement naturel et dégradant notre patrimoine forestier pour les générations futures, détruisant le lieu de vie de nombreux animaux.				1		1								1	1	1			1	1											

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production	Rentabilité			
RD	n° 330		01/04/2024	LEGER Yoan	La solution d'implantation retenue implique en effet l'installation de deux des trois éoliennes prévues, en bordure directe de la forêt de Rennes, au carrefour des Boulaïns (notées E1 et E2 dans le dossier). La forêt de Rennes est pourtant classée zone Natura2000. C'est un site de biodiversité où se croisent de nombreuses espèces pour lesquelles l'installation d'éoliennes présente un risque avéré		1		1									1	1	1							1					1				
RD	n° 331		01/04/2024	Anonyme	En tant qu'habitant de Thorigné-Fouillard, je m'oppose au projet d'Eoliennes.		1		1			1							1	1										1						
RD	n° 332		01/04/2024	Thomas Maryvonne	Rappel du jugement mars 2024																															
RD	n° 333		01/04/2024	Anonyme	La protection de la biodiversité, de l'environnement doivent primer sur ce projet, qui in fine sera peu bénéfique puisque implanté dans une zone de faible rendement. La protection des espèces, de la forêt et plus généralement d'un site classé natura2000 est plus importante que la réalisation de ce projet, dont l'intérêt écologique réel n'est pas démontré.				1										1	1																
RD	n° 334		01/04/2024	Anonyme	Je suis contre, les éoliennes ne fonctionnent jamais à 100% et ne seront jamais aussi efficaces qu'une centrale nucléaire. Relançons notre parc nucléaire. Nous étions à la pointe de cette technologie et à cause de nos politiques nous avons perdu ce savoir faire....				1																											
RD	n° 335		01/04/2024	Anonyme	Je m'oppose à toute mise en place d'éoliennes dans le secteur de Thorigné Fouillard. Elles dénaturent le paysage. L'éolienne a un impact négatif sur la faune, elle est bruyante, son fonctionnement dépend des conditions météo				1										1																	
RD	n° 336		01/04/2024	Anonyme	Je m'oppose à toute mise en place d'éoliennes dans le secteur de Thorigné Fouillard. Elles dénaturent le paysage. L'éolienne a un impact négatif sur la faune, elle est bruyante, son fonctionnement non optimal puisque dépend des conditions météo. Cette forêt est une pure merveille. Il faut la préserver				1		1								1	1																
RD	n° 337		01/04/2024	ROUXEL Bruno	Habitant au lieu-dit Les Landes de Billé sur la commune de Thorigné-Fouillard, je suis directement impacté par le projet des éoliennes. D'innombrables motifs, parfaitement justifiés et argumentés, d'opposition à ce projet vous ont déjà été avancés : gigantisme des éoliennes, proximité d'habitations, immédiate proximité de zones protégées (Natura 2000,...), risques physiques et sanitaires pour les humains et les animaux, rentabilité financière très contestée, modèle économique garantissant le gain du promoteur au détriment des collectivités locales, etc, etc....	1			1			1	1							1	1		1													
RD	n° 338		01/04/2024	AULNETTE Renée	Je vous fais part de mon opposition très forte à ce projet éolien. Je suis propriétaire d'une maison située à 800 m de l'implantation des éoliennes E1 et E2. Nous serons directement impactés par le bruit, le clignotement, les nuisances visuelles et sonores que ces éoliennes géantes de plus de 180 m de haut vont générer. Je m'inquiète pour les répercussions sur la santé, comme le montrent des articles parus récemment (troubles du sommeil, stress, acouphènes)	1			1		1	1	1																							
RD	n° 339		01/04/2024	Anonyme	Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, un mix énergétique est à favoriser, dans lequel l'éolien terrestre a toute sa place, le vent étant gratuit et renouvelable. Le projet d'Acigné est citoyen, il va permettre aux habitants de ce territoire de contribuer financièrement à la transformation requise dans un monde de rareté.			1																												
RD	n° 340		01/04/2024	Anonyme	Implanter 3 éoliennes juste en bordure d'une zone natura 2000 est délitant. Surtout pour le gain minime que cela représente (production d'électricité qui ne correspond pas aux périodes de consommations, puisque totalement imprévisibles !). De plus, le porteur du projet se limite strictement aux obligations légales				1										1	1	1															
RD	n° 341		01/04/2024	Anonyme	Ce projet est scandaleux dans une zone naturelle sans tenir compte de la faune, sans concertation avec le habitant				1	1									1																	
RD	n° 342		01/04/2024	Anonyme	Ce projet est scandaleux dans une zone naturelle sans tenir compte de la faune, sans concertation avec les habitants				1	1									1																	
RD	n° 343		01/04/2024	Anonyme	Cela suffit. La mafia qui pousse ces ventilateurs encore vas se payer sur le dos du con tribuable. A quand un EPR2 en Bretagne ?				1																											
RD	n° 344		01/04/2024	Anonyme	Contre ce projet qui va avoir des répercussions sur l'environnement et sans qu'il soit mis en évidence de véritable bénéfice environnemental vis à vis de l'énergie verte				1																											
RD	n° 345		01/04/2024	Anonyme	Je souhaite manifester mon opposition ferme à ce projet éolien qui n'apportera vu sa situation géographique qu'un rendement limité mais produira des nuisances visuelles, sonores et écologiques dans un environnement jusqu'ici préservé		1		1		1								1	1																
RD	n° 346		01/04/2024	Anonyme	Je ne souhaite pas que ces éoliennes de 180m soient implantées sur la commune, au regard des impacts négatifs que cela engendrerait : pollution visuelle et sonore pour l'environnement, effets délétères sur la faune et conséquences directes sur les habitants à long terme				1		1	1							1																	

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production Rentabilité	
RD	n° 347		01/04/2024	POGAM Patrice	Je suis fermement opposé à l'implantation de ces 3 éoliennes à 2 km de mon domicile situé au lotissement des Landelles. Après avoir lu avec attention les différents documents mis à disposition, l'installation de ces 3 éoliennes est une aberration écologique.		1	1										1	1	1											
RD	n° 348		01/04/2024	Anonyme	Je suis totalement opposé à l'implantation de ces 3 éoliennes à 2 km de mon domicile situé en limite de Thorigné-Fouillard au lotissement des Landelles		1	1		1	1							1	1	1											
RD	n° 349		01/04/2024	Anonyme	Habitant Rennes, pourquoi vouloir implanter 3 éoliennes dans un lieu aussi proche et protégé de la ville de Rennes ? Ce projet va défigurer irréversiblement un cadre de verdure exceptionnel de plus en plus rare dans notre région pour un bénéfice énergétique dérisoire. Ce projet, totalement inutile et absurde, doit être purement et simplement annulé.			1																1							
RD	n° 350		01/04/2024	AUBREE Marie-Hélène	Je viens m'opposer FERMEMENT à ce projet d'implantation de 3 éoliennes de 180 mètres de hauteur sur la commune d'Acigné, mais à quelques mètres de Thorigné Fouillard. J'apporte un complément à ma contribution déposée en mairie, datée du 11 mars 2024. (R2-15-C3)																	1			1						
RD	n° 351		02/04/2024	HAUTOIS Simone	Je suis contre ce projet éolien "Les ailes du Chevré"		1	1																							
RD	n° 352		02/04/2024	DEMARS André-Joseph	Je ne comprends cette contradiction entre protéger notre nature et la dégradation avec ces éoliennes qui ne peuvent desservir la nature et nous ses habitants. Pourquoi ne pas installer ces éoliennes dans des endroits dans des grandes plaines de cultures sans habitation ? Pourquoi perturber la vie de la faune d'une forêt précieuse de vie importante tant animale que végétale et humaine ?		1	1										1	1	1											
RD	n° 353		02/04/2024	GROSFILLEY Bertrand	Je comprends tout à fait que des riverains soient en désaccord sur ce projet d'installation d'une éolienne de 180 m de haut à 500 m d'une habitation dans une zone protégée Natura 2000 de surcroît. Un désagrément visuel associé à une nuisance sonore notable ne peuvent que les fonder à refuser ce projet. Je les soutiens sincèrement et complètement. Il existe certainement d'autres lieux pour produire de l'électricité où les nuisances seraient presque insignifiantes pour les riverains.		1	1		1															1						
RD	n° 354		02/04/2024	Anonyme	La rentabilité de ce parc éolien dont la production est déjà sur-estimée par Alcyéole/ P&T ne sera sans doute jamais positive ne vous en déplaie messieurs les actionnaires. Ce sera même une perte pour les collectivités en plus des dommages humains : relations intercommunales, et nuisances subies par les riverains.					1																		1		1	
RD	n° 355	RD-355	02/04/2024	JACQUET	Veillez trouver ci-jointe ma requête de recours contre le projet de parc éolien envisagé sur la commune de d'Acigné. Agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées		1	1										1		1				1		1					
RD	n° 356		02/04/2024	LEPOGAM Annie	Je m'oppose formellement à l'implantation d'un parc éolien sur un site classé et protégé avec une mise en danger d'espèces protégées, telles que les chauves souris, et le balbuzard pêcheur qui niche tout proche de l'implantation de ce parc, Elle va entraîner des nuisances sonores et visuelles pour les habitants.		1	1		1			1					1		1							1				
RD	n° 357		02/04/2024	Anonyme	Je suis défavorable au projet d'implantation d'un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison à Acigné, à la frontière avec la ville de Thorigné-Fouillard. NON à la destruction de la biodiversité dans une zone encore vierge. NON à la destruction d'habitats naturels de nombreux oiseaux comme le Balbuzard pêcheur (espèce protégée et dont le seul nid observé en Bretagne se trouve dans cette forêt). NON à l'implantation d'éoliennes à seulement 50m de la forêt en totale contradiction avec les recommandations d'Eurobat qui préconisent un éloignement de plus de 200m des lisières et de bois et forêts. NON à la destruction d'un couloir en pleine forêt de 12mètres de large pour														1	1	1										
RD	n° 358		02/04/2024	Anonyme	Produire de l'électricité à partir de sources renouvelables est souhaitable MAIS il faut fournir les vraies données aux riverains! Ce qui n'est pas le cas actuellement : une éolienne ne produit que 20% de son énergie nominale sur une année entière.					1														1						1	
RD	n° 359		02/04/2024	DADOU Céline	Ce projet est aberrant, destructeur pour l'environnement et la biodiversité. L'emplacement choisi pour ces éoliennes est incohérent, puisqu'il se situe trop près de la forêt de Rennes (Natura 2000) et en zone de vent faible.		1	1												1							1				
RD	n° 360		02/04/2024	Cédric	Ces éoliennes vont générer une pollution visuelle, sonore et électromagnétique sur un emplacement inapproprié. Le développement du parc éolien doit se faire dans le respect de la nature et de l'humain		1	1			1			1																	

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production Rentabilité
RD	n° 361		02/04/2024	Anonyme	L'emplacement choisi pour ces éoliennes est inapproprié, puisqu'il se situe trop près de la forêt de Rennes (Natura 2000) et en zone de vent faible. Il va nuire à la biodiversité, riche sur cette zone.				1										1	1							1			
RD	n° 362		02/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet, nuisible à la biodiversité.				1										1											
RD	n° 363		02/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet démesuré				1																					
RD	n° 364		02/04/2024	GERVAIS Stéphane	Je suis contre ce projet - Sous couvert d'écologie, c'est surtout une opération financière qui profitera à quelques uns - Des milliers de tonnes de bétons dans le sol, un paysage dénaturé et des nuisances certaines pour les riverains et usagers du lieu que nous sommes		1		1		1											1					1			
RD	n° 365		02/04/2024	THOMAS Daniel	Au regard du « Bilan final pour les effets sur le site N2000 », on peut lire que « Toutes les mesures d'évitement et de réduction pour la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire mises en place lissent de manière significative les effets résiduels du projet sur le site Natura2000... L'incidence du projet sur cette Zone Spéciale de Conservation est par conséquent jugée comme négligeable. » Avec cette nouvelle contribution, je persiste à manifester mon opposition à ce projet éolien,	1			1									1		1							1			
RD	n° 366		02/04/2024	MOYON Arnaud	Intérêts financiers et politiques contre le bon sens, les écosystèmes, l'humain et la nature... je suis très inquiet quant à la décision finale. Je pense que tout a été dit : une aberration, tout simplement. Une honte. Pour nos enfants, pour la nature, pour notre forêt, en danger, pour notre cadre de vie, pour notre santé.		1		1			1									1									
RD	n° 367		02/04/2024	KOLBE-ROUXEL Jean	Etudiant à Paris, je rentre très fréquemment chez mes parents domiciliés aux Landes de Billé à Thorigné-Fouillard. Je suis extrêmement surpris qu'un projet d'éoliennes géantes (180 mètres de hauteur) soit envisagé dans un lieu aussi inapproprié Je suis donc opposé à un tel projet							1	1							1	1									
RD	n° 368		02/04/2024	RINFRAY Annie	Un projet démesuré pour quelle rentabilité ??? Une défiguration irréversible d'un cadre de verdure exceptionnel pour les habitants de Rennes et sa région (2ème forêt de Bretagne et très fréquentée), et ceci pour un bénéfice énergétique qui reste à prouver. Par ailleurs, un risque incendie non négligeable, catastrophique par temps de sécheresse. Ce projet doit être abandonné		1		1																1	1				
RD	n° 369		02/04/2024	DAIN Edith	Les éoliennes permettent de produire une énergie non polluante car sans émission de gaz à effet de serre, une énergie locale renouvelable évitant la perte d'électricité due à l'éloignement des lieux de production, une énergie renouvelable citoyenne permettant d'impliquer la population dans la transition énergétique, apportant des financements complémentaires aux institutions engagées dans ce projet ainsi qu'aux citoyens actionnaires des ailes du chevré. Je souhaite que ce projet aboutisse	1		1																						
RD	n° 370		02/04/2024	Anonyme	Acigné n'est pas une ville venteuse d'où l'aberration technique de ce projet politique et non environnemental.				1																					
RD	n° 371		02/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'éolienne qui se trouve à côté d'une zone natura 2000 dont il nuira fortement à la biodiversité que l'on connaît en lisière de forêt. La zone est également trop proche des habitations, et situé dans une zone de vent faible				1				1						1	1							1			
RD	n° 372		02/04/2024	DUZAN Anthony	Je m'interroge sur la pertinence de ce projet, son utilité et les réels intérêts pour notre commune et la métropole Rennaise... Projet limitrophe d'un site classé avec de nombreuses nuisances en perspective (sonores, visuelles et financières pour le foncier ...)	1			1		1					1				1					1					
RD	n° 373		02/04/2024	Anonyme	Avis DEFAVORABLE La justification économique du projet est la seule raison d'être d'un projet (ayant déjà été "refusé par la population", il y a 5 ans) pseudo écologique.				1											1										
RD	n° 374		02/04/2024	Anonyme	Avis DEFAVORABLE La justification économique du projet est la seule raison d'être d'un projet (ayant déjà été "refusé par la population", il y a 5 ans) pseudo écologique.				1											1										
RD	n° 375	RD 375	02/04/2024	ROUCOU Jean-François	Plus j'étudie le sujet, plus je constate que ce projet est insensé Compléments RD-269																									
RD	n° 376		02/04/2024	Anonyme	Je soutiens ce projet citoyen et générateur d'énergie renouvelable. Il est désormais nécessaire d'autoriser des projets tels que celui-ci, nous ne pouvons plus tergiverser face à l'urgence climatique. Requête contre le projet d'éolien d'Acigné																									
RD	n° 377		03/04/2024	MERIADEC Christelle	Ancienne habitante de Rennes et adepte de balades en forêt de Rennes, je suis opposée à ce projet pour plusieurs raisons				1		1	1	1	1					1	1									1	

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production	Rentabilité	
RD	n° 378		02/04/2024	DELLORTO Monica	Je suis opposé à ce projet qui est trop près de la forêt. Notamment le lieu d'installation des trois tours d'éoliennes se situe dans une zone qui fait partie de la zone Natura 2000, en outre à la lisière du sentier de Pèlerins, zone de promenade, chemin de randonnées, parcours vtt, balade à cheval		1		1				1					1	1	1						1							
RD	n° 379		02/04/2024	COREAU GUILLIER Sylvie	Contribution complémentaire RD193																					1							
RD	n° 380		03/04/2024	Anonyme	Je souhaite exprimer mon désaccord suite à l'annonce de ce projet, qui ne correspond en rien aux attentes des habitants mais se révèle un non-sens écologique				1																								
RD	n° 381	RD 381-1 381-2	03/02/2024	NOUVEL Manuel	Pour ma part cela fait huit ans que j'observe attentivement ce projet, et malgré son positionnement contradictoire à toute idée de préservation de la biodiversité, malgré la présence d'un rapace menacé qui a lui seul devrait arrêter le projet, malgré la mobilisation d'associations environnementales, malgré les milliers d'habitants proches augmentant de manière démesurée le risque sanitaire, malgré la productivité plus que contestable compte tenu des puissances de vent médiocres dans le secteur, malgré une acceptabilité locale loin d'être au rendez-vous, malgré tout cela ... je suis inquiet. Inquiet de voir que quelques personnes d'un collectif auto-proclamé citoyen, associées à une volonté politique locale puissent aussi aveuglément soutenir ce projet et balayer d'un revers de main l'évidence du désastre écologique et humain qu'il implique.	1			1			1						1	1	1					1	1			1	1			
RD	n° 382		03/04/2024	LEHUGER Denis	Je souhaite apporter mon soutien à ce projet éolien. La transition énergétique souhaitée par tous doit devenir une réalité y compris dans notre métropole	1		1																									
RD	n° 383		03/04/2024	Anonyme	J'exprime mon soutien à ce projet répondant aux enjeux de transition énergétique local. De plus c'est une des seules zones équipables dans le secteur est de l'agglomération rennaise			1																									
RD	n° 384		03/04/2024	SCHMITT	secteur qui était jusqu'à maintenant "protégé" vous nous imposez des nuisances sonores et visuels étant propriétaire du bois des escures Vous allez détruire la faune et la flore de ce secteur qui sont remarquables				1		1								1	1					1								
RD	n° 385		03/04/2024	Anonyme	Il faut mettre fin au plus vite à ce projet absurde				1																								
RD	n° 386		03/04/2024	CRON Alain	je tiens à vous faire part de mon opposition à ce projet éolien sur la commune d'Acigné. J'habite une maison dans le hameau de La Gretaïs. Nuisances nocturnes, perte de valeur immobilière, accès chantier.				1	1			1																	1			
RD	n° 387		03/04/2024	LE BRETON Ariane	Je suis très inquiète de ce projet Éolien en bordure de la forêt de Rennes. En effet, cette forêt abrite plusieurs espèces protégées de chauve-souris et d'oiseaux. L'une d'entre elle en particulier, le Balbuzard-Pêcheur, niche à proximité immédiate du site choisi pour l'implantation de ces éoliennes	1			1									1	1	1													
RD	n° 388		03/04/2024	WARLOP Romain	En tant que résident d'Acigné, riverain du projet, je m'oppose fermement au projet de construction d'un parc éolien en bordure de la forêt de Rennes. L'idée d'ériger trois éoliennes imposantes à proximité d'une zone Natura 2000 me semble être une aberration sur le plan écologique. Avis de la MRAE	1			1																								
RD	n° 389		03/04/2024	Anonyme	Habitante du lieu dit La Gretaïs, je m'oppose au projet éolien d'Acigné. Tout d'abord je déplore le manque d'information de la mairie d'Acigné pour ce projet d'une grande importance dans la vie des habitants. Je crains des nuisances sonores et visuelles pour nous	1			1		1		1												1					1			
RD	n° 390		03/04/2024	CLOAREC Melwenn	Je me permets de vous écrire pour vous signifier ma ferme opposition au projet de parc éolien dans la commune d'Acigné, en bordure de la forêt de Rennes.	1			1										1	1	1									1			
RD	n° 391	RD 391	03/04/2024	Anonyme	Dans mon intérêt en tant que citoyen et dans celui de mes enfants et petits enfants, je suis 100% POUR la réalisation de ce projet EOLIEN CITOYEN			1																									
RD	n° 392		03/04/2024	PONFILLY	une éolienne est trop proche de la forêt. L'installation d'une éolienne suppose un soubassement en béton qui peut atteindre 300 m2. En plus les chemins d'acheminement seront créés. Toutes infrastructures vont perturber le biotope de cet endroit. Les animaux comme les arbres de cette forêt vont souffrir de cette installation	1			1											1	1							1					
RD	n° 393		03/04/2024	Sylvie	Après avoir pris connaissance du dossier d'enquête j'ai relevé plusieurs points qui m'interrogent sur la pertinence de cette installation sur ce site. Comme l'on indiqué d'autres contributeurs avant moi, il est vraiment étonnant d'avoir choisi un emplacement si proche de la forêt domaniale de Rennes				1					1					1	1	1						1	1	1				
RD	n° 394		03/04/2024	MATHUR Kiran	Je tiens à vous faire part de mon opposition à ce projet. Ma fille, son mari et mes deux petits-enfants habitent depuis bientôt quinze ans dans une zone située à proximité des trois éoliennes				1			1																					

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge- production Rentabilité
RD	n° 395	RD-395	03/04/2024	TRELUYER Vincent	Par ce courrier je tenais à vous signaler ma farouche opposition à ce projet de trois éoliennes géantes sur le territoire d'Acigné, mais bien loin de son centre bourg. Les raisons sont tellement nombreuses que je ne sais pas par lesquelles commencer.			1										1	1	1							1	1		
RD	n° 396		03/04/2024	BON Sophie	Rennaise, je suis totalement opposée à ce projet d'implantation de 3 éoliennes aussi proches de la forêt de Rennes et d'un secteur classée Natura 2000. Un tel projet à cet endroit est un non-sens écologique			1											1											
RD	n° 397		03/04/2024	DESPRAT Julia	l'espace animal et végétal ? Les oiseaux se prennent régulièrement dedans, les terrains occupés seront appauvris en terme de diversité biologique pour favoriser l'entretien des machines... c'est regrettable. Et irréfléchi.	1		1										1	1											
RD	n° 398		03/04/2024	BROCHARD Thierry	Je m'oppose totalement et fermement à ce projet de mise en place de 3 éoliennes tout proche d'un site classé ISOLA 2000		1	1											1	1				1	1			1		
RD	n° 399		03/04/2024	DESPRAT Julia	Idem RD397																									
RD	n° 400		03/04/2024	DESPRAT Julia	idem RD397 et 399																									
RD	n° 401		03/04/2024	MIRONNET Pascal	Ce projet n pas de sens. Déployer 3 éoliennes dans un espace de promenade, près d'une zone natura 2000 et proche des maisons est une hérésie. De plus c est une zone avec peu de vent. C'est engins vont défigurer notre paysage à des dizaines de km pour 3 éoliennes !!	1						1															1	1		
RD	n° 402	RD 402-1 402-2 402-3	03/04/2024	ROUAUD Claire	Je souhaite vous exprimer ma vive opposition au projet d'implantation de trois éoliennes au plus proche de notre domicile. Vous trouverez ci-joint ma contribution. Choix du lieu d'implantation et biodiversité ,Dépréciation immobilière Photomontages, Impact sur la qualité de vie animale ,impact sur la santé humaine ,Sécurité ,Projet citoyen ?		1	1				1	1									1			1					
RD	n° 403		03/04/2024	PICOT Christine	Je suis totalement opposée à ce projet d'éoliennes qui viendrait défigurer le paysage forestier et entraîner des nuisances sonores et visuel pour les habitants et les usagers de cet endroit ressourçant	1		1																						
RD	n° 404		04/04/2024	Anonyme	Je suis opposé à ce projet, les éoliennes sont gigantesques. Je suis d'accord pour créer de l'énergie verte mais pas dans ces conditions là, le paysage sera complètement dénaturé et les nuisances sonores trop importantes.		1	1																	1					
RD	n° 405		04/04/2024	Anonyme	Je partage les avis défavorables qui précèdent. Les conséquences seront irréversibles aux plans écologique, visuel, sur le site d'un espace naturel apprécié et très fréquenté			1											1											
RD	n° 406		04/04/2024	Anonyme	Je vis en campagne et je suis entouré par cinq parcs éoliens dont le plus proche est à moins d'un km de mon domicile; l'impact visuel n'est pas négligeable mais pas plus que l'usine agricole installée à ma porte (je suis un ancien agriculteur).			1																						
RD	n° 407		04/04/2024	PRIME Victoria	Venant fréquemment me promener dans cette forêt classée Natura 2000 près de Rennes ou réside une grande partie de ma famille lorsque je viens le voir, je vous fais part de mon opposition très forte à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains et surtout à la faune et la flore. En effet, le bruit, le clignotement la nuit, les nuisances visuelles avec ces monstres de 180 m de haut seront visibles jusqu'à des dizaines de km à la ronde			1					1				1	1	1											
RD	n° 408		04/04/2024	Jean-Pierre	Je m'étonne du lieu choisi pour implanter des éoliennes. Comme déjà indiqué par d'autres personnes, il est vraiment étonnant d'avoir choisi un emplacement très (trop) proche de la forêt domaniale de Rennes-Liffré. Ce site est en effet classé NATURA 2000 en raison de la richesse de sa faune et de sa flore.			1										1	1									1		
RD	n° 409	RD 409	04/04/2024	GUERIN Alice	Je vous adresse cette lettre afin de vous faire part de mon opposition catégorique à l'implantation du parc éolien des Ailes de Chevré		1	1																		1			1	
RD	N° 410		04/04/2024	COURTEL Evelyne	Je suis opposée à ce projet : qui ne prend pas en compte les caractéristiques particulières de " la forêt domaniale de Rennes" véritable lieu bucolique de promenades des habitants de la Métropole Rennaise, pour le seul bénéfice " économique" de quelques actionnaires de la société exploitante		1	1											1											
RD	n° 411		04/04/2024	OBLIN Michel	Nous avons souvent l'occasion de nous promener dans la forêt de Rennes, notamment sur sa lisière de Thorigné-Fouillard. Nous avons appris le projet d'implantation d'éoliennes géantes, déraisonnables. Ceci serait tout à fait contraire aux qualités naturelles, écologiques et touristiques du site actuel			1										1	1					1						
RD	n° 412		04/04/2024	BARAZEUR Jean-Philippe	Après lecture du dossier, je comprends que l'apport fourni par les 3 éoliennes couvriront à peine les besoins des communes d'Acigné et Thorigné. (10MW si j'ai bien compris) J'ai également bien compris que leur implantation aura une incidence sur la faune et la flore	1		1										1	1	1							1			
RD	n° 413	RD-413	04/04/2024	Anonyme	Plusieurs questions posées au porteur du projet																									

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité				
RD	n° 414		04/04/2024	Anonyme	Pourquoi mettre une immense éolienne, étrangement bruyante pour la nature, chère à démonter lorsqu'elle sera obsolète, et Trop près des habitations								1																					
RD	n° 415		05/04/2024	PHILPPE Damien	Je souhaite exprimer mon opposition à ce projet qui me paraît être une hérésie écologique, économique et visuelle	1			1						1				1						1									
RD	n° 416		05/04/2024	Jean Membre LPO	Membre de la Ligue de Projection des Oiseaux et résidant à Thorigné, je vous exprime ma colère face à l'absence de prise en compte par le promoteur du projet des travaux, connaissances et règles énoncées en matière de respect des enjeux environnementaux				1									1		1														
RD	n° 417		05/04/2024	Pierre	Je suis contre ce projet car au moment où l'on cherche à préserver la biodiversité l'endroit n'est pas adapté pour l'implantation d'éoliennes				1			1							1				1				1							
RD	n° 418		05/04/2024	Anonyme	Je vous fais part de mon opposition très forte à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains . Le bruit , le clignotement la nuit , les nuisances visuelles				1		1	1		1											1									
RD	n° 419		05/04/2024	Anonyme	Étudiant à Rennes je n'y connais pas grand-chose en matière d'énergie et d'écologie. En revanche si ce projet aboutit je ne viendrai jamais m'installer dans une des trois communes directement impactées Ce type de projet dégrade fortement la qualité de vie à laquelle j'aspire				1																									
RD	n° 420		05/04/2024	TALIDEC Dominique	Je soutiens ce projet de production d'électricité sur la commune. J'habite au bourg d'Acigné et je fais partie du Collectif AcVéole.	1		1																										
RD	n° 421		05/04/2024	Anonyme	Riverain de E1 a 1,2km, en Thorigné																													
RD	n° 422		05/04/2024	Anonyme	La forêt de rennes est déjà polluée par le bruit incessant de l'A84 qui n'a fait que croître. Comment peut-on décider d'ajouter des éoliennes, de cette dimension de surcroît, à proximité d'un site protégé qui ne sera plus de fait par le bruit généré. Cela ne respecte ni les animaux, ni les humains. En conséquence je vous fais part de mon avis totalement défavorable à ce projet				1		1	1						1		1														
RD	n° 423		05/04/2024	LECOQ Charly	Je soutiens fortement ce projet! J'espère que cette initiative porteuse d'espoir pour la transition énergétique de notre territoire verra le jour			1																										
RD	n° 424		05/04/2024	PRALORMO Jean-Luc	Je suis complètement opposé au projet d'éoliennes des Ailes du Chevré, pour plusieurs raisons :		1		1											1	1					1					1			
RD	n° 425		05/04/2024	Anonyme	Dites-moi comment on peut avoir un projet pour Natura 2000 et en parallèle faire une tranchée énorme afin de faire passer des camions pour des éoliennes qui seront utilisées pour une énergie redistribuée sur la commune d'acigné exclusivement				1																									
RD	n° 426		05/04/2024	Anonyme	Je tiens à marquer mon opposition à ce projet de construction d'éoliennes. En effet, bien que l'implantation de ces machines puisse avoir des avantages, elles ont des impacts, qui ne sont, pour moi, pas à négliger. Celles-ci auront des effets négatifs sur la faune, les habitants, l'écologie.				1			1							1	1														
RD	n° 427		05/04/2024	Anonyme	Habitant et exploitant sur la commune d'Acigné je vous montre ma totale opposition à ce projet éolien. Non seulement parce que l'implantation au près de la forêt de Rennes classé natura 2000 me semble insensé pour la protection de la faune, mais également pour les nuisances quelle pourrait apporter aux habitants les plus proches et aux animaux des fermes alentours	1			1			1								1	1		1											
RD	n° 428	RD-428 1-2-3-4	05/04/2024	PRIME Gwenaelle	Je suis fermement opposée au projet d'éoliennes industrielles sur la commune D'Acigné en limite immédiate de Thorigné-Fouillard. Ce projet est inconciliable avec ce site naturel préservé.	1			1										1	1	1													
RD	n° 429		06/04/2024	Anonyme	l'implantation d'éoliennes n'a rien d'écologique, c'est se voiler la face que de penser que des centaines de tonnes de béton enfouies dans le sol sont bonnes pour l'environnement. Sans compter les nuisances sonores et celles qui à ce jour ne sont pas connues pour les humains et la faune. Sans compter les accidents : pale décrochée de son mât(Creuse 2021), éolienne en feu...Pour les humains ont été signalés des troubles du sommeil, acouphènes, tachycardie, nausées et j en passe, bref des risques bien réels.				1		1	1		1									1			1								
RD	n° 430		06/04/2024	Anonyme	Je tiens à vous faire part de mon soutien total à ce projet			1																										
RD	n° 431		06/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet. J'habite Thorigné Fouillard. C'est beaucoup trop proche des habitations au vu de la taille des machines.		1		1				1																					
RD	n° 432		06/04/2024	Anonyme	Eolienne trop proche de la lisière de la forêt surtout pour la E1 =Risque d'incendie à prendre en compte, biodiversité riche en lisière de forêt, NATURA 2000, la zone de la E1 est en ce moment rempli d'eau, présence de faille d'eau souterraine=pas de document à ce sujet ... Zone de densité de population importante autour du projet. Naissance de discord entre les habitants pour ce projet. Patrimoine immobilier à prendre en compte				1			1	1			1				1	1					1								

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	Lisière forêt ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 433		06/04/2024	BOURGUIGNON Thibaud	Je suis contre ce projet qui est en totale contradiction avec les recommandations eurobat qui préconisent un éloignement de plus de 200 mètres des lisières de bois et forêts.		1		1											1													
RD	n° 434		06/04/2024	FOUCHER Benoit	Comment réduire nos émissions de gaz à effet de serre ? Une réponse est la réduction de nos consommations d'énergie électrique et en développant les énergies renouvelables. L'éolien est le mode de production le moins émetteur en CO2 sur tout son cycle de vie. Il utilise l'énergie du vent. Il est complémentaire à l'énergie produite par le solaire. L'éolien, sur terre ou en mer, est de mon point de vue essentiel dans un mix-énergétique décarboné																												
RD	n° 435		06/04/2024	Anonyme	Nous avons l'habitude de nous promener en forêt le week-end avec les enfants. Nous croisons de nombreuses autres familles et sportifs. Cela dépayserait entièrement le coin qui est magnifique ! Sans parler de la nuisance sonore en plus de la nuisance visuelle !				1															1									
RD	n° 436		06/04/2024	LE SANT Camille	Projet en totale contradiction avec les recommandations Eurobat qui préconisent un éloignement de plus de 200 mètres des lisières de bois et forêts (projet situé à seulement 50 mètres !!!)		1		1											1													
RD	n° 437		06/04/2024	Anonyme	C'est une zone natura 2000 ! Inadmissible ce projet, ça n'a aucun sens écologique.				1											1													
RD	n° 438		06/04/2024	Anonyme	Totalement incompatible avec la protection de la biodiversité !														1														
RD	n° 439		06/04/2024	MOISSON Serge	Je suis contre le projet .il met en danger la biodiversité de la forêt de Rennes et le bien être des habitants du tertre rouge trop proche des éoliennes		1		1				1						1	1													
RD	n° 440		06/04/2024	FREITAG François	En accord avec la délibération du conseil municipal de Thorigné-Fouillard, numéro 2024-037 portant sur le projet de parc éolien les ailes du chevreuil porté par la commune d'Acigné, je suis opposé à la poursuite du projet.		1		1																								
RD	n° 441		06/04/2024	Anonyme	Projet incompréhensible et incompatible avec la proximité immédiate d'une biodiversité protégée !				1										1	1													
RD	n° 442		06/04/2024	Anonyme	Quelle tristesse !! Pensez vous à tous les promeneurs ainsi qu'à ces animaux ; espèces protégées et autres!!! Ce projet est absurde !!!! Complètement aberrant !				1									1															
RD	n° 443		06/04/2024	Anonyme	Je suis très opposé à ce projet. Il est inutile énergétiquement et délétaire pour l'environnement local				1																								
RD	n° 444		06/04/2024	HAESSIG Pierre	Tous les scénarios prospectifs d'approvisionnement en énergie, tant pour la France que pour l'Europe ou le monde, accordent une place prépondérante à l'éolien (au côté du photovoltaïque qui lui est très complémentaire). Même les scénarios les plus favorables au nucléaire (exemple du scénario "net zero 2050" proposé par EDF en mars 2024) placent l'éolien terrestre parmi les sources principales d'énergie en Europe pour les prochaines décennies. Pour que ces prévisions se réalisent, il faut cependant que l'éolien se développe massivement sur tous les territoires propices. Mettre trop de contraintes sur l'éolien terrestre impliquerait, par un jeu de vases communicants, de devoir sur-déployer d'autres sources et serait donc regrettable																												
RD	n° 445		06/04/2024	Christophe	Je suis opposé à l'opposé de cette éolienne qui est contre sens écologique si près de la Forêt ou d'ailleurs j'emprunte ces chemins pour faire du VTT.		1		1																								
RD	n° 446		06/04/2024	DAVARD Madeleine	Je ne suis pas favorable à l'implantation du parc éolien à Acigné /Thorigné-fouillard pour les raisons suivantes		1		1										1	1		1				1	1						
RD	n° 447		06/04/2024	PLANTARD Michel	Je suis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes : . Implantation en lisière de la forêt classée NATURA 2000 : zone théoriquement protégée. . Destruction de la biodiversité, des oiseaux, chauve-souris...		1		1										1	1						1		1				1	
RD	n° 448		06/04/2024	Anonyme	Aberrant de vouloir planter ces 3 éoliennes dans une zone natura 2000, si près de deux communes et à un endroit où il y a peu de vents récurrents... un véritable scandale				1											1							1	1					
RD	n° 449		06/04/2024	Anne-France	Rennaise je viens d'apprendre qu'un projet éolien est en cours à l'entrée de la forêt de Rennes. Je suis très attachée à cette forêt. C'est quand même incroyable d'implanter des éoliennes de 180 m à cet endroit précisément, Cela n'a pas de sens d'autant plus que la forêt a déjà été coupée par l'autoroute!				1											1													
RD	n° 450		06/04/2024	DOUDET Marie	Habitant aux environs, pour les installations des éoliennes, je suis contre le projet. Pour la nuisance, la biodiversité et la protection de la forêt.		1		1										1	1													
RD	n° 451		06/04/2024	BRIAND Guillaume	Ce projet va à l'encontre des enjeux environnementaux actuels. Il met en danger des espaces naturels protégés et génère de nombreuses nuisances pour la faune et la flore, ce n'est pas accepta		1		1									1	1	1													
RD	n° 452		06/04/2024	COUDERC Jean	Ce projet absurde dans toutes ses dimensions (cf toutes les contributions précédentes) présente un dossier partiel et partiel																					1		1					

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production	Remtabilité		
RD	n° 453		06/04/2024	TEXIER Hervé	Non aux éoliennes d'Acigné. Non à la destruction des paysages bretons Non à la destruction de la biodiversité <u>Non aux nuisances visuelles et sonores pour les futurs riverains</u>				1		1									1							1									
RD	n° 454		06/04/2024	CADIOU Caroline	Nous allons régulièrement nous promener en forêt de Liffre et nous trouvons ce projet aberrant				1											1																
RD	n° 455		06/04/2024	Anonyme	Projet aberrant et incompréhensible...				1																											
RD	n° 456		06/04/2024	Anonyme	Je suis contre le projet d'implantation d'un parc éolien à Acigné /Thorigné-Fouillard. Beaucoup de raisons justifient mon positionnement : - cela mettrait en danger la biodiversité - risque d'incendie (proximité forêt) - dégradation de la forêt et des sols - zone avec de nombreux promeneurs le week-end				1											1	1						1	1			1					
RD	n° 457		06/04/2024	BLOND Erwan	Je suis contre ce projet visant à dénaturer la commune de Thorigné Fouillard. Quand le vent souffle de sud ouest nous avons le bruit de la rocade ! Par vent de nord est on aurait ses satanées éoliennes ! Ce projet d'éoliennes est un non sens.	1			1		1																				1					
RD	n° 458		06/04/2024	PIFFETEAU Laurent	Pourquoi implanter des éoliennes à quelques mètres d'une forêt classée Natura 2000.	1			1												1										1					
RD	n° 459		06/04/2024	Anonyme	Ces choix sont aberrants et ne vont ni dans le sens d'une efficacité écologique, ni dans le sens du bien être des habitants de Rennes métropole, en particulier des riverains de la zone concernée ainsi que des nombreuses personnes venant se ressourcer dans ce lieu jusqu'ici préservé.				1												1															
RD	n° 460		07/04/2024	BERLON Philippe	Opposition au projet " Forêt domaniale de Rennes, le massif-mosaïque C'est la forêt du samedi matin et du dimanche après-midi. Celle où l'on emmène les enfants et les grands-parents. Où l'on promène son chien. Où l'on fait du VTT avec les copains. A une dizaine de kilomètres de la capitale bretonne, c'est une forêt périurbaine facile à arpenter. On n'a pas peur de s'y perdre. Mais si l'on emprunte les petits sentiers, on peut s'attendre à de jolies surprises... "	1			1		1	1	1					1	1	1							1					1				
RD	n° 461		07/04/2024	Anonyme	Contre le parc éolien, peu de rendement par rapport au coût et au maintien des équipements, ne respectant pas de plus les recommandations environnementales des autorités				1											1																
RD	n° 462		07/04/2024	Anonyme	Pourquoi des éoliennes sur ce site natura 2000, on peut se poser la question effectivement en regard du bénéfice/risque comme on le fait pour un médicament.				1																											
RD	n° 463		07/04/2024	Anonyme	Peu importe les impacts environnementaux, peu importe l'opposition des administrés. Le projet est lancé et il doit aboutir. Les chauves souris iront habiter ailleurs, les promeneurs s'habitueront à la vue de ces horreurs, puisque l'on vous dit que c'est pour votre bien. J'affirme être de toute évidence contre un projet bien inutile				1										1								1									
RD	n° 464		07/04/2024	Anonyme	Idem n°463				1										1																	
RD	n° 465		07/04/2024	EDET Thierry	L'énergie éolienne de proximité apporte de multiples avantages : implication des habitants, démocratisation de la décision, prise de conscience des intérêts immédiats de la sobriété. Techniquement, l'éolien est performant et réduit les pertes en ligne en étant à proximité des consommations. L'intégration paysagère prévue est acceptable (autant que les grandes voies routières que chacun utilise ... comme l'électricité). Ce projet mérite d'essayer avec l'appui des consommateurs que nous sommes			1																												
RD	n° 466		07/04/2024	Anonyme	Je ne suis pas favorable à ce projet. Cela va apporter des impacts considérés sur le paysage, la nature existantes faune et flore. Si on compare avantages inconvénients il n'y a pas de sujet. Nous ne voulons pas de ce projet.				1										1	1							1									
RD	n° 467		07/04/2024	LEBRETON Thomas	Propriétaire de 40 hectares avec ma fratrie à Epargé (Acigné) Je suis attachée à cette terre cultivée pas mes aïeux et en fermage aujourd'hui. J'aime ce lieu paisible, en lisière de forêt et du Chevret, inconstructible à ce jour !!! Pourquoi dénaturer ce lieu privilégié en installant des éoliennes de taille monstrueuse. Je ne suis pas opposée à l'éolien à condition de respecter l'environnement				1																											
RD	n° 468		07/04/2024	AUBREE Jackie	Je soutiens le projet éolien à Acigné. Dans la mesure où je consomme de l'électricité au quotidien, je suis consciente que ma vie a un impact, carbone notamment.			1																												
RD	n° 469	RD-469	07/04/2024	Anonyme	Je souhaiterais vous faire part de la façon dont s'est déroulé la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune d'Acigné (ZADER).																															
RD	n° 470		07/04/2024	BLONDE Laurent	Le projet est en contradiction franche avec Eurobat qui recommande un éloignement de 200m des lisières de bois (le projet serait situé à 50m)	1			1		1																1					1		1		

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Remtabilité								
RD	n° 471		07/04/2024	Anonyme	Je suis opposé à ce projet pour plusieurs raisons. D'abord, la production d'électricité éolienne en France et en Bretagne est faible au vu du nombre d'éoliennes construites. Ensuite, les conditions de fonctionnement des éoliennes incohérentes par rapport à leur raison d'être <u>enfin, l'impact sur la population est considérable</u>				1		1																											
RD	n° 472		07/04/2024	Anonyme	Je ne suis pas directement impactée par ce projet éolien, mais résidant dans une commune limitrophe du projet, j'en mesure complètement les désagréments et <u>suis consciente de l'incongruité d'un tel projet.</u>				1																													
RD	n° 473		07/04/2024	ROUILLARD Soizic	Je suis favorable à ce projet éolien qui est indispensable à l'atteinte des objectifs du PCAET de Rennes Métropole.			1																														
RD	n° 474		07/04/2024	Anonyme	Je suis OK avec ce projet			1																														
RD	n° 475		07/04/2024	BOURRAT Angélique	Je soutiens le projet d'installation d'un parc éolien			1																														
RD	n° 476		07/04/2024	Anonyme	Pour rebondir sur la contribution 469 : sur la page facebook de la ville d'Acigné, moyen complémentaire de communication pour la commune, je n'ai pas retrouvé d'annonce au sujet de cette enquête publique, par contre l'annonce de l'atelier d'Alcyole oui (je suis remonté jusqu'au 1er janvier 2024) <u>Il semblerait en effet que la municipalité n'ait pas communiqué de façon objective sur cette question</u>																																	
RD	n° 477		07/04/2024	Valérie	<u>je suis fermement opposée à ce projet totalement insensé.</u>				1																													
RD	n° 478		07/04/2024	Anonyme	Cela va faire bientôt 8 ans que nous avons entendu parler pour la première fois de ce projet d'éoliennes sur le territoire d'Acigné. D'une curiosité plutôt positive au départ, comme chez l'immense majorité de nos concitoyens à l'époque, nous sommes rapidement arrivés à un sentiment d'inquiétude grandissant concernant l'impact qu'il pourrait avoir sur notre quotidien.				1																													
RD	n° 479		07/04/2024	MAUDET Norbert	Avis favorable pour le projet éolien à Acigné			1																														
RD	n° 480		07/04/2024	Anonyme	Je vous demande de ne pas tenir compte de la contribution 473 qui émane d'une responsable de projet dans le réseau CLER dont l'objectif est de promouvoir les énergies renouvelables et ayant donc un intérêt personnel à <u>soutenir ce projet</u>																																	
RD	n° 481		07/04/2024	RACINE Bénédictde	Je suis contre ce projet pour les différentes raisons déjà évoquées; site pas adapté à la construction d'éoliennes , proximité de la forêt, nuisances pour les riverains, <u>hauteur démesurée, ...</u>				1			1								1																		
RD	n° 482		07/04/2024	GILLOUARD Pierre	Je suis pour ce projet. L'éolien est une énergie renouvelable éminemment nécessaire à notre transition énergétique				1																													
RD	n° 483		07/04/2024	FOUCHER Dannie	je suis pour la participation citoyenne il permet le controle financier de ces projet			1																														
RD	n° 484		07/04/2024	Anonyme	Complètement défavorables à ces endroits !!! Il doit bien y avoir des emplacements avec moins de chemins pédestres, moins d'animaux à protéger...				1																													
RD	n° 485		07/04/2024	Anonyme	Idem n°484				1																													
RD	n° 486		07/04/2024	MONNET Christine	Non à ce projet qui n'est pas adapté à la zone choisie : forêt de Rennes classée Natura 2000, non conforme aux recommandations EUROBAT qui préconisent un éloignement de plus de 200 m des lisières de bois et forêts, présence d'habitations à 500 m, taille des éoliennes disproportionnée par rapport au <u>paysage et que l'on va devoir brider</u>		1		1				1							1																		
RD	n° 487		07/04/2024	MONNET Philippe	Trop de densité de population en Bretagne. Implantation d'éoliennes à prévoir en mer ou dans la diagonale du vide (20 habitants au km2 au lieu de 124 en <u>Bretagne</u>)		1		1																													
RD	n° 488		07/04/2024	Bernard	Il est manifeste qu'un tel projet à notre époque doit être soutenu.			1																														
RD	n° 489		07/04/2024	Anonyme	Contre le projet éolien les Ailes du Chevré				1																													
RD	n° 490		07/04/2024	Pierre	Je suis pour l'éolien, mais contre ce projet qui ne prend pas en compte le <u>contexte local,</u>		1		1																													
RD	n° 491		07/04/2024	THEAUDIN Josselyne	je soutiens le projet des 3 éoliennes à Acigné, avec les réserves suivantes : - que ce projet soit aussi géré par les citoyens - que les recommandations de la Mission régionale de l'environnement bretonne soient mises en œuvre.			1																														
RD	n° 492		07/04/2024	Anonyme	Je suis favorable à ce genre de projet, qui lutte contre le réchauffement climatique, <u>en produisant une énergie propre ,il est temps d'agir vite</u>			1																														
RD	n° 493		07/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet dévastateur de la nature				1																													
RD	n° 494		07/04/2024	Anonyme	Ce projet viendra détériorer le cadre de vie et la forêt				1											1																		
RD	n° 495		07/04/2024	ELLEOQUET Emmanuelle	Ce projet est une aberration...				1																													
RD	n° 496		07/04/2024	Anonyme	Je soutiens ce projet, surtout s'il y a une participation citoyenne. Il n'y a pas tellement d'alternatives au tout nucléaire...			1																														
RD	n° 497		07/04/2024	Anonyme	Non au projet éolien				1																													

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès charrier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge- production Rentabilité		
RD	n° 498		07/04/2024	ELLEOUET Estelle	Je souhaite déposer un avis négatif quant à la construction des éoliennes dans le champs à proximité de chez mon père aux landes de billé.			1																								
RD	n° 499		07/04/2024	LUCCIONI Jean	NON au projet éolien d'Acigné, Oui à la protection de notre forêt de Rennes, notre bien commun			1																								
RD	n° 500		07/04/2024	CHENY Jean-Lou	NON aux éoliennes d'Acigné, Je veux pouvoir me promener dans la forêt sans nuisances visuelles, sonores ou pour ma santé			1																								
RD	n° 501		07/04/2024	Anonyme	e suis contre ce projet Eolien qui va abimer une fois de plus la nature et détruire la faune			1											1	1												
RD	n° 502		07/04/2024	Anonyme	Non au projet éolien ..			1																								
RD	n° 503		07/04/2024	Anonyme	Je suis totalement contre ce projet			1		1	1					1		1	1	1		1										
RD	n° 504		07/04/2024	Anonyme	Je suis favorable à ce projet bien que l'éolienne E1 semble relativement trop proche de la forêt de Rennes classée Natura 2000			1																								
RD	n° 505		07/04/2024	Anonyme	C'est une aberration écologique, une catastrophe pour les oiseaux et encore de très vilains déchets fabriqués par l'humain qui ne respecte pas l'environnement !!!			1										1														
RD	n° 506		07/04/2024	Anonyme	Je m'oppose donc comme une majorité de riverains à ce projet de parc éolien.	1		1											1	1												
RD	n° 507		07/04/2024	ARBUTTI Christelle	Je suis tout à fait favorable à l'implantation du parc éolien sur la commune d'Acigné			1																								
RD	n° 508		07/04/2024	Jean-Hélène	Je suis favorable à ce projet de parc éolien sur la commune d'Acigné			1																								
RD	n° 509		07/04/2024	Anonyme	J'affirme ici ma totale opposition au projet d'implantation de parc éolien sur la commune d'Acigné et ce pour les mêmes raisons que toutes celles énoncées dans les avis défavorables précédents			1	1	1	1	1	1	1				1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
RD	n° 510		07/04/2024	CONNAULT Joël	Ce projet a certes des défauts, mais il faut savoir ce que l'on veut			1																								
RD	n° 511		07/04/2024	GRAVIER Solenne	Je suis opposée à ce projet			1												1												
RD	n° 512		07/04/2024	Anonyme	Je suis très favorable à l'implantation de nouvelles éoliennes dans la région rennaise et particulièrement à Thorigné Acigné			1																								
RD	n° 513		07/04/2024	COLLEWET Guylaine	Je suis acignolaise et habite à plus de 3km du site envisagé pour les éoliennes. Je m'oppose à ce projet d'éoliennes en premier lieu par solidarité avec les riverains car je redoute pour eux les nuisances engendrées (sonores, lumineuses, dévaluation de leur bien immobilier).	1		1										1	1	1					1	1						
RD	n° 514		07/04/2024	ROTTIER Axelle	Je suis très défavorable à l'implantation d'éoliennes entre Acigné et Thorigné-fouillard pour les motifs suivants: nuisances auprès de la flore et de la faune nuisances sonores nuisances sur les organismes	1		1			1							1	1													
RD	n° 515		07/04/2024	Yann	Je suis totalement défavorable à l'implantation de ces éoliennes en limite de zone Natura 2000		1	1											1	1												
RD	n° 516		07/04/2024	Anonyme	Si je peux comprendre l'intention de départ, les seuls arguments théoriques de ce projet ne peuvent être suffisants. Dans la pratique, ce parc est clairement incompatible avec le contexte (qui plus est insuffisamment exposé au vent) et dont même les fondements économiques sont tronqués. Cette évidence devrait s'imposer dès à présent, pour éviter que cela devienne un échec pour tous (écologique, économique, judiciaire, social, ...). Je ne souhaite pas qu'Acigné devienne tristement célèbre pour cela	1		1			1							1	1	1												
RD	n° 517		07/04/2024	Anonyme	Quelle aberration ces éoliennes! Acignolais depuis 17 ans et fermement opposé.	1		1											1													
RD	n° 518		07/04/2024	BOULARD Serge	La demande de consommation d'électricité ne cesse de croître, J'approuve le projet de production d'électricité basé sur l'éolien sur le site d'Acigné-Thorigné			1																								
RD	n° 519		07/04/2024	Anonyme	ce projet est un non sens en bordure de forêt. je ne suis pas contre les éolienne mais il y a d'autres endroits où le projet s'y prête de façon optimal			1											1													
RD	n° 520		07/04/2024	BERLON Catherine	Depuis 30 ans nous vivons à Thorigné-Fouillard que nous avons choisi pour sa proximité avec la Forêt Natura 2000. Nous avons fait ce choix de ce cadre de vie, car nous savions que nous trouverions dans cette forêt, la sérénité, la quiétude, le plaisir des longues ballades en famille ou seul, le plaisir de la rencontre avec la nature dont nous avons tellement besoin dans ce monde où tout va trop vite		1	1			1		1					1	1						1				1			
RD	n° 521		07/04/2024	Anonyme	A la lecture des nombreux avis fortement documentés, j'ai espoir pour que la raison triomphe et qu'un terme soit enfin mis à ce projet purement absurde. L'éolien oui, mais pas à tout prix! En toute chose, il faut savoir raison garder			1	1																							
RD	n° 522		07/04/2024	BERLON Catherine	idem n° 520																					1						
RD	n° 523		07/04/2024	Sonia	Je vous fait part de mon opposition à ce projet éolien			1			1								1	1	1				1						1	

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérent Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité			
RD	n° 524		07/04/2024	Anonyme	La production d'énergie renouvelable devient un impératif pour nos communes. L'éolien se trouve être le plus efficace en terme d'emprise foncière et de production réelle. Si ce projet revêt un caractère d'intérêt général, une vigilance forte devrait être apportée sur les mesures proposées			1																												
RD	n° 525		08/04/2024	Anonyme	L'avis n° 14 « Nous utilisons de l'énergie. Il faut donc en produire » vient en contradiction avec loi de conservation de la matière et de l'énergie grâce à Antoine Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme » et Albert Einstein (E=mc2). Mais si jamais SOLARCOOP a trouvé un moyen de produire de l'énergie, faites le nous savoir, ça nous intéresse...																															
RD	n° 526		08/04/2024	Anonyme	Réponses au réchauffement climatique et respect de la biodiversité ne vont malheureusement pas toujours de paire. Il est parfois des renoncements dont on peut tirer une plus grande fierté qu'une persévérance dans un entêtement dévastateur			1																												
RD	n° 527		08/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet en totale contradiction avec les recommandations d' Eurobat qui préconise un éloignement de plus de 200 mètres des lisières des bois et forêts			1										1	1	1																
RD	n° 528		08/04/2024	Anonyme	A t on mesuré toutes les conséquences qu'un démantèlement précoce ? Je crains que non... Je ne suis pas favorable au projet.			1																												
RD	n° 529		08/04/2024	RENOUARD Anne	Oui à l'énergie renouvelable! C'est notre avenir collectif			1																												
RD	n° 530		08/04/2024	Anonyme	Ce projet a certes un impact, mais qui reste moindre face à d'autres source de production d'énergie. Je souhaite donc qu'il se concrétise malgré les inconvénients dont je suis conscient			1																												
RD	n° 531		08/04/2024	Anonyme	Sensible à la protection de la flore et de la faune, je suis totalement contre ce projet soit disant écologique, oui à l'éolien mais pas dans une zone natura 2000			1										1		1																
RD	n° 532		08/04/2024	Anonyme	Sensible à la protection de la flore et de la faune, je suis totalement contre ce projet soit disant écologique, oui à l'éolien mais pas dans une zone natura 2000,			1													1															
RD	n° 533		08/04/2024	LAURENTY Isaac	Très beau projet, associé à une volonté d'investir les citoyens dans le développement et surtout les retombées financières ! La Bretagne produit une faible part de son électricité. Je me promène souvent dans le coin où j'ai quelques amis, les éoliennes y ont tout à fait leur place			1																												
RD	n° 534		08/04/2024	Anonyme	Je suis favorable au projet éolien car je suis pour fournir de l'électricité locale la plus proche des habitants.			1																												
RD	n° 535		08/04/2024	Anonyme	Aujourd'hui, j'habite à 2km du site d'implantation des éoliennes et développe un projet de restauration de la biodiversité sur un site de 0,5 hectare comportant plusieurs espèces de chiroptères et d'oiseaux qui m'ont incité à enregistrer le site comme refuge LPO. A titre collectif, je suis opposé au projet d'implantation d'éoliennes qui perturberons les écosystèmes déjà en place. En particulier, le projet est incompatible avec les objectifs des classements Natura 2000 et LPO, est incompatible avec les objectifs de zéro artificialisation nette fixés par le ministère de l'écologie, ni avec l'objectif de développement durable n°15 de vie terrestre des Nations Unies				1										1		1				1											
RD	n° 536		08/04/2024	LEMENANT Bertrand	Je suis contre ce projet d'éoliennes tel qu'il est présenté aujourd'hui. Le dossier, constitué par une société commerciale qui « vend » le projet, cumule plusieurs points négatifs à l'encontre de l'intérêt public	1			1					1								1														
RD	n° 537		08/04/2024	ANDRE Glenn	Avis favorable au seul projet éolien possible sur le territoire de Rennes Métropole			1																												
RD	n° 538		08/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'éoliennes, dont la localisation est trop proche de la forêt de Rennes et dont l'étude d'impact semble bâclée				1																											
RD	n° 539		08/04/2024	DRAKES Joël	Je souhaite par ce message apporter mon soutien total au projet de parc éolien citoyen "Les Ailes du Chevré" à Acigné.	1		1																												
RD	n° 540		08/04/2024	TOINEL Nicole	Aujourd'hui, il est prouvé que ce projet ne tient pas "la route". Ce projet serait une véritable catastrophe pour de nombreuses raisons déjà évoquées. Voir R1-27/R2-26																															
RD	n° 541		08/04/2024	CHAUFFAUT Alain	J'aimerais vous préciser mes motivations au soutien du projet éolien citoyen des Ailes du Chevré. Voir R1-16																															
RD	n° 542		08/04/2024	Anonyme	Je suis défavorable à ce projet et, comme de nombreux citoyens, je me battrais pour qu'il n'aboutisse pas				1										1		1												1			
RD	n° 543		08/04/2024	Anonyme	Je suis favorable à ce genre de projet, qui lutte contre le réchauffement climatique, en produisant une énergie propre. Nous n'avons que trop tarder!			1																												

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 544	RD-544	08/04/2024	DAIN Gilles	Contribution d'explications sur l'intérêt de l'éolien Il nous paraît préférable, à la place de (ou en attendant) ces centrales nucléaires dont on a pu apprécier les dangers notamment à Fukushima et dont on ne sait pas encore se débarrasser des déchets radioactifs, de favoriser le développement des énergies renouvelables, photovoltaïque, éolienne et autres Ces financements pourraient par ailleurs profiter à la rénovation énergétique de bâtiments	1		1																								
RD	n° 545		08/04/2024	Anonyme	En parcourant les contributions, de nombreux arguments factuels contre ce projet ont été avancés : ruine d'un paysage préservé, présence sur le site d'oiseaux en voie d'extinction, nombre de riverains impactés, risque d'incendie, coups de forces anti-démocratiques du maire, conflits d'intérêt, dossier falsifié, projections de rendement fantaisistes, rentabilité compromise, mensonges du promoteur, complicité de la mairie d'Acigné et des actionnaires du projet, la liste est longue ! Néanmoins peu alertent sur la ruine que ce projet représenterait pour les riverains			1																								
RD	n° 546		08/04/2024	Anonyme	La forêt est un superbe endroit pour se ballader et faire du sport, laissez là tranquille! C'est en plus une zone natura 2000, à quoi ça sert de protéger des zones si c'est pour planter des éoliennes dedans après	1			1																							
RD	n° 547	RD-547	08/04/2024	Anonyme	Contre le projet				1																							
RD	n° 548		08/04/2024	ROUSSEAU	J'habite à Saint SULPICE LA FORET, à quelques kilomètres du projet éoliens d'Acigné mais qui est en fait plus proche du Centre de la Commune de THORIGNE Fouillard, et je suis fortement opposé à ce projet				1				1							1		1				1						
RD	n° 549		08/04/2024	DELOMEL Jean-Michel	Nous venons d'apprendre la mauvaise nouvelle concernant l'implantation de trois éoliennes, cela nous oblige à reconsidérer notre projet. Nous cherchons désormais une maison qui n'aura pas ces horreurs dans son champ de vision				1																1							
RD	n° 550		08/04/2024	LE GOFF	Je suis donc totalement opposé à ce projet qui maximise les nuisances pour une efficacité plus que douteuse,				1																							
RD	n° 551		08/04/2024	TOUCHE Jean-Marie	Je soutiens le projet de parc éolien "Les ailes du Chevré", car il permettra de produire localement une énergie renouvelable.	1		1																								
RD	n° 552		08/04/2024	Anonyme	en attente qu'un projet plus complet soit exposé à l'ensemble des acteurs du territoire je m'abstiendrai d'un avis en faveur ou contre ce projet mais je vous partage mes doutes en l'état de ce qui est proposé																											
RD	n° 553		08/04/2024	PERRIER Eric	Je me contenterai dans ce qui suit de mettre en avant le traitement du risque incendie traité par le demandeur dans les pièces 6A et 6B de la DDAE. Cet avis est globalement négatif, je trouve le projet totalement inadapté au contexte local jusqu'à m'interroger sur la motivation réelle des tenants de ce projet		1		1																	1						
RD	n° 554		08/04/2024	Anonyme	Je suis pour le projet éolien, car le nucléaire n'est pas une bonne solution,			1																								
RD	n° 555		08/04/2024	BERTHIAU Thomas	Malgré les nuisances possibles d'un projet concerné, mettons les balances avec d'autres sources de production énergétique (nucléaire, fioul ou gaz, voir même bois) et la balance penchera nettement pour un projet éolien		1	1																								
RD	n° 556		08/04/2024	AUTRIQUE Fabrice	Bien que défenseur de l'éolien, je suis contre l'emplacement choisi pour ce projet de 3 éoliennes. Dans le document de synthèse, la carte 2 p 13 (synthèse des enjeux concernant les milieux naturels) et la carte 4 p 18 (synthèse des enjeux) montrent clairement l'impact sur la forêt de Rennes qui est classée en natura 2000. Dans les avis d'expertises je n'ai pas trouvé de demande d'avis à la LPD Bretagne ?	1			1											1												
RD	n° 557		08/04/2024	FILLIATRE Fabien	Je vous exprime mon opposition au projet de centrale éolienne sur la commune d'Acigné. Les raisons sont multiples.				1		1	1	1					1	1	1						1	1		1			
RD	n° 558		08/04/2024	CHANTEUR Sylvie	Je suis opposée au parc éolien industriel projeté sur le territoire de la commune d'Acigné. a production réelle d'électricité de ces éoliennes sera bien plus faible que la puissance installée et annoncée. D'abord, le pays de Rennes est globalement une zone peu ventée. Ensuite, on connaît le caractère intermittent de l'énergie éolienne. Enfin, le bridage des éoliennes invoqué par le promoteur à chaque fois qu'un problème est posé (cohabitation avec les chauves-souris, bruit trop important, périodes nocturnes), s'il est effectivement mis en œuvre (ce dont on peut douter quand on voit l'imprécision du dossier, soulignée par la MRAé), réduira encore leur intérêt énergétique				1		1							1										1			1	
RD	n° 559		08/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'éoliennes pour les raisons suivantes: Il est important de protéger la nature et les animaux qui y vivent et y habitent. -Il est important d'éviter que des oiseaux et chauves-souris soient tués par les pales. Il est important de pouvoir bénéficier d'un espace de promenade sans nuisances sonores et d'éviter que les habitations à proximité soient victimes de ces mêmes nuisances. Il est important de respecter la biodiversité et donc protéger la faune et la flore				1		1		1					1	1													

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès cheminier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité
RD	n° 560		08/04/2024	Anonyme	Il est aujourd'hui nécessaire d'électrifier tout le parc automobile, et de réduire notre consommation de gaz fossile, je suis pour le projet d'implantation d'éoliennes à Acigné			1																						
RD	n° 561		08/04/2024	MOREAU Annie	L'installation d'éoliennes sur Acigné est une aberration (zone classée Natura 2000)			1											1						1					
RD	n° 562		08/04/2024	Anonyme	Je suis opposée à ce projet dont la balance impacts / bénéfice est <u>dramatiquement négative</u> .			1										1	1					1						
RD	n° 563		08/04/2024	RIHET Christiane	Je suis favorable à ce projet bien que l'éolienne E1 semble relativement trop proche de la forêt de Rennes classée Natura 2000. Malgré tout, les études environnementales ont permis de justifier cette position			1																						
RD	n° 564	RD-564	08/04/2024	BOUESSEL DU BOURG Yann	Quel est l'intérêt d'installer des éoliennes aussi haute?? et surtout proche d'une forêt riche en biodiversité ??			1																						
RD	n° 565		08/04/2024	HOROS Jacques	Je suis opposé au projet, dont les promoteurs n'ont cessé de mentir ou d'essayer de travestir la réalité ou de prouver leurs faiblesses techniques et environnementales malgré les grands discours tenus			1																						
RD	n° 566		08/04/2024	Anonyme	Je souhaite m'opposer à l'installation de ces éoliennes. Plusieurs raisons			1											1	1						1		1		
RD	n° 567		08/04/2024	Anonyme	C est tout de même incroyable de dénaturer notre forêt pour le peu que 3 éolienne vont apporter.			1																						
RD	n° 568		08/04/2024	LEMONNIER Annick	Bravo aux acteurs locaux qui développent un projet éolien citoyen sur leur territoire. Et c'est regrettable qu'il y ait autant de réserves de la part des anti-éoliens.			1																						
RD	n° 569		08/04/2024	Anonyme	Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes car j'estime que le lieu n'est pas adéquat, le lieu est trop proche d'endroits fréquentés par les citoyens et les animaux			1																						
RD	n° 570		08/04/2024	Anonyme	Espèces animales en danger, voire en disparition, incommodation des promeneurs en forêt. Production d'énergie plus que négligeable = 0 emploi.			1										1										1		
RD	n° 571		08/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet dont les nuisances sont énormes dans une commune à forte densité de population			1																						
RD	n° 572		08/04/2024	Anonyme	Contre le projet qui ne respecte pas l'environnement animal ni la forêt C est une zone de promenade de beaucoup de personnes et de sportifs			1										1	1									1		
RD	n° 573		08/04/2024	HUCHET	Je vous fais part de mon opposition très forte au projet éolien à Acigné car : Le LIEU lui-même qui est : Zone de campagne préservée, à côté de la forêt Natura 2000, zone très protégée, de promenade permettant randonnées piétonne, équestre, vélo ...			1		1	1	1	1					1	1	1		1			1				1	
RD	n° 574		08/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet en raison de la proximité de la forêt et du manque d'études concernant l'impact de ce proje			1																						
RD	n° 575		08/04/2024	Yoann	J'aimerais beaucoup voir ce projet voir le jour.			1																						
RD	n° 576		08/04/2024	Anonyme	En réponse à la contribution 568																									
RD	n° 577		08/04/2024	BUSSERY Anne	Je suis favorable à ce projet d'éoliennes. Il me semble intéressant de diversifier les sources de productions d'énergies, surtout renouvelables et de surcroît de produire une électricité locale			1																						
RD	n° 578		08/04/2024	Anonyme	C'est un beau projet économique, en espérant qu'il y en ait d'autres!			1																						
RD	n° 579		08/04/2024	GUNTZ fabien	Je tiens tout de suite à préciser que je me suis engagé dans ce projet éolien citoyen au travers du collectif AcYléole, aucunement par intérêt financier. À mon avis la balance bénéfice/désagrément penche du côté bénéfice. Je suis donc pour ce projet de parc éolien les Ailes du Chevré	1		1																						
RD	n° 580	RD-580	08/04/2024	CHOQUENE Guy (Bgne Vivante)	La société « Parc éolien les Ailes du Chevré » a déposé une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE en vue d'exploiter un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune d'Acigné. Compte-tenu de la hauteur des mâts, le projet doit appliquer une démarche d'étude d'impact ainsi que les différentes étapes d'évaluation sur l'environnement et notamment les mesures ERC (Evitement, Réduction, Compensation).			1										1												
RD	n° 581		08/04/2024	Anonyme	Je trouve que c'est mis trop près des habitations. Les répercussions sonores vont être importantes pour les personnes hab			1				1																		
RD	n° 582		08/04/2024	Lawrence	Afin de respecter les objectifs et les engagements de la nation dans la réduction des GES et notamment en lien avec la décarbonation de l'énergie nous devons dès qu'une opportunité s'offre sur le territoire nous engager dans la mise en place d'énergie renouvelable			1																						
RD	n° 583		08/04/2024	DRISSI Françoise	Je souhaite exprimer mon opposition à l'installation d'éoliennes sur une zone en périphérie de la commune d'Acigné, impactant de façon très forte les habitants de Thorigné Fouillard, zone située à proximité d'une forêt Natura 2000.		1	1			1								1	1					1	1				
RD	n° 584		08/04/2024	Anonyme	J'aurais aimé avoir des précisions sur ce qui est prévu pour l'installation de ces éoliennes. Je n'arrive pas à trouver dans les documents fournis un plan permettant de voir par où elles seraient acheminées, Opposée au projet			1																						

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production	Rentabilité		
RD	n° 585		08/04/2024	Anonyme	Je suis pro éolien mais pourquoi faut-il gacher notre si belle forêt, il n'y a vraiment nulle part d'autre ou les mettre ?				1																											
RD	n° 586		08/04/2024	Gilles François	je vous prie de défendre l'intérêt général et non les intérêts de quelques-uns en rejetant ce mauvais projet.	1			1																											
RD	n° 587		09/04/2024	BROUDIC Yann	Ce parc éolien est un projet citoyen, à savoir que les revenus financiers reviendront aux acteurs locaux, donc profiteront aux membres de ce collectif, voire, en fonction des orientations décidées par ce collectif, aux citoyens. Par exemple, la commune de Montdidier (6000 habitants) a redistribué, les bénéfices issus de son parc éolien, en bons d'achat à dépenser localement, finance d'autres initiatives énergétiques locales, profitant aux citoyens. Tout ceci sera possible car le parc appartiendra à 100% aux acteurs locaux, et chaque citoyen aura la possibilité d'y prendre des parts. Et ceux sont pour ces points que je suis favorable à ce parc éolien.	1		1																												
RD	n° 588		09/04/2024	NOUVEL Manuel	Compléments R1-22 / RD-381 Comme le souligne à juste titre l'association Bretagne Vivante (n° 580), l'interrogation générale qui persiste sur ce dossier est pourquoi la phase « Eviter » du principe ERC n'est pas étudiée.																															
RD	n° 589		09/08/2024	Thierry	En raison du changement climatique et l'impact des énergies fossiles désormais démontré, les enjeux environnementaux deviennent essentiels et la recherche d'énergies alternatives est prioritaire. Je suis favorable au projet Les ailes du chevre.			1																											1	
RD	n° 590	RD-590	09/04/2024	GAUTHIER Marc	Je suis opposé à ce projet d'implantation d'éoliennes sur le site prévu pour différentes raisons détaillées ci-dessous.				1																											
RD	n° 591		09/04/2024	DELOMEL Bastien	Compléments R2-C9 / RD-99 / RD-161 / Ici, le sujet est son emplacement. Et sur ce sujet, il n'y a aucun argument pour le justifier, car il est tout simplement aberrant.																															
RD	n° 592		09/04/2024	VAUDEVIRE Carole	Très favorable aux énergies renouvelables en général, je ne suis pas du tout rebutée de voir des éoliennes dans nos paysages. Sur ce projet j'émetts cependant des réserves du fait de l'impact négatif prévisible sur la biodiversité locale.															1	1															
RD	n° 593		09/04/2024	Anonyme	Je souhaite exprimer mon opposition à l'installation d'éoliennes sur une zone en périphérie de la commune d'Acigné, impactant de façon très forte les habitants de Thorigné Fouillard, zone située à proximité d'une forêt Natura 2000.				1												1	1														
RD	n° 594		09/04/2024	BARILLEC Fabienne	Habitante d'Acigné, je fais part de mon questionnement par rapport à la pertinence du projet, en particulier sur 3 points: - la proximité d'habitations: même si la distance minimale de 500m est respectée, des habitations existent à proximité et l'implantation des éoliennes aura un impact reconnu pour le quotidien de ces habitants. - le choix d'éoliennes de très grande taille ne semble pas approprié à cette zone, proche de la zone urbaine rennaise. - quel est, sur le long terme, l'impact sur les sols de l'enfouissement de volumes très importants de béton?	1						1												1												
RD	n° 595		09/04/2024	HEUZE raymonde	Ce projet est complètement aberrant du fait de son implantation. Je vois beaucoup (trop ?) d'éoliennes dans la campagne française mais jamais dans un endroit tel que celui choisi pour ce projet ! Je suis abasourdie : 3 éoliennes de 180 m (délirant !), si près de plusieurs habitations (500m !) et du bord de la forêt (50m) !				1				1								1	1														
RD	n° 596		09/04/2024	Anonyme	Je suis favorable à ce genre de projet, qui lutte contre le réchauffement climatique, en produisant une énergie propre.			1																												
RD	n° 597		09/04/2024	MOCQUARD Héliène	Je souhaite soutenir ce projet porté par des citoyens. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, une réponse est la réduction de nos consommations d'énergie électrique le développement des énergies renouvelables.			1																												
RD	n° 598		09/04/2024	Anonyme	Je suis favorable à ce genre de projet, qui lutte contre le réchauffement climatique, en produisant une énergie propre, mais pas à ce projet-ci car les inconvénients surpassent de loin les avantages.			1																												
RD	n° 599		09/04/2024	Anonyme	La construction de ces éoliennes menace la biodiversité et n'apportera que des nuisances sonores. Le rendement des éoliennes est trop faible pour que l'on puisse se reposer dessus il ne faut donc pas continuer sur cette voie là.				1											1																1
RD	n° 600	RD-600	09/04/2024	LEFEUVRE Jean-Yves	Dépose une contribution Opposé au projet	1			1																											
RD	n° 601		09/04/2024	MALGOURE Sylvie	Je souhaite exprimer mon opposition à l'installation d'éoliennes sur ce site beaucoup trop près des habitations et de la forêt.	1			1				1	1							1															
RD	n° 602		09/04/2024	KHEROUSSE Guillaume	Nous avons fait le choix d'habiter Thorigné pour être proches de la nature. Ce projet mené par la commune d'Acigné est insensé à plusieurs sujets:		1		1		1	1	1	1							1															

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge-production	Rentabilité					
RD	n° 603		09/04/2024	FAVRE	Ayant entendu parler d'un projet de construction d'éoliennes proche de la forêt de Rennes, dans le coin d'Acigné où je vais me promener toutes les semaines, je viens vous supplier de ne pas poursuivre ce projet				1											1													1					
RD	n° 604		09/04/2024	Anonyme	Ce projet d'installation d'éoliennes aussi près de celle-ci va nuire à la quiétude des lieux, les sorties en famille et des loisirs que l'on peut y pratiquer				1									1		1													1					
RD	n° 605	RD-605	09/04/2024	CHOQUENE Guy (Bgne Vivante)	Je vous transmets les argumentations de Bretagne concernant le projet éolien sur la commune d'Acigné. Idem RD-580 et R1-52																																	
RD	n° 606		09/04/2024	O'MAHONY Gilles	J'émet un avis très défavorable étant un adepte des activités de loisirs en milieu rural et forestier (vélo/ randonnée /footing).				1										1	1	1													1				
RD	n° 607		09/04/2024	O'MAHONY Laure	Nous habitons Rennes depuis 20 ans, nous allons régulièrement nous promener en forêt d'Acigné, quand nous avons appris le projet d'éolienne, nous avons été totalement effarés et inquiets du gigantisme de ce projet				1										1	1	1													1				
RD	n° 608		09/04/2024	VILLENEUVE Simon	la foret classée natura 2000 ainsi que le lieu protégé et vierge de construction est incompatible avec un projet destructeur de l'avifaune et perturbateur de la biodiversité. A quoi bon classer et protéger des sites pour ensuite les mettre en périls ? Le risque d incendie d une éolienne située au ras de la foret n est pas sérieux.		1		1	1		1																							1			
RD	n° 609		09/04/2024	Anonyme	Contribution modérée																																	
RD	n° 610		09/04/2024	Résidents	Résidents de Thorigné-Fouillard, nous sommes fortement opposés à ce projet, qui va à l'encontre des recommandations et réglementations en matière de préservation de la biodiversité et de l'environnement Nous sommes en accord avec les nombreux points de non conformité soulevés par Bretagne vivante et par les nombreux riverains, eux aussi mécontents et à juste titre.		1		1		1	1							1	1	1														1			
RD	n° 611		09/04/2024	AUBREE Erwan	JE SUIS TOTALEMENT OPPOSE A CE PROJET DE 3 EOLIENNES GEANTES en ACIGNE A 20 mètres DE LA COMMUNE DE THORIGNE FOUILLARD, A 50 mètres DE LA FORET DE RENNES NATURA 2000, A 600 mètres DES 1 ère HABITATIONS				1											1	1															1		
RD	n° 612		09/04/2024	CAUWALEART Loïc	Les nuisances sonores et visuelles que représenterait ce projet dans un cadre naturel et préservé ne me plaisent pas du tout	1			1												1																	
RD	n° 613	RD-613	09/04/2024	ROBIC Anne-Marie	veuillez trouver en pièce jointe les observations de l'association Sites et Monuments. A.M.Robic déléguée,																																	
RD	n° 614		09/04/2024	GIRAS Marie-Noëlle	Contribution favorable	1		1																														
RD	n° 615		09/04/2024	VARGAS Daniel	Je soutiens ce projet d'éoliennes sur la commune d'Acigné.	1		1																														
RD	n° 616		09/04/2024	GUSDORF Pierre	Les réponses apportées à la plupart de ces réserves sont, pour beaucoup, insuffisantes ou désinvoltes. C'est pourquoi mon avis est résolument négatif contre ce projet élaboré avec légèreté et non exempt d'idéologie	1			1																													
RD	n° 617		09/04/2024	LABOUREUR Noëlle	Aujourd'hui, je m'oppose fermement au projet d'implantation d'éoliennes envisagé par la Société P & T en limite des communes de Thorigné Fouillard et d'Acigné, pour les raisons suivantes :				1			1	1																							1		
RD	n° 618		09/04/2024	Anonyme	Le principe d'installer 3 éoliennes aussi haut à proximité d'une zone natura 2000 me paraît être en totale contradiction avec le respect de la nature et en particulier de la faune sur laquelle ces éoliennes auront un très fort impact.				1											1	1	1																
RD	n° 619		09/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet, comment parler de projet "citoyen" alors que des milliers d'habitants, d'enfants, de personnes âgées, d'animaux vont subir les nuisances jour et nuit, du parc éolien pendant qu'une petite dizaine de personnes habitant très loin du parc vont "placer leur épargne", en résumé ni plus ni moins un placement financier! On n'a pas la même définition du mot citoyen!				1		1	1		1									1															
RD	n° 620		09/04/2024	Anonyme	Contribution modérée																																	
RD	n° 621		09/04/2024	VILLENEUVE Simon	J'apporte ici ma contribution pour m'opposer radicalement au projet absurde et indécent de CE parc éolien "Les ailes du Chevré" pour les raisons suivantes Complément RD n°608																																	
RD	n° 622		09/04/2024	JOUAULT Jaroslava	Beaucoup trop près d'une forêt classée Natura 2000 Mise en danger du Balbuzard pêcheur, détérioration de la forêt pour la venue des pales. Mise en danger également chiroptères, des oiseaux et du reste de la faune et de la flore en général. Et cela ce n'est que pour le côté écologique....		1		1																													

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité					
RD	n° 623		09/04/2024	JOUAULT Clémentine	Je trouve aberrant de placer une éolienne aussi proche de la forêt alors que nous savons que la faune et la flore sont déjà en danger. L'impact écologique qu'ont ces infrastructures est considérable, cela touche aussi bien les oiseaux, que les chauve-souris et la végétation. Il serait peut être judicieux de trouver un autre endroit où l'implanter.		1	1										1	1																
RD	n° 624		09/04/2024	JOUAULT Jacques	Pensez-vous vraiment que le site choisi soit pertinent à 50 mètres de la forêt avec un impact qui ne pourra que nuire à la faune et la flore présentes		1	1										1	1																
RD	n° 625		09/04/2024	DEL COURT	Nous sommes surpris d'une telle construction dans un endroit protégé et aussi naturel. Comment pouvons nous introduire autant de tonne de ciment dans une zone naturelle en prônant l'écologie ?	1		1											1			1													
RD	n° 626		09/04/2024	Anonyme	Je conclus que le projet de parc éolien à cet endroit précis semble avoir plus d'impacts négatifs que positifs sur la biodiversité. C'est pourquoi, je suis aujourd'hui fermement opposée à ce projet de parc éolien			1										1	1	1		1					1								
RD	n° 627		09/04/2024	Anonyme	Nous habitons Thorigné-Fouillard, dans le centre-ville proche de la forêt. Nous serions à 2km du projet d'éoliennes de la ville d'Acigné : comment un tel projet qui a des conséquences directes sur notre qualité de vie et écologiquement (au niveau de la forêt) peut-il avoir plus d'impact sur une autre ville que sur la ville porteuse du projet ?		1	1											1									1							
RD	n° 628		09/04/2024	Anonyme	Je souhaite m'opposer à ce projet, dont l'absurdité est criante. Je trouve remarquable la contribution de Sites et Monuments (n°613), association reconnue d'intérêt général (je précise ne pas avoir de lien avec cet organisme). Les nombreux arguments, développés un à un avec minutie et rigueur, sont implacables				1																										
RD	n° 629		09/04/2024	Anonyme	Je suis contre le projet d'éoliennes en forêt de St Sulpice. C'est un non respect de la bio diversité, de la faune et de la flore sans compter le risque de mettre la forêt en péril en cas d'incendie dans 1 éolienne.				1										1	1						1									
RD	n° 630		09/04/2024	MOISSON Sylvie	Je suis contre cette implantation d'éoliennes qui met en danger des espèces protégées, infligerait des nuisances sonores et visuelles aux habitants, dégraderait la forêt...et dont la rentabilité et les bénéfices semblent très discutables ..		1	1			1							1	1	1					1										
RD	n° 631		09/04/2024	Anonyme	AVIS DEFAVORABLE Ce projet dont la finalité est simplement économique, se traduirait par des tours monstrueuses situées à l'orée de la Forêt domaniale de Rennes, et deviendraient le point culminant du bassin Rennais! Belle carte postale				1										1																
RD	n° 632		09/04/2024	JAMOIS	Je suis contre ce projet qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains ainsi qu'à la faune et la flore				1										1	1	1														
RD	n° 633		09/04/2024	OLLIER Edidh	je trouve aberrant de vouloir implanter 3 éoliennes de cette grandeur si près de ce qui reste de notre forêt !!!		1	1											1	1	1														
RD	n° 634		09/04/2024	Anonyme	Contre ce désastre de pseudo écolo				1																										
RD	n° 635		09/04/2024	Anonyme	La laideur se ces énormes tours aux abords d'un espace naturel est un non sens écologique doublé d'une contre vérité économique.				1											1															
RD	n° 636		09/04/2024	Anonyme	Contre ce projet				1																										
RD	n° 637		09/04/2024	NAMARA Marie-Bénédicte	Je suis d'accord avec toutes les raisons de Ventscontraires35 de réfuter l'implantation d'un parc éolien à Acigné/Thorigné. Merci de tenir compte de toutes ces raisons.		1	1			1		1		1			1	1			1			1					1					
RD	n° 638		09/04/2024	Anonyme	Je ne comprends pas que l'on puisse avoir l'idée d'implanter des éoliennes, si hautes d'autant plus, si près d'une forêt				1											1											1				
RD	n° 639		09/04/2024	Anonyme	Je partage mon inquiétude vis à vis de la gouvernance du projet qui me semble être en défaveur de l'intérêt général local, puisque manifestement qui sont liés par des intérêt privés																														
RD	n° 640		09/04/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet ! C'est un non sens que d'implanter de telles éoliennes... si près de la forêt de Rennes, lieu où un grand nombre d'habitants du bassin rennais viennent se ressourcer, de plus site Natura 2000 avec toute sa biodiversité				1										1	1		1													
RD	n° 641		09/04/2024	LAURENT Magalie	L'implantation des éoliennes doit se faire en zone rurale. Ce projet est en zone urbaine. Il doit bien y avoir encore des zones non artificielles en Ile-et-Vilaine pour accueillir ce projet... Aussi proche des villages, personne ne peut sérieusement l'envisager.		1	1																											
RD	n° 642	RD-642 1-2	09/04/2024	MARTIN Philippe	Complément RD n° 182-183-259																														
RD	n° 643		09/04/2024	Anonyme	Je vous fais part de mon opposition très forte à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains . Le bruit , le clignotement la nuit , les nuisances visuelles avec ces monstres de 180 m de haut qui seront visibles jusqu'à des dizaines de km à la ronde .				1				1						1						1					1					
RD	n° 644		09/04/2024	CHAMPION Marie	Je ne reviendrai pas sur les aberrations écologiques et environnementales que représente ce projet. Elles ont déjà été abondamment développées				1																										

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	Ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité			
RD	n° 645		10/04/2024	Anonyme	L'implantation d'éoliennes, à l'énergie intermittente, est un non sens écologique et économique:				1		1														1								
RD	n° 646		10/04/2024	Anonyme	Je ne suis pas contre les éoliennes, mais l'emplacement est un non sens				1																								
RD	n° 647	RD-647	10/04/2024	PERRIER Françoise	Habitant Thorigné-Fouillard et comme j'en ai la possibilité je fais part de mon avis négatif sur le projet d'implantation de 3 éoliennes présenté par la société PARC EOLIEN AILES DU CHEVRE, en me concentrant sur les impacts sur le milieu humain et le paysage laissant à d'autres plus compétents que moi, le soin d'argumenter sur les atteintes au milieu naturel, à la flore et la faune que je n'ignore pas pour autant		1		1		1								1	1													
RD	n° 648	RD-648	10/04/2024	LE ROUX Yves Président COPIL Natura 2000	Bonjour, ci-joint ma contribution en tant que président du comité de pilotage du site Natura 2000 En conclusion, il apparaît que les impacts de ce projet sont largement minimisés, que le positionnement des éoliennes E1 et E2 ne sont pas acceptables notamment au vu des recommandations Eurobats (E3, à peine), de ce que l'on sait des impacts des éoliennes sur le fonctionnement des paysages, des enjeux particuliers du site, que les propositions d'évitement ne sont pas abouties, que les propositions de compensations ne sont pas correctement argumentées et manifestement insuffisantes pour chacune des trois éoliennes. Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, on ne peut que préconiser l'abandon de l'implantation des éoliennes E1 et E2 de la variante 3 et à minima la révision des mesures compensatoires de l'E3				1																								
RD	n° 649		10/04/2024	Anonyme	Écologue de formation l'étude d'impact biodiversité en l'état me choque. Au vu de la bibliographie existante sur les projets éoliens, comment peut on passer outre une demande de dérogation espèces protégées, alors qu'il y aura de la mortalité ?				1										1	1	1									1			
RD	n° 650		10/04/2024	RENOULIN françois	En tant qu'ancien habitant de Thorigné-Fouillard, où ma famille réside depuis plus de 45 ans, je souhaite apporter mon soutien au projet d'implantation d'éoliennes à Acigné			1																									
RD	n° 651		10/04/2024	BRIAND Dominique	Je suis opposée au projet d'implantation des éoliennes beaucoup trop proches de la forêt classée Natura 2000. Il est primordial de préserver cet espace de verdure pour le bien-être de tous les habitants du bassin rennais !!		1		1										1	1										1			
RD	n° 652		10/04/2024	COLLET Sébastien	Contribution via avocats RD n°654																												
RD	n° 653		10/04/2024	Yann	Pourquoi déverser autant de béton et faire des éoliennes de 180m de haut si proche de notre forêt (un des endroits les plus verts de notre département...)	1			1											1		1											
RD	n° 654	RD-654	10/04/2024	COLLET Sébastien	Idem RD-652 Contribution en appui association Vents Contraires																												
RD	n° 655	RD-655	10/04/2024	DELARUE dominique	De par ma formation et mon parcours de vie, je suis partie prenante depuis de nombreuses années du développement des énergies renouvelables. Mais, dans le cas présent, les impacts sont beaucoup trop néfastes et je suis en opposition avec ce projet, qui prévoit d'implanter des éoliennes à proximité immédiate de la forêt de Rennes et de sa zone Natura 2000.				1										1	1													
RD	n° 656		10/04/2024	BARBOTIN Christian	Je suis contre ce projet qui consiste à implanter des éoliennes à proximité immédiate de la forêt de Rennes juste à la limite du site Natura 2000				1			1	1						1	1													
RD	n° 657		10/04/2024	PICHARD Sylviane	Je suis contre ce projet politique. La production d'énergie peu élevée ne justifie pas l'ampleur des travaux et la gêne pour la faune et les riverains																												
RD	n° 658		10/04/2024	BOUGET	Pour l'implantation d'éoliennes, il faut de vaste étendues, d'immenses champs à perte de vue et... pas d'habitations. Ici, à Acigné, en limite de Thorigné-Fouillard, le site d'implantation d'éoliennes est vraiment très mal choisi : pour les habitants d'une part, et pour la biodiversité d'autre part		1		1		1		1	1					1	1	1		1										
RD	n° 659		10/04/2024	ANQUETIL Sabine	Au-delà du débat pour ou contre l'éolien en général, je ne comprends pas qu'un tel projet puisse être envisagé en lisière de forêt, et qu'il soit possible de passer outre les constats d'insuffisance en termes d'impact environnemental dressés par la MRAE.		1		1											1	1												
RD	n° 660		10/04/2024	AUBREE Clémence	JE SUIS OPPOSEE A CE PROJET TROP PRES DE LA FORET DE RENNES NATURA 2000 ET DES HABITATIONS.									1						1													
RD	n° 661		10/04/2024	SAM	Malgré son énergie propre. Cependant, c'est une source de pollution sonore pour les animaux et l'homme et une source de pollution visuelle pour l'homme. Implanter ces éoliennes dans des zones proches des forêts est quelque chose que je ne comprends pas		1		1										1	1													
RD	n° 662		10/04/2024	CHAUVEL Yvette	FERMEMENT OPPOSEE A CE PROJET D' EOLIENNES MAL POSITIONNEES Je ne comprends pas pourquoi certains s'obligent d'un projet qui évidemment va trop détruire : La faune La flore Peu de vent Risque de feu Les Habitants				1				1	1						1	1												

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production Rentabilité					
RD	n° 663		10/04/2024	AUBREE Marie-Hélène	JE SUIS FERMEMENT OPPOSE A CE PROJET MAL POSITIONNE Suite à ma contribution du 11 mars, et N° 350 je souhaite apporter quelques précisions																																
RD	n° 664		10/04/2024	BALEH	Je suis contre ce projet qui va contribuer à détruire la nature (zone Natura 2000) et la santé des milliers d'habitants aux alentours				1			1	1								1																
RD	n° 665		10/04/2024	Anonyme	Bien que très sensible aux enjeux de la transition énergétique et favorable à cette dernière, je vous soumets mon OPPOSITION à ce projet d'éoliennes gigantesque et positionnées en dépit du bon sens : zone la moins ventée impacts sur la faune, impacts sur la flore, impacts sonore, proximité immédiate de plusieurs milliers d'habitants, risque d'incendie				1		1	1	1					1	1	1							1		1								
RD	n° 666	RD-666	10/04/2024	BLANCHET Françoise	Je vous le dis tout net, je ne comprends absolument pas la pertinence de ce projet d'implantation d'éoliennes après en avoir pris attentivement connaissance. Et je vous en explique les raisons. Il s'agit, à mon avis, d'une erreur qui ne semble pas prendre en compte un souci devenu vital de protection de l'environnement. Celui de l'effondrement de la biodiversité.				1											1																	
RD	n° 667		10/04/2024	Anonyme	Contre un projet éolien en bordure de forêt classée natura2000				1																												
RD	n° 668		10/04/2024	HAMEL Hugo	D'un côté une production faible pour Rennes métropole, insignifiant pour les objectifs de réduction des gaz à effet de serre puisqu'il s'agit d'une zone peu vente selon l'Adem				1				1					1	1				1						1								
RD	n° 669		10/04/2024	Anonyme	Voici ma contribution contre ce projet qui n'a pas sa place à cet endroit et anti citoyen pour les habitants de Thorigné-Fouillard				1																												
RD	n° 670		10/04/2024	COLLINEAU Franck	Trop proche Zones Natura 2000 Mise en danger d'espèces protégées Dégradation définitive de la zone par l'enfouissement de milliers de tonnes de béton Zone peu ventée Installation démesurée Risques sanitaires pour les riverains non évalués Nuisances sonores pour les riverains		1		1		1	1						1		1				1													
RD	n° 671		10/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet d'éoliennes : la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité et de l'humain. Cette implantation est trop impactante. Ce projet n'a rien de citoyen !				1			1								1	1																
RD	n° 672		10/04/2024	Dominique	Les éoliennes géantes sont aberrantes écologiquement car: . Leur apport en énergie est faible . Elles entraînent une pollution visuelle et matérielle		1		1															1										1			
RD	n° 673	RD-673 1-2-3-4 5-6-7-8 9-10	10/04/2024	Anonyme	Voici ma contribution contre ce projet qui n'a pas sa place à cet endroit et anti citoyen pour les habitants de Thorigné-Fouillard				1		1	1	1								1	1											1	1			
RD	n° 674		10/04/2024	Anonyme	AVIS DEFAVORABLE A CE PROJET DESTRUCTEUR				1																												
RD	n° 675		10/04/2024	Anonyme	Je souhaite ici vous exprimer ma vive opposition concernant ce projet éolien en bordure de la forêt de Rennes.				1										1	1	1														1		
RD	n° 676		10/04/2024	MONA MONA	Je suis CONTRE ce projet de parc éolien entre Thorigné-Fouillard et Acigné pour les raisons suivantes:		1		1		1									1	1							1		1					1		
RD	n° 677		10/04/2024	Anonyme	Avis défavorable à ce projet éolien en bordure de la forêt de Rennes, par soutien pour les riverains à proximité de cette implantation.				1																												
RD	n° 678		10/04/2024	Anonyme	Je tiens à exprimer mon plein soutien à la construction du parc éolien entre Acigné et Thorigné-Fouillard			1																													
RD	n° 679		10/04/2024	CHEVALERIAS Ariane	Je suis opposée à ce projet d'éoliennes si près des habitations et de la zone Natura 2000		1		1																												
RD	n° 680		10/04/2024	Anonyme	Je souhaite exprimer mon avis défavorable à ce projet d'éoliennes en bordure de la forêt de Rennes, entre Thorigné Fouillard et Acigné. Ce projet serait un vraie désastre écologique, environnemental concernant notamment la faune et la flore avoisinantes				1										1	1																	
RD	n° 681		10/04/2024	RENAZE ROSALIND Camille	En notre âme et conscience et en toute connaissance de cause, ne nous laissons pas, encore une fois, dominer par des considérations économiques. Gardons ce petit coin de terre sain pour les générations à venir.		1		1																												
RD	n° 682		10/04/2024	LOREE Laurence	Je suis contre ce projet d'éoliennes si proche de la zone natura 2000 et des habitations de Thorigné-Fouillard. Le risque d'incendie près de la forêt est à prendre en compte aussi.		1		1													1						1									
RD	n° 683		10/04/2024	PERRON	Ce projet est tout à fait grotesque. Trois éoliennes géantes près de la forêt et d'habitations proches. La pression sur le monde animal serait encore une agression de plus et de trop avec ce projet.				1															1													
RD	n° 684		10/04/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet d'installation d'éoliennes car il ne contribuera pas à mener une transition énergétique efficace à l'échelle locale, en Bretagne et en France, qui bénéficie déjà d'une fourniture d'électricité décarbonée grâce au parc nucléaire				1																												

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	Ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Achievement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité				
RD	n° 685		10/04/2024	Anonyme	Nous sommes opposés à ce projet. La jurisprudence a considéré que l'intérêt à agir pouvait être la proximité des éoliennes de l'habitation, leur impact visuel sur un monument culturel, l'étendue de leur installation, la hauteur de la construction, les nuisances sonores du projet				1		1		1							1															
RD	n° 686		10/04/2024	Anonyme	Cette implantation n est pas appropriée. Beaucoup de travaux, occupation de sols cultivés, atteinte a la biodiversité, gêne visuelle et audio, etc .. tout ça pour quel rapport ? Je suis contre !				1									1				1		1											
RD	n° 687		10/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet, trop près des habitations et de la forêt.				1																										
RD	n° 688		10/04/2024	ANNE Patrick	J'ai assisté à la réunion sur le projet des Ailes du Chevré à Acigné. Les débats autour de tous les sujets m'ont permis de vérifier que c'est bien un projet citoyen (élu de Cesson Sévigné)			1																											
RD	n° 689		10/04/2024	Léon Marie Camille	Je tiens à vous faire part de mon opposition à ce projet. Je ne crois pas que l'implantation de 3 éoliennes de 180m en lisière de forêt classée soit une solution écologique	1			1									1	1	1										1					
RD	n° 690		10/04/2024	THOMER Jean-Jacques	L'éolien ne fait pas partie de mes choix compte tenu de son impact. Je souhaite que l'accent soit mis, par les pouvoirs publics, sur les autres solutions : aide à la réduction des dépenses d'énergie, nucléaire, panneaux solaires, géothermie (l'enfant pauvre), ...		1		1											1															
RD	n° 691		10/04/2024	Anonyme	Je vous adresse ce mot pour exprimer ma ferme opposition à l'implantation d'un projet éolien à Acigné.				1		1	1	1					1	1	1					1										
RD	n° 692		10/04/2024	Anonyme	Je suis favorable à l'implantation d'éoliennes car la situation de la planète est de plus en plus préoccupante : il faut diversifier nos sources d'énergie et privilégier les sources les moins polluantes. <u>Ma réserve porte sur la nuisance sonore</u>			1																											
RD	n° 693		10/04/2024	Christophe	J'entends parler de ce projet depuis 2017. Au départ, les éoliennes étaient plus petites. Aujourd'hui, le projet porte sur 3 éoliennes de 180 m (haut de la pale). Cela va dénaturer notre paysage. De plus, il y a une zone NATURA 2000, c'est un non-sens écologique				1			1		1						1	1	1		1	1					1	1				
RD	n° 694		10/04/2024	Anonyme	Un énième projet qui vient perturber un écosystème et les riverains d'une zone magnifique pour la randonnée qui n'ont rien demandé.				1										1					1											
RD	n° 695		10/04/2024	COUDERC Sylvie	Je suis contre ce projet qui ne propose que des nuisances et anti écologie. Travaux coûteux pour un rendement très improbable, destruction d'un site protégé, nuisible pour la faune et la flore.		1		1									1	1	1															
RD	n° 696		10/04/2024	FEVRIER Denis	AVIS DEFAVORABLE Dossier incohérent et données erronées.		1		1																										
RD	n° 697		10/04/2024	Anonyme	AVIS DEFAVORABLE Dossier incohérent et données erronées.				1																										
RD	n° 698		10/04/2024	SOLIER Joseph	Je me permets de vous adresser cette lettre afin de partager mes préoccupations concernant le projet envisagé d'implantation d'un parc éolien en lisière de Thorigne-Fouillard. Ce projet soulève des interrogations majeures quant à son impact potentiel sur l'environnement ainsi que le cadre de vie des habitants. Je m'oppose donc à ce projet.				1																										
RD	n° 699		10/04/2024	Anonyme	C'est avec préoccupation que j'écris aujourd'hui pour exprimer mon opposition résolue au projet de parc éolien prévu en bordure de notre commune et à travers une zone reconnue pour sa valeur écologique et sa biodiversité. Ce projet soulève de graves questions quant à son impact sur l'environnement, la qualité de vie des résidents et la cohésion communautaire. Je m'oppose donc à ce projet				1										1						1										
RD	n° 700		10/04/2024	LAOT Clément	Lycéen et grand amateur des oiseaux, je suis contre le projet d'éoliennes à Acigné. Les conséquences sont importantes sur la mortalité des oiseaux mais aussi des chauves-souris.				1									1																	
RD	n° 701		10/04/2024	Anonyme	Je suis en total désaccord avec l'installation d'un parc éolien (3 éoliennes de 180 mètres alors que le maximum serait de 150 m ! Sur un lieu très peu venté. Je suis allé encore aujourd'hui faire une marche sur le lieu , très peu de ressenti venteux. Je suis né à Acigné, près de cette zone, sensible à l'écologie , où il est prévu cette installation. Trop d'inconvénients rencontrés sur ce lieu				1																										
RD	n° 702		10/04/2024	Anonyme	Ce projet, proche d'une zone Natura 2000, est un non-sens écologique. Une fois de plus l'argent est privilégié au détriment du vivant.				1										1																
RD	n° 703		10/04/2024	Anonyme	Je suis opposé à ce projet qui détruit le paysage autour de Acigne et Thorigne mais aussi depuis Noyal sur vilaine et Cesson Sevigne				1											1					1										
RD	n° 704		10/04/2024	Anonyme	Je suis opposé à ce projet qui est trop près de la forêt. Je suis très inquiet pour les chauves souris dont nous avons tant besoin .malgré tout ce que disent les promoteurs on sait que la mortalité des chauves souris est fortement augmentée à proximité des éoliennes				1									1		1															
RD	n° 705		10/04/2024	Anonyme	Nous avons la chance de pouvoir profiter de la forêt de Rennes à 10 km ce qui est formidable et ce projet n'est pas compatible avec la sauvegarde de la belle forêt de Rennes				1											1															

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	Ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vert	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 706		10/04/2024	MEYER Nathalie	Je soutiens ce projet d'éolienne qui a mon sens est un projet d'avenir et en adéquation aux développements des énergies renouvelables			1																								
RD	n° 707		10/04/2024	Anonyme	Qui payera l'extraction des tonnes de béton lorsque les éoliennes seront usagées ?				1														1									
RD	n° 708		10/04/2024	DEFOURS Laurent	Tout projet industriel entraîne des nuisances et une détérioration de l'environnement proche. Celles-ci doivent donc être appréciées à la mesure des bienfaits attendus du projet.	1			1														1						1			
RD	n° 709		10/04/2024	BATARD Vincent	Je trouve ce projet très intéressant pour plusieurs raisons			1																								
RD	n° 710		10/04/2024	LE BRAS Sylvain	Fervent défenseur des énergies renouvelables, je reste pourtant dubitatif sur le bien fondé de ce projet à proximité d'une zone densément peuplée alors que le réseau de transport d'électricité permet des implantations distantes	1			1															1			1		1			
RD	n° 711		10/04/2024	RONGIERES Olivia	Je m'oppose fermement à ce projet d'éolienne. Pour de nombreuses raisons.	1			1		1		1	1				1		1					1			1				
RD	n° 712		10/04/2024	Anonyme	Veuillez bien vouloir trouver ma vive opposition à ce projet titanesque. Outre le fait que c'est un projet extrêmement coûteux, C'est aussi notre magnifique forêt classée (zone Natura 2000), toute sa faune et sa flore qui en paieront le prix ainsi que les habitants				1									1	1	1												
RD	n° 713		10/04/2024	Anonyme	a toute celle et ceux, partisans de l'éolien et des ailes du chevre qui liront ce message je voudrais que vous sachiez que pour une production d'électricité éolienne il y a inévitablement une production électrique THERMIQUE				1																				1			
RD	n° 714		10/04/2024	Anonyme	Contribution modérée																											
RD	n° 715		10/04/2024	Anonyme	Cette enquête publique est un succès et a clairement motivé la population et les personnes concernées à s'exprimer : on peut cette fois-ci parler d'initiative citoyenne				1																							
RD	n° 716		10/04/2024	Anonyme	L'emplacement des éoliennes est à revoir (impact sur la faune sauvage ET nuisances pour les riverains)				1				1																			
RD	n° 717		10/04/2024	Pierre	Je suis contre ce projet qui n'a aucun sens... il va dégrader l'environnement, créer des nuisances pour les riverains car beaucoup trop proche des habitants, la forêt est classée natura2000, zone peu venteuse.	1			1				1							1								1				
RD	n° 718	RD-718	10/04/2024	VALLINS Marc	On le voit dans tous les débats, publiques ou privés, le sujet de la transition énergétique est clivant, passionnel et donc plus très objectif ni constructif. Après avoir parcouru plusieurs avis déposés sur le registre dématérialisé de l'enquête d'utilité publique, j'ai choisi de structurer mon avis ainsi : les besoins au niveau national à horizon 2050 et au palier intermédiaire 2030 le nombre restreint de solutions possibles la nécessité de faire collectivement des efforts le parc éolien « Les ailes du Chevré » : un dossier à la fois impressionnant et inquiétant au moins trois points traduisent un dossier trop léger, imprécis voire biaisé conclusion d'un pro éolien modéré : avis clairement défavorable		1		1	1																						
RD	n° 719		10/04/2024	REYNAUD Annie	Je souhaite compléter mon premier dépôt contre ce projet non rationnel Complément RD n° 59																											
RD	n° 720		10/04/2024	Anonyme	Je pense que ce projet n'a de sens que si une étude des vents est menée et qu'elle confirme l'efficacité énergétique potentielle de ces éoliennes		1		1																				1			
RD	n° 721		10/04/2024	Anonyme	Je conclus en disant que ce projet est tout simplement scandaleux non pas à cause du principe d'installer des éoliennes (cela peut être pertinent dans certains cas et des conditions favorables qui ne sont pas réunies ici -trop peu de vent-) mais par la manière obscures, loin du débat contradictoire honnête et sur les bases scientifiques et économiques avérées indispensables pour éclairer la réflexion et la décision tant des habitants que des élus et des décideurs finaux		1		1	1																						
RD	n° 722		10/04/2024	LE BLOND Emelyne	Je suis opposée à ce projet		1		1			1																				
RD	n° 723		10/04/2024	Anonyme	Je suis opposé à ce projet car la densité humaine autour de ce projet est très importante				1				1																1		1	
RD	n° 724		10/04/2024	Anonyme	Je suis en total désaccord avec ce projet.				1																							
RD	n° 725		10/04/2024	COUSIN Sylvie	ce projet est un non sens et 1 catastrophe écologique .il va créer de multiples nuisances				1	1			1							1												
RD	n° 726		10/04/2024	Anonyme	ce projet est un non sens et 1 catastrophe écologique .il va créer de multiples nuisances				1	1			1							1												
RD	n° 727		10/04/2024	Anonyme	ce projet est un non sens et 1 catastrophe écologique .il va créer de multiples nuisances				1	1			1							1												
RD	n° 728		10/04/2024	Anonyme	Habitants de thorigne fouillard à proximité de la forêt de Rennes, nous sommes contre ce projet d'installation d'éoliennes.		1		1											1												

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier	Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage-production	Rentabilité		
RD	n° 729		10/04/2024	LE FLOCH	ce projet de parc éolien me semble totalement contre-nature, et ce, pour de multiples raisons				1										1	1	1													
RD	n° 730		10/04/2024	Anonyme	Je ne comprends pas dans quelle mesure en 2024 nous sommes encore capables de monter des projets aussi absurdes,				1											1														
RD	n° 731		10/04/2024	Anonyme	Je suis contre ce projet qui va dénaturer notre belle campagne. Penser aux habitants qui vivront avec ces éoliennes géantes à côté de chez eux: pourquoi ne pas respecter ces personnes?				1			1								1														
RD	n° 732		10/04/2024	Anonyme	Ce lieu concentre une diversité sociale et culturelle, une dynamique économique, et également une biodiversité importante et rare à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine (ZNIEFFs, et surtout Natura 2000), voire au-delà				1																									
RD	n° 733	RD-733	10/04/2024	LE GAC Benoit	<i>Contribution modérée</i> J'espère sincèrement que mon témoignage vous apportera un autre regard sur ce projet et que vous comprendrez les raisons qui me poussent à m'y opposer. Aussi j'espère que ces arguments vous auront convaincus d'émettre un avis défavorable sur le projet.	1			1																									
RD	n° 734		10/04/2024	LE ROUX Sylvain	Je suis EN FAVEUR de ce projet éolien. Je suis citoyen de Rennes Métropole et j'ai des petits-enfants.			1																										
RD	n° 735		10/04/2024	Anonyme	Je suis acignolais et pour ce projet d'éoliennes pour différentes raisons			1																										
RD	n° 736		10/04/2024	Anonyme	Obligé de déposer en anonyme ma contribution par peur des représailles Non à une écologie punitive. Non aux éoliennes non choisies par les habitants.				1				1																					
RD	n° 737		10/04/2024	Anonyme	je suis opposé à la création de ce parc éolien.																1												1	
RD	n° 738		10/04/2024	Anonyme	J'émet un avis défavorable : - taille des éoliennes démesurée - proximité Natura 2000 - dégradation de terres agricoles - gêne pour le voisinage - opacité économique.				1				1		1					1													1	
RD	n° 739		10/04/2024	Anonyme	Opposition totale à ce projet qui est d'un bon sens écologique total.				1										1	1													1	
RD	n° 740		10/04/2024	Anonyme	Non aux éoliennes mais oui aux panneaux solaires sur tous les bâtiments publics de la commune d'Acigné				1																									
RD	n° 741		10/04/2024	LEHUGER Simon	Je suis paysan en agriculture biologique à Noval-sur-Vilaine et je souhaite exprimer mon approbation pour le projet d'éoliennes à Acigné.			1																										
RD	n° 742		10/04/2024	Anonyme	La Victoire du non est sans appel !				1																									
RD	n° 743		10/04/2024	Anonyme	je m'oppose fortement à un projet qui porte atteinte à cet environnement classé Natura2000.	1			1											1							1							
RD	n° 744		11/04/2024	Virginie	Je vous écris pour exprimer fermement mon opposition à l'implémentation d'un parc éolien près d'Acigné. En tant que résidente de Thorigné-Fouillard		1		1		1	1								1	1												1	
RD	n° 745		11/04/2024	ROUAUD Hervé	Il apparait après analyse du PLUi en vigueur à ce jour, de nombreuse non-conformités et incompatibilités de ces aménagements au regard du règlement de PLUi de Rennes Métropole. <i>Je tiens ainsi à exprimer mon opposition à ce projet.</i>				1																									
RD	n° 746		11/04/2024	Anonyme	<i>Je suis opposée à ce projet. voici les principales raisons</i> - performances évoquées peu convaincantes, nous pouvons faire dire aux chiffres ce que l'on veut en fonction de si l'on est pour ou contre - destruction de la biodiversité de la zone d'implantation - risques sur la santé démontrés pour les habitants				1			1								1														1
RD	n° 747		11/04/2024	Anonyme	Si demain ce projet est abandonné, ce que je souhaite évidemment, les membres de d'ACYLEOLE, le conseil municipal, le Syndicat Départemental de l'Electricite ,Energiv, ne manqueront pas de revoir leur copie en soutenant d'autres choix... <i>acceptés par les "citoyens"</i>				1																									
RD	n° 748		11/04/2024	AULNETTE Erwan	Permettez-moi d'exprimer mon opposition la plus ferme au projet d'installation d'éoliennes à moins d'un kilomètre de la maison de ma grand-mère, un lieu qui a une valeur sentimentale immense pour moi				1		1			1					1	1	1													
RD	n° 749		11/04/2024	Anonyme	Une fois que j'ai dit cela, n'y a-t-il pas un moyen terme à trouver entre ce projet et ne rien faire du tout ? La proximité de la forêt exige une attention particulière. <i>Un projet plus petit ?</i>				1												1													
RD	n° 750		11/04/2024	Anonyme	Je me permets ces quelques lignes car je suis en total désaccord avec l'installation d'un parc éolien à cet endroit				1											1	1	1												
RD	n° 751	RD-751	11/04/2024	Groupe Mammalogique Breton	Le Groupe Mammalogique Breton émet un avis défavorable au projet de parc éolien "les ailes du Chevré" en raison de risque d'atteinte majeure aux populations de chiroptères.				1																									
RD	n° 752		11/04/2024	Anonyme	Je m'oppose au projet d'implanter 3 éoliennes d'une hauteur équivalente à un immeuble d'une soixantaine d'étages dans ce lieu particulier où viennent se ressourcer de nombreuses personnes.				1																	1								
RD	n° 753		11/04/2024	NAVES Elise	J'appelle solennellement Monsieur le Préfet à rejeter ce projet d'implantation d'éoliennes <i>Compléments R2-22 et RD n° 143</i>																													
RD	n° 754		11/04/2024	PELLERIN Laurent Président LPO Bretagne	je vous demande, Monsieur le Commissaire Enquêteur, au regard de ces quelques considérations mais également des nombreux autres éléments, plus et mieux développés, déposés dans le cadre de la présente enquête, de donner un avis défavorable à l'implantation de ces trois éoliennes projetées à Acigné.				1																									

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilier	Zones humides	Chiroptères Autres Espaces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité			
RD	n° 755		11/04/2024	Anonyme	Je suis défavorable à ce projet d'éolienne géantes source de pollution au béton dans le sol et surtout implantées en limite de forêt de Rennes , une zone classée Natura 2000				1											1											1		
RD	n° 756		11/04/2024	Anonyme	Contribution modérée																												
RD	n° 757		11/04/2024	RENARD	L'éolien c'est bien, c'est mieux quand le projet est pertinent, fait l'objet d'un consensus soucieux de l'intérêt général, de l'harmonie sociale Le site est inapproprié. Dans l'intérêt général, je suis opposé à ce projet				1									1	1			1							1	1			
RD	n° 758		11/04/2024	AULNETTE Erwan	En complément RD 748																												
RD	n° 759		11/04/2024	Anonyme	Ce projet me semble insensé et démesuré. C'est une catastrophe pour l'environnement et la faune alentour, surtout en bordure de forêt Monsieur le Commissaire Enquêteur, à la lecture des très nombreuses oppositions et des quelques commentaires d'écologistes, je demande à mon tour que ce projet grotesque soit tout simplement abrogé! N'en déplaie à certain, la solution n'est que dans le nucléaire	1			1									1	1	1													
RD	n° 760		11/04/2024	GERALD	Dans un contexte fortement contraint, diversifier nos productions d'électricité pour garantir notre plus grande autonomie et résilience, avec un impact carbone réduit est de l'intérêt commun. Ce projet apparaît comme une nécessité		1		1																								
RD	n° 761		11/04/2024	REMOULIN Vincent	je considère donc que ce projet ne doit pas se faire et doit être révisé.				1																							1	
RD	n° 762		11/04/2024	ROBERT Adrien	Habitante de Thorigné dans un rayon de 500 à 700 mètres, je suis contre ce projet démesuré venant de la commune voisine		1		1			1																					1
RD	n° 763		11/04/2024	Anonyme	A la base, je suis pour les énergies renouvelables. L'emplacement prévu sur la commune me paraît être un bon choix.			1																									
RD	n° 764		11/04/2024	ROLLAND-JACOB Benoît	je suis opposé à ce projet. L'éolien est une des réponses au défi climatique, mais pas à n'importe quel prix.		1		1																					1	1		
RD	n° 765		11/04/2024	Anonyme	Il me semble urgent d'organiser notre autonomie énergétique localement en favorisant des ressources renouvelables et qui n'hypothèquent pas notre propre sécurité et celle de nos enfants, en favorisant aussi de petites unités réparties sur le territoire			1																									
RD	n° 766		11/04/2024	RICHARD Sophie	Il serait temps de ne pas choisir des projets qui semblent écologiques (l'apparence "propre" des éoliennes) sans en avoir l'essence (un impact neutre voire favorable sur l'environnement, faune, flore, ressources consommées, déchets produits, nuisances sur le voisinage, en terme de santé, de stress, etc).		1		1			1	1																				
RD	n° 767		11/04/2024	PRALORMO Mari-Jo	Je vous fais part de ma totale opposition au projet de parc éolien sur la commune d'Acigné, ou plutôt en limite des frontières de cette commune, presque sur la commune de Thorigné-Fouillard.		1		1																								
RD	n° 768		11/04/2024	CHERON Bruno	Je suis favorable à ce projet qui produira localement et proprement de l'électricité			1																									
RD	n° 769	RD-770 1/2/3	11/04/2024	Anonyme	Je ne vais pas revenir sur les très larges inquiétudes légitimes autour des impacts sur la faune locale, la proximité directe avec une forêt protégée Natura 2000 et des habitations, la destruction visuelle du paysage Thoréfoleien et Acignolais etc. Mais plutôt sur l'aspect économique du projet et son risque éventuel porté par les citoyens Ce projet ne semble pas répondre à l'intérêt général et pour ces raisons, j'apporte mon opposition à ce projet.				1																								1
RD	n° 770		11/04/2024	DELOMEL Bastien	Compléments R2-C9 / RD-99 / RD-161/591																												
RD	n° 771		11/04/2024	MARTIN Caroline	En complément RD 155																												
RD	n° 772		11/04/2024	Anonyme	Je suis contre l'emplacement choisi. L'efficacité sera moindre, le vent est freiné par la forêt. L'idée est bonne mais mal décidée				1											1											1		
RD	n° 773		11/04/2024	BOURNAI Patricia	Soutenons tous les projets qui produisent une énergie renouvelable et locale, notamment le parc éolien « Les ailes du Chevré » à Acigné			1																									
RD	n° 774		11/04/2024	GODARD Laurent	Si on ne peut que se féliciter d'installation d'éoliennes productrices d'énergie renouvelable et participant ainsi à la diminution d'émission de gaz à effet de serre, le dossier proposé à cette enquête publique pose malgré tout un certain nombre de questions C'est pourquoi je suis au regret d'émettre un avis défavorable à cette installation en raison de la localisation des éoliennes à proximité de la forêt.				1																	1				1			1

Repère Registres R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNÉ-FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concentration Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières / Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères	Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000	Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridage- production Rentabilité		
RD	n° 776	RD-776	11/04/2024	DRAPEAU Philippe	Je me permets de vous écrire en qualité d'ornithologue référent de l'association naturaliste Bretagne Vivante et d'administrateur de Faune Bretagne, outil de science participative centralisant l'ensemble des données naturalistes récoltées en Bretagne (7,2 millions de données, 22 581 observateurs) dans le cadre d'enquêtes internationales (Wetlands International), nationales (enquêtes du Muséum National d'Histoire Naturelle), régionales, ou de démarches individuelles		1		1										1															
RD	n° 777		11/04/2024	RINGENBACH Sylvie	Je suis absolument contre ce projet d'implantation d'éoliennes pour les raisons suivantes				1		1								1	1	1								1			1		
RD	n° 778		11/04/2024	GRECIET Catherine	en tant qu'habitante de Rennes Métropole, Je soutiens ce projet éolien dans la métropole rennaise.			1																										
RD	n° 779		11/04/2024	VILLENEUVE Estelle	Pour ces raisons et bien d'autres déjà exposées que je ne peux reprendre car le temps et les sources me manquent, je vous demande de considérer ce projet comme une totale ineptie et faire en sorte qu'il ne voit jamais le jour				1											1	1													
RD	n° 780		11/04/2024	LE GUENNEC Jean-Michel	A l'heure où le dérèglement climatique s'emballa, que les accords de Paris ne sont pas respectés et que la France est condamnée pour inaction climatique, il est plus qu'urgent de s'engager résolument dans les énergies renouvelables.			1																										
RD	n° 781		11/04/2024	NEVEU Alexis	Le projet du parc éolien à Acigné est un non-sens. Premièrement, plusieurs entreprises avaient évalué la possibilité géographique d'implanter un parc éolien à Acigné, seule une entreprise P&T technologie a décidé d'entreprendre une démarche, les autres se sont abstenus car le projet ne paraissait pas viable économiquement et géographiquement car à proximité d'une zone Natura 2000 et une trop forte densité d'habitation dans le périmètre	1			1		1		1	1					1	1														
RD	n° 782		11/04/2024	VILLENEUVE France	Comment pourrait-on avoir confiance dans un projet dont les éléments du rapport sont partiels, approximatifs, biaisés, incomplets à la limite du mensonge ? Comment peut-on soutenir un projet dont l'information au niveau des communes concernées a été plus que discrète ?		1		1																									
RD	n° 783		11/04/2024	Anonyme	L'implantation de 3 éoliennes aura un impact dramatique sur notre environnement et notre qualité de vie à THORIGNÉ FOUILLARD	1			1						1	1				1	1							1			1			
RD	n° 784	RD-784	11/04/2024	Laurence D	Expliquez moi pour mr le maire d'acigné et la société p et t ne veulent pas demander une dérogation pour espèces protégées dans ce projet !!! C est inadmissible																													
RD	n° 785		11/04/2024	Anonyme	Habitant de Thorigné-Fouillard, je suis contre ce projet qui est démesuré et va engendrer des dégâts à plusieurs niveaux : impact environnemental, impact sur la biodiversité, impact sur le paysage et des atteintes à la qualité de vie des habitants		1		1			1								1														
RD	n° 786		11/04/2024	TRELUYER Mireille	Je m'oppose à l'implantation d'un parc éolien à Acigné, car c'est un non-sens environnemental et écologique.				1			1							1	1			1	1			1	1	1			1		
RD	n° 787		11/04/2024	ECHARDEL Laurent	En complément RD 263																													
RD	n° 788	RD-788	11/04/2024	Vents Contraires Pétition	Je vous prie de prendre en compte dans le cadre de l'enquête publique le nombre de signatures d'une pétition change.org contre le projet. Au 11/04/2024 à 11h45 1400 personnes ont signé la pétition s'opposant au projet.				1																									
RD	n° 789		11/04/2024	THOMAS Daniel	Après deux contributions publiées dans cette enquête d'utilité publique, j'aimerais affirmer une nouvelle fois mon opposition ferme à ce projet En complément RD 225 et 365																													
RD	n° 790		11/04/2024	RIGAUD Charlotte	Habitante de Noyal sur Vilaine, je suis favorable au projet. Il est urgent de relocaliser notre production d'énergie et ce projet éolien permettra de produire l'équivalent de la consommation annuelle de 5 500 foyers.			1																										
RD	n° 791		11/04/2024	Anonyme	Je suis absolument et viscéralement opposé à ce projet appelé « les ailes du Chevré », projet terriblement nocif mais nommé de façon très poétique Je suis totalement opposé à ce projet éolien.				1										1	1														
RD	n° 792		11/04/2024	Anonyme	Habitant Acigné, comment peut-on parler d'un projet citoyen alors qu'il n'y a eu aucune information ou référendum sur le sujet? Oui à l'écologie mais pas à n'importe quel prix avec un projet comme celui-ci, proche d'une Zone NATURA 2000, c'est complètement insensé! En réponse à M. LE GUENNEC Jean-Michel (780),	1			1												1													
RD	n° 793		11/04/2024	Anonyme	Dans un contexte très tendu et par crainte de débordements qui ont pu se produire par le passé lors de certaines réunions, l'association Vent Contraire 35 a fait le choix de filtrer les entrées à sa réunion du 28 avril 2024, afin qu'elle se déroule en toute sérénité (salle louée par l'association à la commune Thorigné-Fouillard).																													
RD	n° 794		11/04/2024	Anonyme	Le plus important étant la perturbation et la dysharmonie provoquée chez tous les humains vivants dans le rayon de ces machines. Je compte sur vous pour bloquer ce projet.				1											1				1			1							

Repère R / RD / CM / CC	N°	Documents Annexés	Date	Réquérant Communes	Observations / Contributions / Avis Synthèse	ACIGNE	THORIGNE- FOUILLARD	Favorables	Défavorables	Concertation Information	Acoustique	Santé humaine	Distances Habitations	Lumières /Effets stroboscopiques	Economique	Dépréciation Immobilière	Zones humides	Chiroptères Autres Espèces	Biodiversité	NATURA 2000 Lisière forêt	ressource en eau	Incidences agricoles	Artificialisation des sols	Démantèlement des installations	Cadre de vie	Dangers Incendie	Accès chantier Acheminement matériel	Absence de vent	Zone touristique	Bridge- production Rentabilité
RD	n° 795		11/04/2024	Anonyme	Je m'oppose à ce projet éolien les ailes du chevré Je suis un habitant de thorigné fouillard depuis 2007 et je ne comprend pas pourquoi mettre ces 3 éoliennes à cet endroit là. Les bénéfices/risques sont en faveur de l'abandon total de ce projet éolien à cet endroit précis				1		1		1			1		1	1	1		1								1
RD	n° 796		11/04/2024	Anonyme	Bonjour, je suis totalement opposé à ce projet qui pour moi n'est pas du tout respectueux de l'écosystème dans lequel il doit être implanté.				1									1	1											
RD	n° 797	RD-797	11/04/2024	Elus de Liffré	En ma qualité de représentante d'« un nouvel élan pour Liffré », groupe d'opposition à la Mairie de Liffré, je vous fais part de notre opposition très forte à ce projet éolien qui va apporter de très nombreuses nuisances aux riverains et usagers de la forêt dans ce périmètre très fréquenté.				1			1	1					1	1	1						1	1	1	1	
Total = 920 contributions						147	190	148	656	24	113	110	106	49	12	32	2	157	239	343	1	46	44	20	117	62	44	65	54	48
										24						422					742			110					273	
																								116					1687	



le commissaire enquêteur
Gérard BESRET